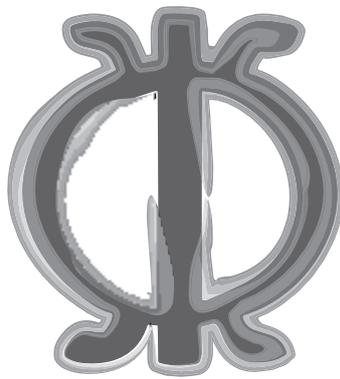




**RAPPORT ANNUEL**  
**2021**  
**ANNUAL REPORT**





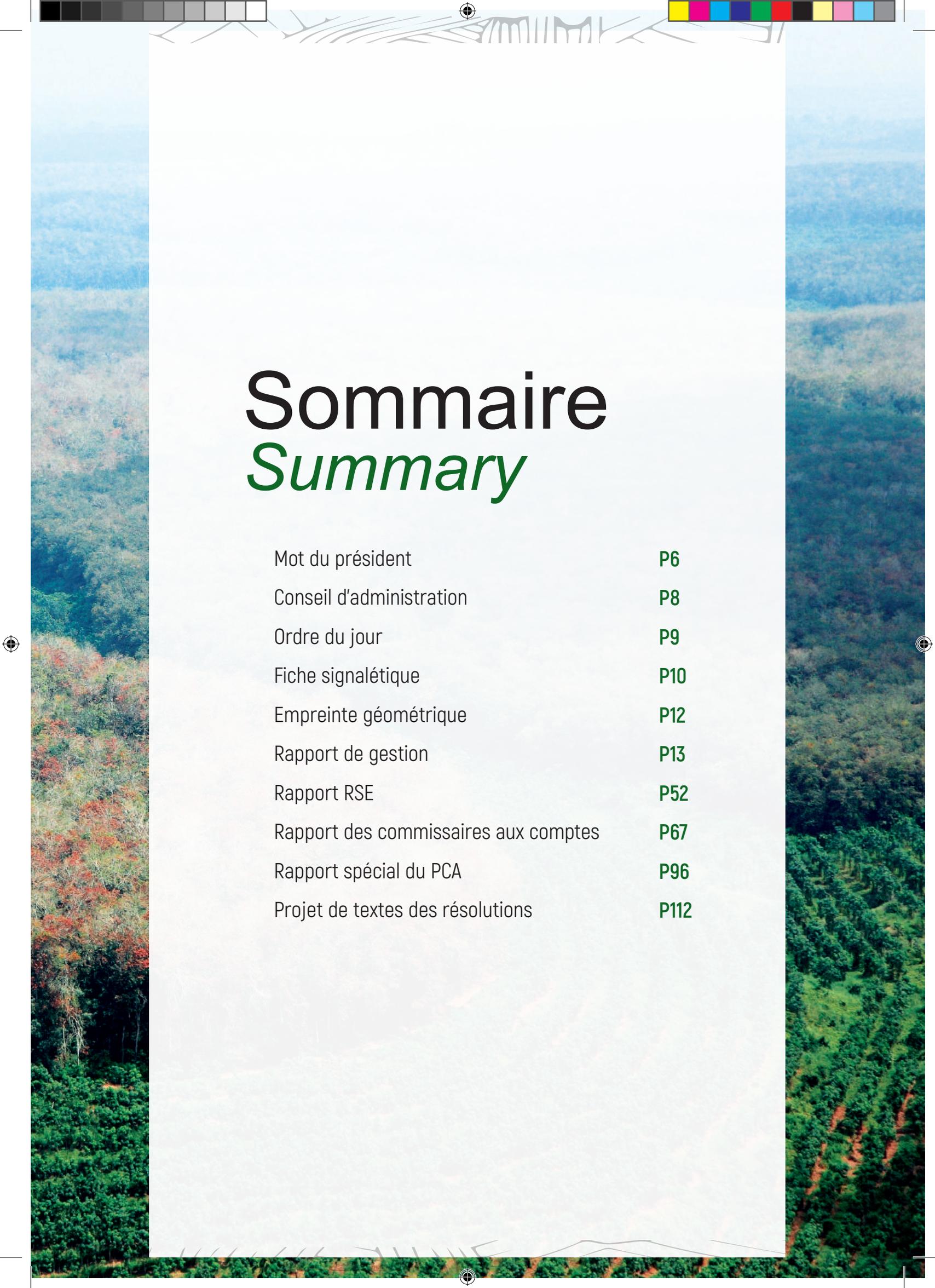
**« Graine de  
l'arbre Wawa »**

Ce symbole représente la Graine de l'arbre WAWA. Dans la tradition AKAN, la Graine de l'arbre WAWA, extrêmement résistante, symbolise la ténacité et la persévérance de l'Homme, quelles que soient les difficultés.

**« Seed of the  
Wawa tree »**

*This symbol represents the WAWA Tree Seed. It is extremely resistant and in the AKAN culture, it inspires to persevere through hardship.*





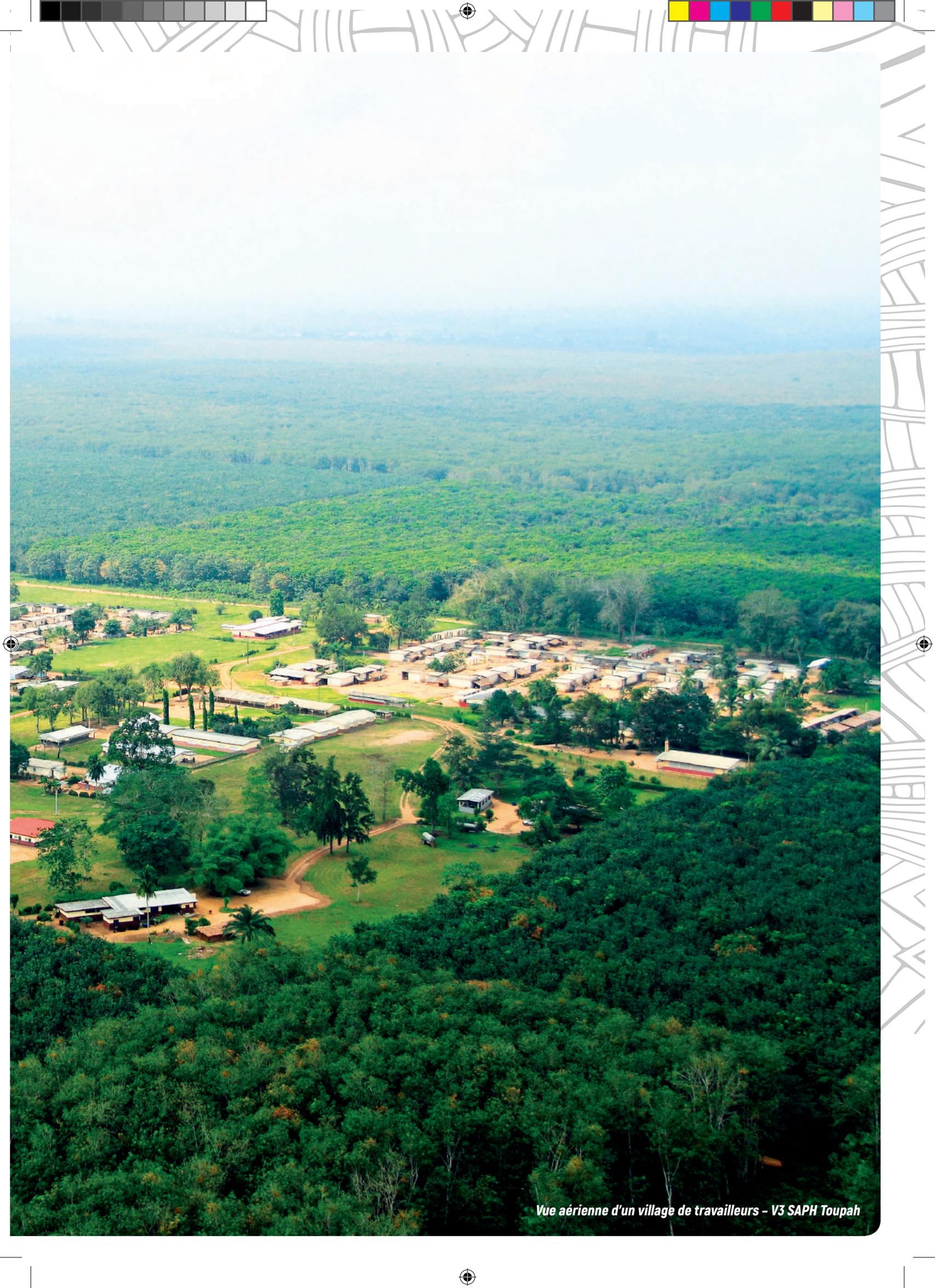
# Sommaire

## *Summary*

Mot du président	P6
Conseil d'administration	P8
Ordre du jour	P9
Fiche signalétique	P10
Empreinte géométrique	P12
Rapport de gestion	P13
Rapport RSE	P52
Rapport des commissaires aux comptes	P67
Rapport spécial du PCA	P96
Projet de textes des résolutions	P112

L'entreprise  
*The company*





*Vue aérienne d'un village de travailleurs - V3 SAPH Toupah*

## Le Mot du Président

Chers actionnaires.

Nous voici réunis une fois de plus pour l'Assemblée Générale de la SAPH qui se déroule à nouveau à distance, nous espérons bien pouvoir l'organiser en présentiel l'année prochaine. Cette AG est mixte car quelques modifications des statuts sont prévues, portant notamment sur la tenue de l'AG par visio-conférence et la durée des mandats des administrateurs.

L'année 2021 a été marquée par la continuation, certes dans une moindre mesure que l'année précédente, de la crise sanitaire de la COVID19. Nous avons eu malheureusement à déplorer le décès de Monsieur Sean Parry, notre Directeur Industriel, et de notre ancien DRH, Monsieur Antoine Marty. Les mesures de précaution prises ont été efficaces et nous n'avons eu que très peu de cas de maladie sur nos sites, liés à des séjours à Abidjan, qui ont été efficacement traités. Il faut noter que plus de 45% du personnel SAPH a reçu au moins une dose de vaccin.

Le monde a subi une importante crise logistique pendant toute l'année, qui continue à occasionner de nombreux retards de navires et un manque de containers. Malgré tout, et grâce aux efforts de nos équipes, la SAPH a pu expédier la quasi-totalité de sa production, même si les niveaux de stocks enregistrés ont augmenté.

La situation des cours mondiaux est restée plus positive que nous le prévoyions, cette situation perdurant jusqu'à nos jours. Les objectifs principaux de l'entreprise ont été tenus : production agricole, marquée tout de même par une saison de défoliation très décalée, achats de caoutchouc, production usinée en progression et à quelque chose près, production vendue malgré la crise logistique. La maîtrise des coûts a également été au rendez-vous même si nous avons noté une tendance inflationniste nette en fin d'année. Il n'est donc pas surprenant que dans un tel contexte, nos résultats soient en très nette amélioration et se situent largement au-dessus de ceux de l'exercice 2017 qui avait enregistré un SICOM moyen à peu près équivalent.

Grâce au financement obtenu en fin d'année 2020, le projet de la nouvelle usine de Soubré est en cours.



**Jean-Louis BILLON**

Le Président du Conseil d'Administration

La forte pluviométrie et des affleurements rocheux ont légèrement perturbé le terrassement du chantier, mais les délais devraient être tenus avec les premières bales prévues pour décembre 2022. Le budget d'investissement est en léger dépassement, notamment en raison de l'alimentation électrique de l'usine, mais reste maîtrisé.

Les certifications intégrées 9001/14001 et 45001 continuent avec un objectif de certification complète en 2023 ainsi que la certification « Top Employer » enregistrée en fin d'année qui récompense nos pratiques RH. Notons enfin les progrès réalisés, en conjonction avec SIPH, sur les notations ECOVADIS et SPOTT, qui valident nos pratiques de durabilité et nous placent parmi les meilleurs mondiaux dans notre domaine.

L'année 2022 se présente sous des augures complexes avec une crise logistique qui perdure, une tendance inflationniste importante, notamment au niveau de l'énergie et des intrants et une nouvelle fiscalité sur les exportations de caoutchouc. Nous avons également enregistré un accident industriel sur le site de Rapides Grah en février qui a malheureusement occasionné la mort de deux de nos employés et l'arrêt de l'usine pour plus de deux mois. Nous pensons tout de même être en mesure de négocier l'exercice dans des conditions correctes, avant de voir notre activité remonter en 2023 avec les apports de notre nouvelle usine.

Saluons donc les performances notables de toutes les équipes de la SAPH qui, dans un contexte toujours difficile, ont su préserver le climat social, atteindre les objectifs et convaincre de nouveaux clients à procéder à des homologations, gage de futurs succès.

## The Word of the Chairman

*Fellow Shareholder,*

*We are meeting once again for our Annual General Meeting, for the third consecutive time through video conferencing, while hoping to organize it physically next year. Please note that this is a combined assembly as we shall vote for some amendments to the statutes concerning the use of videoconferencing and the mandate of Directors.*

*2021 evidenced, although in a less dramatic manner, the continuation of the COVID 19 pandemic. Our Industrial Director, Mr. Sean Parry as well as our previous Human Resources Manager, Mr. Antoine Marty unfortunately passed away during the delta variant episode. The sanitary measures taken were otherwise efficient as we had very few cases on our sites, all linked to trips to Abidjan, which were efficiently taken care of.*

*The serious logistic crisis that hit the shipping sector worldwide, generating late shipments and container scarcities, also took a toll on our activities. Despite the tense situation, and thanks to the commitment of our teams, SAPH was able to ship almost all the processed production although finished products inventories did increase compared to previous years.*

*The Rubber market worldwide witnessed a gradual price increase, above our expectations, which is still noticeable to date. The main performance indicators were met: despite a late fall season field production was in line with expectation, rubber purchases and processing, shipments in spite of the logistical crisis were also on target. Cost were also under control, while we noted an inflation trend in the second part of the year. Not surprisingly, the net result is improving and is far above the result registered in 2017 where rubber prices were comparable to those of 2021.*

*Thanks to the financing received late 2020, our Soubre new factory is under construction. High rainfall levels and rocky formations disturbed the civil works process, but we are on time and the first bale is planned to be produced in December 2022. The investment budget is under control, even if some extra expenses were registered, especially on the power supply line.*

*The integrated ISO certification project is moving on with a full coverage planned for 2023, while we obtained the prestigious "Top Employer" label late in the year, evidencing the quality of our human resources practices. Finally, the team work with SIPH helped us improve the ECOVADIS and SPOTT notations, placing us within the best sustainability performers worldwide for our line of business.*

*2022 is already a challenging year with a continuing shipping crisis, a net inflation trend especially for energy and inputs and a new taxation on rubber exports. We also registered an industrial accident at our Rapide Grah factory in February, causing the death of two employees and stopping the factory for more than two months. We should still be able to manage the year in a successful manner before rebounding in 2023 with the full effect of our new factory.*

*Let us conclude by commending SAPH teams for their resilience in a complex environment, their ability to maintain a consensual social climate, their achievement of the performance objectives and for the new customer's homologations under process which give us great hopes for the future.*

**Jean-Louis BILLON**  
The Chairman

## Conseil d'Administration

## Board of Directors

Personnes physiques	Fonction	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin de mandat
Jean-Louis BILLON	Président		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017) AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
Alassane DOUMBIA			AGO 27/10/2020 (Comptes 2019)	AGO 2027 (Comptes 2026)
Botoh Maurice YAPO			AGO 27/10/2020 (Comptes 2019)	AGO 2027 (Comptes 2026)
Tiémoko COULIBALY			AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
Bertrand VIGNES			AGO 27/10/2020 (Comptes 2019)	AGO 2027 (Comptes 2026)
Jean-Luc BEDIE			AGO 08/05/2019 (Comptes 2018)	AGO 2025 (Comptes 2024)

Personnes morales	Représentant	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin de mandat
SIFCOM	AMOIKON Banga		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
SIPH	Pierre BILLON		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
SIFCA	Lucie BARRY-TANNOUS		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
Compagnie Financière Michelin	Anne PERRIER-ROSIER		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
Michelin Finance Luxembourg	Thierry SERRES		AGO 27/10/2020 (Comptes 2019)	AGO 2027 (Comptes 2026)



## Ordre du JOUR

### A TITRE ORDINAIRE

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon le SYSCOHADA révisé et selon les normes comptables internationales IFRS ;
2. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon le SYSCOHADA et selon les normes comptables internationales IFRS ;
3. Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE ;
4. Approbation des Etats financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon le SYSCOHADA et quitus aux administrateurs ;
5. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021 établis selon les normes comptables internationales IFRS ;
6. Approbation des conventions réglementées ;
7. Affectation du résultat
8. Fixation du montant des indemnités de fonction à allouer aux Administrateurs ;

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

1. Modification de l'article 16.2 des statuts relatifs à la durée du mandat des administrateurs ;
2. Modification de l'article 32.2 des statuts relatifs au mode de tenue des Assemblées Générales ;
3. Suppression de l'alinéa 2 de l'article 32.4 des statuts prévoyant un nombre minimal d'actions pour la participation à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
4. Pouvoirs à conférer.

## Agenda of the meeting

### ORDINARY ITEMS

1. Review of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2021 according to SYSCOHADA and IFRS rules.
2. Review of the External Auditor's report for the year concluded on 31st December, 2021 on SYSCOHADA and IFRS rules
3. Review of the special report from External Auditors on contracts subject to articles 438 and 448 of the uniform OHADA act for commercial companies and economic interest groupings.
4. Approval of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2021 according to SYSCOHADA rules.
5. Approval of the financial report of the Board of Directors to the General Assembly about the activities during the year concluded on 31st December, 2021 according to IFRS rules.
6. Approval of regulated agreements
7. Appropriation for prior year result.
8. Approval for Directors remuneration.

### EXTRAORDINARY ITEMS

1. Amendment of article 16.2 of the bylaws relating to the length of office for directors;
2. Amendment of article 32.2 of the bylaws concerning the method of holding General Meetings;
3. Deletion of paragraph 2 of article 32.4 of the bylaws providing for a minimum number of shares for participating to the Ordinary General Assembly;
4. Power to confer

## Fiche Signalétique au 31/12/2021

### DENOMINATION SOCIALE

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

### FORME JURIDIQUE

Société Anonyme (SA) avec Conseil d'Administration

### SIEGE SOCIAL

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions

### RCCM

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

### DATE DE CONSTITUTION

12/29/1956

### DUREE (Années)

99

### CONTACTS

[+225] 27 21 75 76 76

### BOÎTE POSTALE

01 BP 1322 ABIDJAN 01

### FAX

[+225] 27 21 75 76 40

### CAPITAL SOCIAL

Montant	Nombre	Parts (%)
14,593,620,855	25,558,005	100%

### DIRECTION GÉNÉRALE

Nom et prénoms	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin de mandat
Marc GENOT	CA 27/10/2011		N/A

### STRUCTURATION DU CAPITAL

Actionnaires	Actions (nbre)	Parts (%)
Société Internationale des Plantations d'Hévéa (SIPH)	17 393 700	68,06%
Autres privés	3 563 865	13,94%
Compagnie Financière Michelin (CFM)	4 600 440	18,00%
<b>Total</b>	<b>25 558 005</b>	<b>100%</b>

### COMMISSARIAT AUX COMPTES

Dénomination	1 <sup>ère</sup> nomination	Dernier renouvellement	Fin de mandat
<b>PRINCIPAUX</b>			
<b>MAZARS CÔTE D'IVOIRE</b>		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
<b>PRICewaterhouseCOOPERS</b>		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
<b>SUPPLEANTS</b>			
<b>ERNST &amp; YOUNG</b>		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
<b>KPMG CI</b>		AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)

## Data sheet

### 31/12/2021

#### COMPANY NAME

SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH)

#### FORM

Public limited company (Plc) with Board of Directors

#### HEAD OFFICE

Abidjan Treichville - Zone portuaire - Rue des Galions

#### RN

CI - ABJ - 1962 - B - 2059

#### DATE OF INCORPORATION

12/29/1956

#### TERM

99

#### PHONE

(+225) 27 21 75 76 76

#### P.O. BOX

01 BP 1322 ABIDJAN 01

#### FAX

(+225) 27 21 75 76 40

#### SHARE CAPITAL

Amount	Number	Parts (%)
14,593,620,855	25,558,005	100%

#### DIRECTION

Name	Nomination
Marc GENOT	CA 27/10/2011

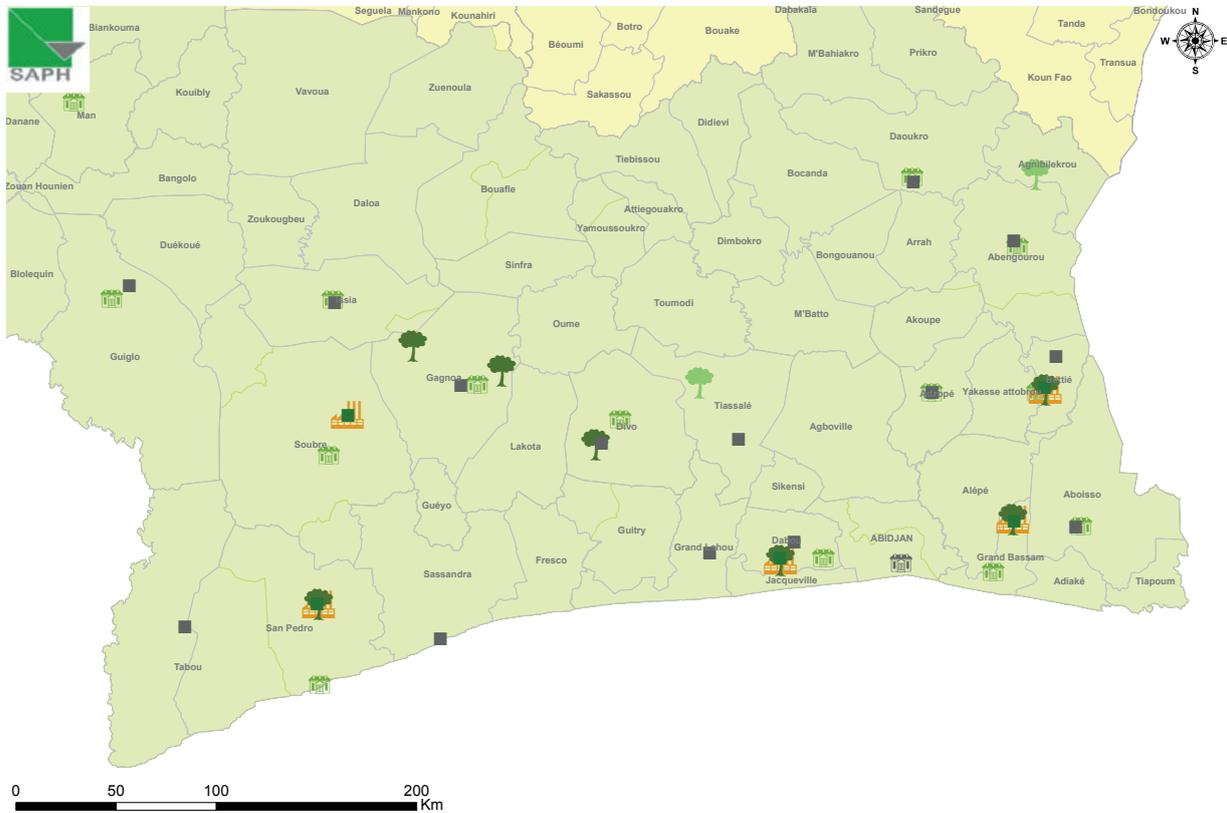
#### CAPITAL STRUCTURING

Shareholders	Shares	Parts (%)
Société Internationale des Plantations d'Hévéa (SIPH)	17 393 700	68,06%
Autres privés	3 563 865	13,94%
Compagnie Financière Michelin (CFM)	4 600 440	18,00%
<b>Total</b>	<b>25 558 005</b>	<b>100%</b>

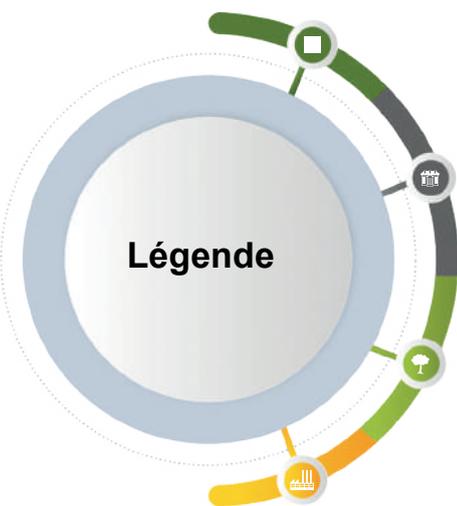
#### ACCOUNT OFFICE

Denomination	Nomination	Term of office
<b>MAIN</b>		
<b>MAZARS CÔTE D'IVOIRE</b>	AGO 03/05/2018 (Comptes 20217)	AG 2024 (Comptes 2023)
<b>PRICEWATERHOUSECOOPERS</b>	AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AG 2024 (Comptes 2023)
<b>SUPPLEANTS</b>		
<b>ERNST &amp; YOUNG</b>	AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)
<b>KPMG CI</b>	AGO 03/05/2018 (Comptes 2017)	AGO 2024 (Comptes 2023)

# Empreinte géographique



SAPH/DOA/Sce SIG



Centre de Collecte (15)  
Pont-Usine (5)

Bureau Promotion Heveicole (14)  
Siège SAPH (1)

Nucléus (2)  
Plantation SAPH (7)

Usine SAPH (5)  
*\*Usine de Soubré en cours de construction*

# Rapport de gestion 2021

*Management Report 2021*



**A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2021**

**A. HIGHLIGHTS OF THE 2021 FINANCIAL YEAR**

**I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET COURS MONDIAUX**

**I. INTERNATIONAL SITUATION AND RUBBER PRICE**



L'année 2021 a été marquée pour l'ensemble des économies mondiales par de nombreuses incertitudes :

- L'apparition de nouveaux variants de la Covid-19,
- La perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale causée par la pénurie mondiale de semi-conducteur,
- Les coûts d'expédition et les niveaux de stock élevés à cause de cette crise logistique mondiale
- Et surtout l'attente d'une reprise économique des activités dans l'ensemble des secteurs.

*2021 was a challenging year as uncertainties such as new Covid-19 variants, the disruption of the global supply chain caused by the global chipping crisis and the related high shipping costs, and above all the expectation of an economic recovery across all sectors.*

Le marché international du caoutchouc a connu toutefois une amélioration avec des cours moyens annuels qui progresse de 27%, passant de USD 1,3176 le kilogramme en moyenne sur 2020 à USD 1,6768 le kilogramme en moyenne sur 2021.

*However, the international rubber market improved with an average price increase of 27% from an average of USD 1.3176 per kilogram in 2020 to an average of USD 1.6768 per kilogram in 2021.*

La hausse des cours du caoutchouc entamée depuis le second trimestre 2020 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021 pour atteindre son niveau le plus haut en mars 2021 à USD 1,7481 le kilogramme en moyenne avant de baisser pour remonter à USD 1,7469 kilogramme en moyenne à partir de novembre 2021.

*The rise in rubber prices that began in the second quarter of 2020 continued in 2021 to peak in March 2021 at an average of USD 1.7481 per kilogram before declining to an average of USD 1.7469 per kilogram in November 2021.*

**II. ENVIRONNEMENT NATIONAL****1. Crise énergétique en Côte d'Ivoire**

Au plan national, SAPH, à l'instar de l'ensemble des entreprises en Côte d'Ivoire, a été confrontée au cours de l'exercice 2021 à une crise énergétique qui s'est traduite par des perturbations de la fourniture d'électricité sur la période d'avril à août.

Cette crise a eu pour conséquence l'utilisation des groupes électrogènes pour pallier le rationnement de l'électricité avec comme corollaire la hausse des coûts de production.

**2. La hausse des prix des engrais**

La crise logistique mondiale et l'augmentation des prix du gaz naturel ont eu pour conséquence la hausse des prix des intrants agricoles (engrais notamment) au plan mondial. Ces augmentations qui ont débuté dès le second trimestre de l'année 2021 ont vu les prix grimper pour atteindre 100% et 200% respectivement pour le phosphate et pour l'urée à fin 2021.

Pour anticiper la hausse continue des prix et des pénuries préjudiciables à son activité agricole également sur 2022, SAPH a dû passer la majeure partie de ses commandes en engrais sur le dernier trimestre 2021.

**III. ENVIRONNEMENT INTERNE A LA SOCIETE****1. Départ d'incendie à l'unité de production de Toupah-DABOU**

L'unité de production de Toupah a connu au cours de l'exercice 2021 deux départs de feu dans le local technique les 05 juillet et 30 juillet 2021. Ces deux accidents qui ont occasionné des dommages matériels importants ont eu pour conséquence l'arrêt de l'activité de la production de onze jours au total.

**2. Lancement officiel de la construction de la nouvelle usine de Soubré**

Après plusieurs mois de gestation, l'annonce officielle du début de construction de l'usine de Soubré a été faite le 8 avril 2021, au cours d'une conférence de presse avec la présence des ministres de l'agriculture

**II. LOCAL SITUATION****1. Energy crisis in Côte d'Ivoire**

*At the national level, SAPH, like companies in Côte d'Ivoire, experienced an energy crisis, resulting in power shortages between April and August 2021.*

*This crisis resulted in an increased use of generators to compensate for power cuts, with a consequent increase in production costs.*

**2. Rising prices of fertilizers**

*The global logistical crisis and the increase in natural gas prices have resulted in higher prices for agricultural inputs (especially fertilizers) worldwide. These increases, by 100% for phosphates and 200% for urea began in the second quarter of 2021.*

*To mitigate the continued rise in prices and shortages that would be detrimental to our agricultural activities in 2022, SAPH decided to anticipate 2022 fertilizer's orders in the last quarter of 2021.*

**III. COMPANY'S ENVIRONMENT****1. Fire outbreak at the Toupah-DABOU production unit**

*The production unit of Toupah witnessed 2021 two fire outbreaks in its power room in July 05 and July 30, 2021. These two incidents caused important material damages resulting in an activity stop for eleven days, the subsequent use of power generators and related increased production costs.*

**2. Official launch of the construction of the new factory in Soubré**

*After several months of preparation, the official Soubré plant launching took place on April 8th, 2021, including a press conference attended by the Ministers of Agriculture and Rural Development,*

et du développement rural et des eaux et forêts ; et des partenaires du projet.

L'investissement porte sur la construction d'une usine de capacité nominale 10 tonnes heure, soit 60.000 tonnes de caoutchouc sec par an. La capacité pourra doubler pour atteindre 120.000 tonnes par an selon l'évolution du marché.

### 3. Certification ISO 45001 site de Toupah

SAPH a enregistré au cours de l'année 2021 une nouvelle certification pour notre site de Toupah. Il s'agit de la certification ISO 45001 relative au management de la santé et de la sécurité au travail. Cette certification avait été reportée en 2021 à cause de l'indisponibilité des auditeurs à effectuer le déplacement à la suite des mesures de restriction relatives au Covid-19. Notons que l'ensemble de nos sites est certifié ISO 9001 et les certifications aux normes ISO 14001 et 45001 se poursuivront au cours de 2022 et les années à venir pour la certification de l'ensemble de nos sites.

### 4. Certification Top Employer

SAPH a postulé et obtenu pour le compte de l'exercice 2021 la certification du Top Employer Institute, gage de l'excellence de ses pratiques RH. SAPH s'engage ainsi à maintenir le meilleur environnement de travail possible à ses collaborateurs à travers des pratiques RH innovantes qui privilégient l'humain.

### 5. Vérification générale de la comptabilité

SAPH fait l'objet d'une vérification générale de la comptabilité qui porte sur les comptes des exercices 2018 et 2019. Ces travaux qui ont débuté dans le dernier trimestre de l'année n'ont pas encore rendu leurs conclusions au moment de la rédaction de ce rapport.

*the Minister of Water and Forestry as well as the project partners.*

*The investment consists in building a new plant with a nominal capacity of 10 tons per hour, i.e. 60,000 tons of dry rubber per year. The capacity could be doubled to 120,000 tons per year depending on the market evolution.*

### 3. ISO 45001 certification for Toupah

*SAPH recorded in 2021 a certification for the site of Toupah for the ISO 45001 standard related to the management of health and safety at work. This certification had been postponed in 2021 because of the unavailability of auditors to make the trip following the restriction measures relating to Covid-19*

*It should be noted that all of our sites are ISO 9001 certified and certification to the ISO 14001 and 45001 standards will continue during 2022 and following years to cover all sites.*

### 4. Top Employer Certification

*SAPH applied and obtained for the 2021 fiscal year the certification of the Top Employer Institute as a guarantee of the excellence of its HR practices. SAPH is thus committed to maintaining the best possible working environment for its employees through innovative HR practices that put people first.*

### 5. General Audit of Accounting

*SAPH is subject to a general audit of the accounts which covers the accounts for the financial years 2018 and 2019. This work, which began in the last quarter of the year, has not yet reached its conclusions at the time of writing this report.*

**B. SITUATION DE LA SOCIETE ET SON ACTIVITE  
AU COURS DE L'EXERCICE 2021****B. EVOLUTION OF COMPANY'S ACTIVITIES****I. EVOLUTION DES SUPERFICIES PLANTEES****I. PLANTED AREAS**

Superficie plantée en hectare	2017	2018	2019	2020 b	2021 a	Var a-b	% (a-b)/b
Hévéas - matures	16 399	16 734	16 957	17 055	17 883	827	5%
Hévéas - immatures	6 626	6 271	5 961	5 961	5 123	-838	-14%
<b>Sous-Total Hévéas</b>	<b>23 025</b>	<b>23 005</b>	<b>22 918</b>	<b>23 016</b>	<b>23 005</b>	<b>-10</b>	<b>0%</b>
Palmiers - matures	937	1 788	1 788	2 014	2 131	117	6%
Palmiers - immatures	1 566	602	481	255	138	-117	-46%
<b>Sous-Total Palmiers</b>	<b>2 504</b>	<b>2 390</b>	<b>2 269</b>	<b>2 269</b>	<b>2 269</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Total superficies agricoles</b>	<b>25 529</b>	<b>25 395</b>	<b>25 187</b>	<b>25 285</b>	<b>25 274</b>	<b>-10</b>	<b>0%</b>

Les superficies plantées évoluent très peu entre 2020 et 2021. La baisse des surfaces de 10 hectares au cours de l'exercice traduit principalement des ajustements de surfaces sur l'exercice.

Notons toutefois que la hausse nette des surfaces en exploitation de 944 hectares : 1.575 hectares (dont 117 hectares de palmiers) sont entrés en exploitation au cours de l'exercice et 632 hectares d'hévéas en fin de vie ont été abattus pour être replantés

*The planted surfaces changed marginally between 2020 and 2021. The decrease by 10 hectares of total surfaces during the year mainly reflected surface adjustments over the year.*

*It should be noted, however, that we witnessed a net increase in mature areas of 944 hectares: 1,575 hectares (including 117 hectares of palm trees) came in production during the financial year and 632 hectares of rubber trees at the end of their life were felled to be replanted*

**II. EVOLUTION DES PRODUCTIONS****II. VOLUMES**

Production en tonnes	2017	2018	2019	2020 b	2021 a	Var a-b	% (a-b)/b
<b>Production des champs</b>	29 149	29 910	32 177	32 375	33 451	1 076	3%
<b>Production achetée</b>	136 413	146 415	160 576	191 147	211 842	20 695	11%
<b>Total matière première</b>	<b>165 562</b>	<b>176 325</b>	<b>192 753</b>	<b>223 522</b>	<b>245 293</b>	<b>21 771</b>	<b>10%</b>
Proportion des achats PV	82%	83%	83%	86%	86%		

La production de nos plantations continue de progresser depuis le plus bas observé en 2017, en phase avec l'évolution des surfaces saignées.

En sus, les achats villageois progressent de 11% passant de 191.147 tonnes en 2020 à 211.842 tonnes en 2021 parfaitement en ligne avec les besoins de nos usines et de nos exports de fonds de tasse. La part de caoutchouc villageois se stabilise toutefois à 86% entre 2020 et 2021

*Our own production is progressing regularly since 2017 low point and is in line with the evolution of tapped surfaces. Outgrower purchases, on the other hand, increased by 11%, moving from 191,147 tonnes in 2020 to 211,842 tonnes in 2021, to satisfy our processing needs and cuplumps exports to our sister companies in Ghana and Liberia. However, the share of purchases in the total rubber supplies stabilizes at 86%*

Production en tonnes	2017	2018	2019	2020 b	2021 a	Var a-b	% (a-b)/b
Production usinée	163 175	172 952	187 572	218 024	228 314	10 290	5%
Production vendue	162 607	171 468	182 812	216 238	226 294	10 056	5%
Fond de tasse vendue		556	5 019	3 327	15 529	12 202	367%

La production usinée et la production vendue connaissent une nette progression et sont liées à une amélioration des rendements journaliers des unités de production. Nous notons tout de même une nette augmentation de nos stocks de produits finis liée à la crise logistique mondiale qui a commencé en 2020 et perdure jusqu'à nos jours

Une partie des volumes de caoutchoucs achetés aux planteurs villageois a été exportée sans transformation vers les unités du groupe au Ghana et au Libéria. Ces volumes exportés progressent très fortement en 2021.

*Processed and sold productions show a marked increase evidencing the improvement of the daily outputs of the production units. We however recorded a sizeable finished product inventory increase due to the still prevailing logistical crisis which started in 2020. Part of the volumes of rubber purchased from Outgrowers was exported raw as previously mentioned with a very significant growth compared to previous years.*

### III. EVOLUTION DES DONNEES CHIFFREES

### III. MAIN INDICATORS

Chiffres clés en millions XOF	2016	2017	2018	2019	2020 b	2021 a	Var a-b	% (b-a)/a
Chiffre d'affaires	112 964	151 979	129 855	143 735	158 789	208 794	50 005	31%
Résultat net	1 170	12 861	-848	3 375	7 493	20 750	13 257	177%
Dividendes	0	0	2 215	0	0	3 757	3 757	0%
Investissements	9 073	9 204	11 523	9 055	6 277	14 629	8 352	133%
Capitaux propres	66 159	79 020	75 957	79 332	86 825	103 818	16 993	20%
Ressources stables	96 585	104 798	95 244	99 540	116 702	126 915	10 213	9%
Trésorerie nette	-16 337	-12 366	-16 248	-18 398	-8 355	-15 690	-7 335	88%

Le chiffre d'affaires de 2021 progresse de 31% pour s'établir à XOF 208.794 millions. Cette hausse observée sur l'exercice s'explique par l'accroissement des volumes vendus et par une amélioration du prix de vente moyen qui varie avec les cours du caoutchouc sur le marché international. Le résultat de l'exercice s'en trouve ainsi amélioré.

Les investissements 2021, sont surtout marqués par le démarrage du projet de construction de la nouvelle usine de Soubré. Les dépenses d'investissements progressent ainsi de XOF 8.352 millions (soit 133%) comparé à 2020.

La hausse des capitaux propres et des ressources durables sont la conséquence de la hausse du résultat de l'exercice.

*2021 turnover increases by 45% to XOF 208.794 million. This is explained by the growth of volumes sold during the year as well as an improvement in the average selling price linked to the situation on the international rubber market. The net result of the Company therefore greatly improved.*

*Investments in 2021 were mostly related to the construction of the new Soubré plant. Investment expenditure thus increased by XOF 8,352 million (i.e. 133%) compared to 2020.*

*The increase in shareholders' equity and sustainable resources results from the increased profit for the year.*

**C. ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE**
**C. FINANCIAL REPORTS**
**COMPTE DE BILAN**

décembre 2021-décembre 2020

En millions XOF

LIBELLES	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Variation	Variation
		31/12/N	31/12/N-1	Valeur	%
		a	b	(a-b)	(a-b)/b
Capital	13	14 594	14 594		
Primes liées au capital social	13	233	233		
Réserves indisponibles	14	2 919	2 919		
Réserves libres	14	50 410	50 410		
Report à nouveau (+ ou -)	14	6 263	2 527	3 736	148%
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		<b>20 750</b>	<b>7 493</b>	<b>13 257</b>	<b>177%</b>
Provisions réglementées	15	8 649	8 649		
Emprunts et dettes financières diverses	16	21 753	29 144	-7 391	-25%
Dettes de location-acquisition	16	1 224	717	506	71%
Provisions pour risques et charges	16	120	15	105	681%
Trésorerie nette	20	15 690	8 355	7 335	88%
<b>TOTAL CAPITAUX DISPONIBLES</b>		<b>142 605</b>	<b>125 056</b>	<b>17 548</b>	<b>14%</b>
Immobilisations incorporelles	3	12 844	12 843	1	0%
Immobilisations corporelles	3	161 946	152 404	9 542	6%
Immobilisations financières	4	327	363	-36	-10%
Avances & acomptes sur immobilisations	3	3 347	314	3 033	965%
Amortissements, dépréciations des immobilisations	3	-85 769	-80 075	5 694	7%
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS NETTES</b>		<b>92 696</b>	<b>85 849</b>	<b>6 846</b>	<b>8%</b>
Matières premières	6	21 082	17 800	3 282	18%
En-cours plants	6	707	548	159	29%
Produits fabriqués	6	13 824	11 406	2 418	21%
Marchandises et autres approvisionnements	6	6 633	6 382	251	4%
Provisions et dépréciations sur stocks	6	-711	-655	56	9%
<b>TOTAL STOCKS NETS</b>		<b>41 535</b>	<b>35 482</b>	<b>6 054</b>	<b>17%</b>
Fournisseurs avances versées	17	340	796	-456	-57%
Clients	7	27 240	17 926	9 314	52%
Provisions sur créances clients	7	-1 369	-1 474	-105	-7%
Personnels débiteurs	8	597	889	-292	-33%
Etat et collectivités publiques	8	4 668	6 216	-1 548	-25%
sociétés et groupes	8		0	-0	-100%
Autres créances	8	121	146	-24	-17%
Provisions sur autres créances	8	-367	-339	27	8%
Ecart de conversion - Actif	12				
<b>TOTAL DEBITEURS</b>		<b>31 232</b>	<b>24 161</b>	<b>7 071</b>	<b>29%</b>
Clients, avances reçues	7	-33	-172	-139	-81%
Fournisseurs d'exploitation	17	-13 234	-14 428	-1 194	-8%
Dettes sociales	18	-4 096	-3 748	348	9%
Dettes fiscales	18	-5 274	-1 942	3 332	172%
Autres dettes	19	-221	-146	75	52%
Ecart de conversion - Passif	12				
<b>TOTAL CREDITEURS</b>		<b>-22 858</b>	<b>-20 436</b>	<b>2 422</b>	<b>12%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>142 605</b>	<b>125 056</b>	<b>17 548</b>	<b>14%</b>

## COMPTE DE RESULTAT

décembre 2021-2020

En millions XOF

LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	Variation	Variation
			31 12 N	31 12 N-1	Valeur	Pourcentage
			a	b	(a-b)	(a-b)/b
Ventes de produits finis - caoutchoucs	+	21	191 862	150 010	41 851	28%
Ventes de marchandises - caoutchoucs	+	21	9 022	1 928	7 094	368%
Ventes de produits finis - autres	+	21	4 026	2 411	1 615	67%
Travaux, services vendus, autres produits	+	21	3 885	4 440	-555	-13%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>			<b>208 794</b>	<b>158 789</b>	<b>50 005</b>	<b>31%</b>
Production stockée (ou déstockage)	-/+	6	2 577	977	1 600	164%
Production immobilisée		21	2 656	2 942	-286	-10%
Autres produits	+	21	237	1 644	-1 407	-86%
Transferts de charges d'exploitation	+	12	338	571	-234	-41%
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>214 602</b>	<b>164 923</b>	<b>49 679</b>	<b>30%</b>
Achats de matières premières - marchandise	-	22	-7 665	-1 721	5 944	345%
Achats de matières premières et fournitures liées	-	22	-111 115	-85 540	25 575	30%
Variation de stocks de matières premières et fournitures liées	-/+	6	3 276	1 664	-1 613	-97%
Autres achats	-	22	-20 262	-18 803	1 459	8%
Variation de stocks d'autres approvisionnements	-/+	6	251	627	376	60%
Transports	-	23	-3 043	-639	2 404	376%
Services extérieurs	-	24	-15 884	-17 073	-1 190	-7%
Impôts et taxes	-	25	-2 453	-2 588	-135	-5%
Autres charges	-	26	-997	-1 008	-11	-1%
<b>VALEUR AJOUTEE</b>			<b>56 711</b>	<b>39 842</b>	<b>16 869</b>	<b>42%</b>
Charges de personnel	-	27	-21 313	-20 817	496	2%
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>			<b>35 398</b>	<b>19 025</b>	<b>16 374</b>	<b>86%</b>
Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	+	28	2	395	-393	-100%
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-	3C & 28	-7 842	-8 466	-624	-7%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>27 558</b>	<b>10 954</b>	<b>16 604</b>	<b>152%</b>
Revenus financiers et assimilés	+	29	194	11	183	1721%
Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28		26	-26	-100%
Frais financiers et charges assimilées	-	29	-2 749	-2 584	165	6%
Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C&28				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-2 555</b>	<b>-2 547</b>	<b>-8</b>	<b>0%</b>
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			<b>25 003</b>	<b>8 407</b>	<b>16 596</b>	<b>197%</b>
Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	14	111	-97	-87%
Autres Produits HAO	+	30	39	7	31	418%
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-94	-166	-72	-43%
Autres Charges HAO	-	30		-8	-8	-100%
<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES</b>			<b>-41</b>	<b>-55</b>	<b>14</b>	<b>25%</b>
Participation des travailleurs	-	30				
Impôts sur le résultat	-		-4 212	-859	3 352	390%
<b>RESULTAT NET</b>			<b>20 750</b>	<b>7 493</b>	<b>13 257</b>	<b>177%</b>

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

**NOTE 3. LES INVESTISSEMENTS****NOTE 3. FIXED ASSETS**

En millions XOF

Rubriques Investissements bruts	2021	2020	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	12 844	12 843	1	0	0
Terrains	970	970	0	0	0
Investissements agricoles	66 833	66 319	1 883	-1 370	0
Batiments - Constructions	42 375	40 367	1 697	0	311
Materiel et outillage industriel	29 307	27 789	1 899	-361	364
Materiel et mobilier de bureau	2 149	2 157	153	-161	0
Materiel de transport	2 559	2 563	-246	-142	1
Biens pris en location-acquisition	1 664	840	824	0	0
Installation et agencement	11 492	10 613	857	0	22
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	4 596	786	4 180	-2	-369
Avances et acomptes s/imm. Corp.	3 347	314	3 362	0	-329
Prêts, cautionn. & aut. Créances	327	363	19	-55	0
Prêts au personnel					
<b>Total des investissements bruts</b>	<b>178 464</b>	<b>165 925</b>	<b>14 629</b>	<b>-2 090</b>	<b>0</b>

**a. Les investissements incorporels****a. Intangible assets**

Les investissements incorporels de XOF 12.844 millions en 2021, sont constitués principalement par le logiciel de gestion SAP et un fonds commercial hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur brute respectivement de XOF 4.185 millions et XOF 8.649 millions. SAPH a bénéficié d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement du fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008. Ces amortissements sont arrivés à leur terme au 31 décembre 2012 et sont enregistrés au passif du bilan pour un montant équivalent.

Au cours de l'exercice 2021, SAPH n'a pratiquement pas investi dans les immobilisations incorporelles.

*Intangible assets of XOF 12,766 million in 2021, include mainly the SAP software and a goodwill initiated by the merger with ex-SAIBE in January 2007 for a gross value of XOF 4,185 million and XOF 8,649 million respectively. SAPH obtained a derogation from the tax authorities for the depreciation of goodwill over a period of five years from January 1, 2008. This amortization came to an end on December 31, 2012 and is recorded in the balance sheet liabilities for the same amount. 2021 financial year saw no material evolution of intangible assets.*

**b. Les investissements corporels – non agricoles****b. Non agricultural fixed assets**

Les investissements corporels non agricoles représentent 57% des valeurs brutes de l'ensemble des investissements de SAPH et sont majoritairement constitués de nos unités de production.

Les investissements corporels non-agricoles de 2021 sont en progression de XOF 8.352 millions (14.629 millions en 2021 contre 6.277 millions en 2020). Ils ont surtout porté sur :

*Non-agricultural assets represent 57% of the gross values of all SAPH assets and are mainly including factories.*

*Tangible non-agricultural investments in 2021 are up by XOF 8,352 million (14,629 million in 2021 against 6,277 million in 2020). The main changes come from:*

*- The construction of the new factory with earthworks and roads,*

- Le programme de construction de la nouvelle usine avec les travaux de terrassements et de voirie,
- Les travaux d'extension des aires de stockages des fonds de tasse sur l'ensemble des unités industrielles pour tenir compte de nos objectifs de production
- L'extension du magasin de produit fini de l'unité industrielle de Yacoli en phase avec l'augmentation de la capacité de ce site
- La reprise du réseau électrique de l'unité industrielle de Toupah à la suite des dégâts causés par le départ de feu au cours de l'exercice
- L'acquisition et l'installation des groupes électrogènes pour anticiper d'éventuelles coupures d'électricité que la société a subi suite aux contraintes de fournitures électriques dans le premier semestre 2021
- Les programmes sociaux pour l'amélioration du cadre de vie de nos employés sur les différents sites de SAPH
- Le renouvellement du parc automobile ainsi que du matériel agricole acquis par crédit-bail

- *Extensions of cuplump storage areas in all industrial units to make room for increased production volumes*
- *Extensions of the finished goods warehouse at the Yacoli industrial unit in line with the capacity increased mad in previous years*
- *Repairs to the electrical network of Toupah's factory after the fire outbreak recorded during the year.*
- *Installation of gensets to cover for the power outbreaks that plagued the Country in the first semester.*
- *Housing units and social buildings to improve the welfare of our employees on sites*
- *The renewal of the vehicle fleet as well as agricultural equipment covered by a leasing agreement.*



Groupe de Femmes « Saigneurs d'Hévéas »

### c. Les investissements corporels – agricoles

Les investissements corporels agricoles sont constitués principalement de plantations d'hévéas et portent sur le renouvellement de son verger. Les investissements bruts réalisés à fin décembre 2021 représentent XOF 1.883 millions (contre 2.884 millions en 2020), et sont axés sur l'entretien des parcelles jeunes.

Il est à noter que les investissements agricoles font l'objet d'une dépréciation pour XOF 205 millions. Cette dépréciation porte sur 131 hectares de notre concession de Dabou à cause d'un litige foncier qui oppose SAPH aux communautés riveraines.

### c. Agricultural fixed assets

*Tangible agricultural assets are made of rubber plantations. Gross investments made at the end of December 2021 represent XOF 1,883 million (compared to 2,884 million in 2020), and were targeted at the maintenance of immature plots as well as new replanting.*

*Agricultural assets are subjected to a depreciation of XOF 205 million related to the depreciation of 131 hectares of our Dabou concession arising from a land dispute between SAPH and neighbouring communities.*

### d. Les amortissements

En millions XOF

Rubriques amortissements	2021	2020	Augment	Diminut	Reclas
Investissements incorporels	-4 168	-4 142	-27	0	-1
Terrains	0	0	0	0	0
<i>Investissements agricoles</i>	<i>-23 249</i>	<i>-23 239</i>	<i>-1 372</i>	<i>1 362</i>	<i>-514</i>
Batiments - Constructions	-21 917	-19 925	-1 992	0	-2 008
Materiel et outillage industriel	-23 468	-21 496	-2 310	286	-1 902
Materiel et mobilier de bureau	-1 898	-1 939	-117	158	7
Materiel de transport	-2 239	-2 079	-499	135	-436
<i>Biens pris en location-acquisition</i>	<i>-518</i>	<i>-132</i>	<i>-132</i>		
Installation et agencement	-8 030	-6 845	-1 186	0	-879
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	0	0	0	0	-3 810
Avances et acomptes s/immo. Corp.					-3 033
Prêts, caution & aut. Créances ;					0
Prêts au personnel					
<b>Total des amortissements</b>	<b>-85 488</b>	<b>-79 795</b>	<b>-7 635</b>	<b>1 942</b>	<b>-12 576</b>

SAPH pratique le mode d'amortissement linéaire qui se fait sur la durée de vie de ses actifs immobilisés. SAPH travaille avec ses équipes techniques à la définition d'une durée d'utilité pour toutes les acquisitions neuves.

Le cumul des amortissements s'établit à XOF 85.488 millions à fin 2021 ; soit une hausse nette des amortissements de XOF 5.694 millions comparé à 2020. Les sorties d'actifs, pratiquement en fin de vie, représentent XOF 2.035 millions au cours de cet exercice et sont essentiellement issues de nos plantations (renouvellement du verger).

*SAPH uses the uniform depreciation method over the fixed assets life. SAPH works with its technical teams to define a useful life for all new acquisitions.*

*The cumulative depreciation shot up to XOF 85,488 million at the end of 2021; showing a net increase of XOF 5,694 million compared to 2020.*

*Assets write off at the end of their life, represent XOF 2,035 million in the year and are related to the orchard's renewal.*

**e. Les plus ou moins-values de cession**

**e. Gains and losses on disposal of assets**

En millions XOF

Plus ou moins value de cession	Valeur Brute	Amort Pratiqués	VNC	Prix de cessions	+/- value de cession
Investissements incorporels	0	0	0		0
Terrains	0	0	0		0
Investissements agricoles	1 370	1 362	8		-8
Batiments - Constructions	0	0	0		0
Materiel et outillage industriel	361	286	74		-74
Materiel et mobilier de bureau	161	158	3		-3
Materiel de transport	142	135	7	14	7
<b>Biens pris en location-acquisition</b>			0		0
Installation et agencement	0	0	0		0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0		0
Immobilisations corporelles en cours autres	2	0	2		-2
Avances et acomptes s/immo. Corp.	0	0	0		0
Prêts, cautionn. & aut. Créances			0		0
Prêts au personnel			0		0
<b>Total des plus ou moins values de cessions</b>	<b>2 035</b>	<b>1 942</b>	<b>94</b>	<b>14</b>	<b>-80</b>

La moins-value de cession de XOF 80 millions constatée au cours de l'exercice 2021 résulte principalement du remplacement des presses à balles sur le site de Bongo

*The capital loss on disposal of XOF 80 million recorded during the 2021 financial year mainly results from the replacement of the baling presses on the Bongo site*

**NOTE 4. LES INVESTISSEMENTS FINANCIERS**

**NOTE 4. FINANCIAL ASSETS**

En millions XOF

Investissements financiers	2021	2020	Augment	Diminut	Reclas
Autres créances ratt à des participat. > 1 an	12	12	0	0	0
Prêts, cautionnements et autres créances > 1 an	316	352	19	-55	0
Prêts au personnel > 1 an	0	0	0	0	0
<b>Total des investissements financiers</b>	<b>327</b>	<b>363</b>	<b>19</b>	<b>-55</b>	<b>0</b>

Les investissements financiers sont constitués par des participations que détient SAPH sur le Centre National de Recherche Agronomique – CNRA pour XOF 12 millions, des dépôts et cautionnement pour XOF 282 millions et des prêts aux planteurs villageois pour XOF 34 millions.

*Financial investments consist of shares in the National Center for Agronomic Research – CNRA for XOF 12 million, deposits and guarantees for XOF 282 million and loans to Outgrowers for XOF 34 million.*

Au cours de cet exercice, le compte de dépôts et cautionnements connaît une baisse nette de XOF 36 millions.

*During this financial year, the deposit and guarantee account experienced a net decrease of XOF 36 million.*

Il est à noter que les investissements financiers font l'objet d'une dépréciation pour XOF 76 millions. Cette dépréciation porte sur les dépôts et cautionnements.

*It should be noted that financial investments are subject to a depreciation of XOF 76 million. This impairment relates to deposits and guarantees.*

**NOTE 6. LES ACTIFS STOCKES**

**NOTE 6. INVENTORIES**

**a. Les matières premières**

**a. Raw material**

En millions XOF

STOCK NON USINE	2021	2020	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Valeur de la matière première - en XOF	21 082	17 800	3 282	18%	3 282
Quantités - Tonnes	36 147	34 628	1 519	4%	886
<b>Prix par kilogramme</b>	<b>583,24</b>	<b>514,05</b>	<b>69,19</b>	<b>13%</b>	<b>2 396</b>

Le stock de matières est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production.

On note sur la fin de l'exercice un stockage supplémentaire de matières premières de 1.519 tonnes, soit 4% de plus qu'en 2020 et un prix unitaire moyen en hausse de XOF 69,19 le kilogramme, soit 13%. La hausse de la valeur stock de matière première caoutchouc de XOF 3.282 millions est due à l'effet combiné du volume stocké avec un impact en valeur de XOF 886 millions et du prix moyen du kilogramme stocké avec un impact en valeur de XOF 2.396 millions.

*Raw materials are valued at the weighted average cost. The period used is the month and the valuation is made according to market conditions and internal production costs.*

*At the end of the financial year, we note an additional inventory of raw materials of 1,519 tonnes, i.e. 4% more than in 2020 and an average unit price up by XOF 69.19 per kilogram, i.e. up 13%.*

*The increase in the inventory by XOF 3,282 million is due to the combined effect of the volume for a total of XOF 886 million and the average price per kilogram with an impact in value of XOF 2,396 million.*

**b. Les produits finis caoutchouc**

**b. Finished goods**

STOCK USINE	2021	2020	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Valeur du produit fini - en XOF	13 824	11 406	2 418	21%	2 418
Quantités - Tonnes	20 037	18 327	1 710	9%	1 180
<b>Prix par kilogramme</b>	<b>689,95</b>	<b>622,40</b>	<b>67,56</b>	<b>11%</b>	<b>1 238</b>

Le stock de produits finis est valorisé au coût moyen pondéré calculé de façon périodique. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière du coût matière et des coûts internes de production. Le stock de produits finis s'établit à 20.037 tonnes à fin 2021, soit une hausse de 1.710 tonnes par rapport à fin 2020. Les coûts unitaires moyens du stock sont également en hausse de 11% passant de XOF 622 le kilogramme en 2020 à XOF 690 le kilogramme en 2021. La hausse de la valeur stock de produits finis est de XOF 2.418 millions est due à l'effet combiné des volumes stockés avec un impact en valeur de XOF 1.180

*Finished products are valued at the weighted average cost. The period used is the month and the valuation is made in relation to the raw material cost and the processing costs.*

*Finished products inventory stood at 20,037 tons at the end of 2021, an increase of 1,710 tons compared to the end of 2020 due to the world logistical crisis as already mentioned. The average unit cost is up 11% from XOF 622 per kilogram in 2020 to XOF 690 per kilogram in 2021.*

*The increase in inventory of XOF 2,418 million is due to the combined effect of the volumes for XOF 1,180*

millions et du prix moyen du kilogramme stocké avec un impact en valeur de XOF 1.238 millions.

### c. Les marchandises et autres approvisionnements

Le stock de plaquette ou billon de bois est valorisé au coût moyen pondéré. La période retenue est le mois et la valorisation se fait à la lumière des conditions du marché et des coûts internes de production. Pour ce stock, SAPH a fait le choix de l'inventaire intermittent. Par contre, le stock de matières consommables est valorisé au coût moyen pondéré après chaque entrée et fait l'objet d'un inventaire permanent.

Les autres matières stockées incluent également les plants en cours. Au cours de cet exercice, ces stocks sont en hausse de XOF 401 millions (dont XOF 159 millions de plants) et traduit une anticipation des commandes des intrants agricoles et des pièces de rechanges pour amortir la flambée des prix due à la hausse des coûts de l'énergie.

Une partie de ce stock fait l'objet d'une dépréciation de XOF 711 millions dont XOF 586 millions concernent les stocks à rotation lente et les stocks obsolètes

*million and the average price for XOF 1,238 million.*

### c. Goods and other supplies

*Goods and others supplies are valued at the weighted average cost. The period used is the month and the valuation is made in relation to market conditions and internal production costs. For this inventory, SAPH is using the intermittent inventory method. On the other hand, the stock of consumable materials is valued at the weighted average cost after each entry and is the subject of a permanent inventory.*

*Other stored materials also include nursery material. During the financial year, these inventories are up XOF 401 million (including XOF 159 million nursery material) and reflect anticipated orders for agricultural inputs and spare parts to cushion the energy prices linked inflation.*

*Part of this inventory is subjected to a depreciation of XOF 711 million, of which XOF 586 million concerns slow-moving and obsolete items.*

## NOTE 7. LES CLIENTS

### a. Les clients

En millions XOF

Clients	2021	2020	Variation Valeur	Variation %
Clients	1 281	1 557	-276	-18%
Clients - Groupe	23 824	14 117	9 706	69%
Clients, État et Collectivités publiques	177	187	-10	-5%
Créances douteuses	1 342	1 485	-142	-10%
Clients, factures à établir	616	580	35	6%
Dépréciation comptes clients - Créances douteuses	-1 369	-1 474	105	-7%
<b>Total Clients</b>	<b>25 872</b>	<b>16 453</b>	<b>9 419</b>	<b>57%</b>

Le solde net du poste clients s'établit à XOF 23.824 millions à fin décembre 2021 contre XOF 16.453 millions à fin 2020 ; soit une hausse nette de XOF 9.419 millions. Cette hausse se justifie par la hausse des cours et des volumes vendus sur la dernière partie de l'année ; les délais clients étant pratiquement identiques sur les deux exercices.

*The net balance of trade receivables stood at XOF 23,824 million at the end of December 2021 against XOF 16,453 million at the end of 2020; i.e. a net increase of XOF 9,419 million. This increase is explained by rising sales prices and larger volumes sold in the last part of the year; the customer payment terms remaining identical over the two fiscal years.*

**b. Les clients, avances reçues**

Les avances reçues des clients sont de XOF 33 millions à fin 2021 contre XOF 172 millions à décembre 2020.

**b. Customers, deposits**

*Advances received from customers amounted to XOF 33 million at the end of 2021 compared to XOF 172 million at December 2020.*

**NOTE 8. LES AUTRES CREANCES****NOTE 8. OTHER DEBTORS**

En millions XOF

Autres créances	2021	2020	Variation Valeur	Variation %
Personnels débiteurs	595	889	-293	-33%
Etat et collectivités publiques	4 668	6 216	-1 548	-25%
Associés et groupes	0	0	-0	-100%
Autres créances	121	146	-24	-17%
Provisions pour risques à court terme	-367	-339	27	8%
<b>Total autres créances</b>	<b>5 018</b>	<b>6 911</b>	<b>-1 894</b>	<b>-27%</b>

**a. Le personnel débiteur****a. Staff**

Le personnel débiteur enregistre les avances et acomptes aux personnels. Ce poste connaît une forte baisse en 2021 suite à une rationalisation des avances aux personnels.

*Debtor staff records advances and loans to staff. We registered a sharp drop in 2021 as loans and advances to staff were rationalized.*

**b. Les autres créances****b. Other debtors**

Les créances diverses s'établissent à XOF 121 millions à fin 2021 et sont constituées majoritairement des charges constatées d'avance.

*Other debtors amounted to XOF 121 million at the end of 2021 and are mainly made up of prepaid expenses.*

**c. L'Etat et les Collectivités Publiques****c. State**

Le compte Etat et Collectivités Publiques enregistre le crédit de TVA soumis à remboursement. Ce crédit fait l'objet de procédure de remboursement auprès de la Régie dédiée au remboursement des crédits de TVA. SAPH bénéficie, à cet effet, de la procédure accélérée de remboursement prévue par l'art.382 bis du CGI (code général des impôts).

*The State account records VAT credits due for refund. This credit is subjected to a refund process under the dedicated VAT Régie. SAPH benefits from the accelerated reimbursement procedure defined by art. 382 bis of the CGI (General Tax Code).*

Le compte Etat et Collectivités Publiques baisse de XOF 1.548 millions au cours de cet exercice comparé à fin 2020. Cette baisse du volume du crédit de TVA s'explique par les remboursements reçus de la Régie pour XOF 4.715 millions au cours de l'exercice.

*The State account dropped by XOF 1,548 million during the financial year as refunds of XOF 4,715 million were received.*

**d. Les provisions sur les autres créances**

Les provisions pour dépréciations des créances augmentent de XOF 27 millions pour s'établir à XOF 367 millions à fin 2021. Cette hausse est due au rejet d'une partie du crédit de TVA soumis à remboursement.

**NOTE 12. LES TRANSFERTS DE CHARGES**

Les transferts de charges enregistrent principalement le transfert des avantages en nature dans les comptes du personnel. Ces transferts de charges représentent à fin 2021, XOF 338 millions.

**NOTE 13. LE CAPITAL SOCIAL**

En millions XOF

Capital social	2021	2020	Hausse	Baisse	Reclas
Capital social	14 594	14 594			
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233	233			
<b>TOTAL CAPITAL SOCIAL</b>	<b>14 827</b>	<b>14 827</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le capital social de XOF 14.594 millions est constitué de 25.558.005 d'actions entièrement libérées d'une valeur unitaire de XOF 571.

Les actions sont réparties comme suit :

*Répartition capital SAPH au 31 12 2021*

Actionnaires	Stable		Flottant		Total	
	Nbre Titres	% Titres	Nbre Titres	% Titres	Nbre Titres	% Titres
SIPH	7 619 775	29,81%	9 773 925	38,24%	17 393 700	68,06%
Michelin	2 527 330	9,89%	2 073 110	8,11%	4 600 440	18,00%
Autres porteurs	206 870	0,81%	3 356 995	13,13%	3 563 865	13,94%
<b>Total</b>	<b>10 353 975</b>	<b>40,51%</b>	<b>15 204 030</b>	<b>59,49%</b>	<b>25 558 005</b>	<b>100,00%</b>

source Sogebourse

**d. Provisions for other debtors**

Provisions for receivables increased by XOF 27 million to stand at XOF 367 million at the end of 2021. This increase is due to the rejection of part of the VAT credit.

**NOTE 12. EXPENSES TRANSFERS**

Expense transfers primarily record the transfer of benefits in kind to personnel accounts. These expense transfers represent at the end of 2021, XOF 338 million.

**NOTE 13. SHARE CAPITAL**

SAPH's share capital of XOF 14,594 million comprises 25.558.005 shares fully accessible at a unit value of XOF 571.

The present shares repartition is as follows :

**NOTE 14. LES RESERVES****NOTE 14. RESERVES**

En millions XOF

Réserves	2021	2020	Hausse	Baisse	Reclas
Réserves indisponibles	2 919	2 919			
Réserves libres	50 410	50 410			
Report à nouveau (+ ou -)	6 263	2 527	3 736		
<b>TOTAL RESERVES</b>	<b>59 592</b>	<b>55 856</b>	<b>3 736</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les réserves indisponibles sont dotées dans la limite de 10% du résultat distribuable ; elles cessent d'être obligatoires lorsque le montant des réserves atteint 20% du capital social. SAPH a atteint la limite et ne dote plus cette réserve.

A l'issue de l'AGO des actionnaires du 14 juin 2021, il a été décidé de porter dans la rubrique « report à nouveau » le bénéfice non distribué de XOF 3.736 millions de l'exercice 2020 ; portant ainsi les « reports à nouveau » à XOF 6.263 millions.

*Unavailable reserves are statutorily limited to 10% of the distributable result; they cease to be mandatory when the amount of reserves reaches 20% of the shared capital. SAPH has reached this limit and no longer needs to increase this reserve.*

*At the Shareholders' OGM of June 14, 2021, it was decided to account as « retained earnings » the undistributed profit of XOF 3,736 million for the 2020 financial year; thus bringing the "retained earnings" to XOF 6,263 million.*

**NOTE 15. LES PROVISIONS REGLEMENTEES****NOTE 15. SPECIAL RESERVE**

Les provisions réglementées sont la conséquence d'une dérogation de l'administration fiscale pour l'amortissement d'un fonds de commerce sur une période de cinq années à compter du 1er janvier 2008. Ce goodwill est hérité de la fusion avec ex-SAIBE en janvier 2007 pour une valeur de XOF 8.649 millions ; il est enregistré dans les actifs immobilisés de SAPH.

*The regulated provisions are resulting from the tax authorities approval of the amortization of a goodwill over a period of five years from January 1, 2008.*

*This goodwill was generated by the merger with ex-SAIBE in January 2007 for a value of XOF 8,649 million and is recorded in the fixed assets of SAPH.*

**NOTE 16. DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES****NOTE 16. BORROWINGS****a. Les dettes financières****a. Loans**

En millions XOF

Rubriques dettes financières	2021	2020	Hausse	Baisse	Reclass
CMT 20 milliards XOF	0	4 000		4 000	
CMT 10 milliards XOF	1 000	3 000		2 000	
CMT 7 milliards XOF	4 902	6 325		1 422	
Autre emprunt - Group	15 743	15 743			
Emprunt équivalent de crédit-bail	1 224	717	865	359	
Intérêts courus	108	77	31		
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIERES</b>	<b>22 977</b>	<b>29 861</b>	<b>897</b>	<b>7 781</b>	<b>0</b>

SAPH a contracté trois emprunts :

*SAPH has taken out three loans:*

**i. Un emprunt de 30 milliards**

Contracté à partir de 2015 auprès d'ECOBANK CI, SIB et BIAO pour une période de sept années avec un différé de 24 mois. Les garanties données sont consignées dans une convention de gage portant sur les actifs industriels de la société et le respect de normes financières :

- Le ratio « dette nette/EBE » qui doit être inférieur ou égal à 4
- Le ratio de « couverture du service de la dette » qui doit être supérieur ou égal à 1,25

SAPH a remboursé au cours de cet exercice XOF 6.000 millions du capital de l'emprunt de XOF 30.000 millions contracté auprès des établissements financiers. Ce remboursement porte le capital à rembourser à XOF 1.000 millions à fin décembre 2021.

**ii. Un emprunt de 7 milliards**

Acquis en fin d'année 2019 auprès de la BNI pour une période de soixante mois avec un différé de 6 mois destinés au refinancement des investissements de SAPH. Les garanties portent sur les gages donnés sur les matériels acquis à hauteur de Sept milliards et une délégation d'assurance multirisque professionnelle sur le matériel à gager.

Concernant ce prêt de XOF 7.000 millions, SAPH a remboursé au cours de cet exercice XOF 1422 millions du capital emprunté, portant ainsi le capital restant à XOF 4.902 millions à fin décembre 2021.

**iii. Un emprunt de 24 millions d'euros (XOF 15,743 milliards)**

Contracté en novembre 2020 auprès de SIPH (Société Internationale de Plantation d'Hévéas) pour une période de dix ans, cet emprunt servira au financement de la construction de la nouvelle usine de traitement de caoutchouc naturel, et le financement des investissements Agro-Industriels ou autres dépenses d'investissements.

Le remboursement du capital est suspendu jusqu'au 30 avril 2022.

**iv. Ouverture d'une ligne de financement par crédit-bail**

Négociée auprès de la SIB pour le financement du matériel roulant, une ligne de crédit de XOF 1 milliards par an a été ouverte pour SAPH. La durée du crédit est de 36 mois ou 60 mois en fonction du type du matériel roulant financé. L'encours à fin décembre 2021 s'élève à XOF 1.224 millions.

***i. An XOF 30 000 million loan***

*Contracted from 2015 with ECOBANK CI, SIB and BIAO for a period of seven years with a 24-month grace period. The guarantees given are set out in a pledge agreement covering the company's industrial assets and compliance with financial standards*

- The « net debt/EBITDA » ratio, which must be less than or equal to 4*
- The « debt service coverage » ratio, which must be greater than or equal to 1.25*

*SAPH refunded XOF 6 000 million in 2021 on this loan. The net balance remaining to be refunded stands at XOF 1 000 million as at the end of 2021.*

***ii. A second loan of XOF 7 000 million***

*Obtained in December 2019 from BNI, for a duration of 60 months and an initial no refund period of 6 months. This was made to refinance some investments. Guarantees were given on equipments for a total of XOF 7 000 million and its risk insurance contract.*

*SAPH refunded XOF 1 422 million on this loan. The net balance remaining to be refunded stands at XOF 4 902 million as at end of 2021.*

***iii. A third loan of 24 million euros (XOF 15 743)***

*Contracted in November 2020 with SIPH (Société Internationale de Plantation d'Hévéas) for a period of ten years, this loan will be used to finance the construction of the new natural rubber processing plant and to finance Agro Industrial or others expenditures.*

*The repayment of capital is suspended until April 30, 2022.*

***iv. Opening of a lease line***

*Negotiated with SIB for the financing of the fleet of vehicles, a credit line of XOF 1 billion per year was opened for SAPH. The duration of the credit is 36 months or 60 months depending on the type of equipment financed. The outstanding amount at the end of December 2021 amounts to XOF 1.224 million.*

**b. Les provisions pour risques****b. Provisions for risks**

En millions XOF

Rubriques provisions	2021	2020	Hausse	Baisse	Reclass
Provisions pour litige	120	15	107	2	
Provisions pour impôts	0	0	0		
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>120</b>	<b>15</b>	<b>107</b>	<b>2</b>	

Les provisions sont constituées des litiges sociaux. La hausse observée au cours de cet exercice fait suite à de nouveaux litiges nés au cours de l'exercice.

*Provisions are taken for social litigation risks. The increase observed during this financial year result of new litigation.*

**c. Les engagements retraites et avantages assimilés****c. Retirement benefits**

SAPH a souscrit aux actifs de régimes de retraite auprès de la compagnie d'assurance ALLIANZ CI. Il s'agit d'un contrat de gestion du fonds collectif des indemnités de fin de carrière. Ce fonds collectif est alimenté par les cotisations versées annuellement par l'entreprise (provision pour IFC) et les produits financiers générés par ledit fonds (intérêt et participation bénéficiaires). En cas de départ à la retraite ou de licenciement collectif, Allianz verse à l'entreprise le montant à verser aux salariés.

*SAPH contracted ALLIANZ CI for the management of the collective retirement benefits account. This account is fed by contributions paid for by the Company (provision for end of service benefits) and the financial income generated by the fund (interests, dividends). When a person is laid off or retires, Allianz refunds the Company for the amounts disbursed.*

Le montant des engagements retraite de XOF 3.006 millions à fin 2020, a été porté à XOF 3.272 millions à fin décembre 2021.

*The total retirement benefits, which stood at XOF 3.006 million as at end of 2020, came up to XOF 3.272 million at the end of 2021.*

**NOTE 17. LES FOURNISSEURS D'EXPLOITATIONS****NOTE 17. SUPPLIERS**

En millions XOF

Fournisseurs	2021	2020	Variation Valeur	Variation %
Fournisseur Hors Groupe	5 161	5 584	-424	-8%
Fournisseurs Plantations PV	2 624	4 327	-1 703	-39%
Fournisseurs Groupe	1 094	1 252	-158	-13%
Fournisseurs, Factures non parvenues	4 337	3 265	1 072	33%
Fournisseurs, retenues de garantie	18	0	18	
<b>Total fournisseurs</b>	<b>13 234</b>	<b>14 428</b>	<b>-1 194</b>	<b>-8%</b>

Le poste fournisseurs d'exploitation baisse de XOF 1.194 millions pour s'établir à XOF 13.234 millions à fin décembre 2021. Cette baisse résulte globalement d'une amélioration de nos délais de règlement sur 2021 comparé à 2020 notamment pour nos fournisseurs de matière première (3 jours de délai à fin 2021 contre 9 jours à fin 2020). Cette réduction de délai de règlement est indispensable pour garantir l'approvisionnement de nos usines dans un contexte plus compétitif que l'année précédente et a été permise par le financement reçu en Décembre 2020.

*The suppliers balance reduced by XOF 1.194 million to stand at XOF 13.234 million at the end of December 2021. This decrease results from an overall improvement in our payment terms in 2021 compared to 2020, particularly for Smallholders (3 days at the end of 2021 against 9 days at the end of 2020). This reduction in payment terms was essential to guarantee supply to our factories in a more competitive environment than in the previous year and was made possible by the loan obtained in December 2020.*

#### **NOTE 18. LES DETTES SOCIALES ET FISCALES**

##### **a. Les dettes sociales**

Les dettes sociales s'établissent à XOF 4.095 millions à fin décembre 2021 et sont constituées principalement des provisions pour congé et des provisions pour gratification.

##### **b. Les dettes fiscales**

La variation de la dette fiscale en hausse de XOF 3.332 millions en 2021 comparé à décembre 2020 est liée principalement à l'impôt sur le bénéfice en hausse sur l'exercice.

#### **NOTE 18. SOCIAL AND FISCA DEBTS**

##### **a. Social debts**

*Social debts total XOF 4.095 million, mainly as provisions for annual leave and gratification increased.*

##### **b. Fiscal debts**

*Fiscal debts variation of XOF 3.332 million in 2021 compared to 2020 results from the increased gross profit.*

#### **NOTE 19. LES AUTRES DETTES**

Les autres dettes s'établissent à fin 2021 à XOF 221 millions et enregistrent les dividendes à payer et des opérations en cours de traitement.

#### **NOTE 19. OTHER DEBTS**

*The other debtors account amount to XOF 221 million at the end of 2021 and record dividends payable and operations in process.*



**NOTE 20. LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

**NOTE 20. CASH FLOW STATEMENT**

En millions XOF

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)**

LIBELLES		EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
<b>Trésorerie nette au 1er janvier</b> (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	<b>A</b>	<b>-8 355</b>	<b>-18 398</b>
<b>Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)</b>		<b>28 570</b>	15 508
- Variation des stocks		-6 054	-3 183
- Variation des créances		-7 069	-4 413
+ Variation du passif circulant (1)		2 420	-1 498
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>B</b>	<b>17 868</b>	<b>6 414</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-1	-77
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-14 610	-6 200
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-19	
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		14	111
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		55	60
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>C</b>	<b>-14 561</b>	<b>-6 106</b>
+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
- Dividendes versés		-3 757	
+ Emprunts		897	15 743
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-7 781	-6 008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>F</b>	<b>-10 642</b>	<b>9 735</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE</b>	<b>G</b>	<b>-7 335</b>	<b>10 043</b>
<b>Trésorerie nette au 31 décembre N</b> Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	<b>H</b>	<b>-15 690</b>	<b>-8 355</b>

L'activité génère une capacité d'autofinancement globale (CAFG) de XOF 28.570 millions en nette progression par rapport à 2020 (XOF 15.508 millions). L'amélioration de la capacité d'autofinancement globale est en phase avec le résultat net dégagé par l'activité au cours de l'exercice.

Le flux de trésorerie dégagé par l'activité opérationnelle reste élevé comparé à 2020 malgré une variation du besoin en fonds de roulement (BFR) en hausse par rapport à 2020. Cette variation du BFR est induite par la hausse de l'activité au cours de cet exercice d'une part et par une amélioration des délais de rotations des différents postes du BFR, notamment les stocks (Cf. Note 6) et les créances (Cf. Note 7&8).

Le flux de trésorerie dégagé par l'activité opérationnelle est suffisant pour financer les

*The cash flow stands at 28.570 million, a clear improvement compared to 2020. This is a consequence of the increased levels of activity during the financial year.*

*The cash flow generated by the activity remains high compared to 2020 despite an increase in the working capital requirement (WCR) compared to 2020. This variation in the WCR is induced by the increase in activity during this period and by the turnaround improvement of various WCR items, in particular inventories (Cf. Note 6) and receivables (Cf. Notes 7 & 8).*

*Cash flow from operations was sufficient to cover capital expenditures for the year. However to take care of financing needs of XOF 10,642 million, SAPH had recourse to an additional borrowing of XOF 7,335*

dépenses d'investissements de l'exercice. Cependant, pour faire face aux dépenses de financement de XOF 10.642 millions, SAPH a eu recours à un concours supplémentaire de XOF 7.335 millions, notamment par l'utilisation des lignes de crédit pour équilibrer ses dépenses.

La situation de trésorerie à fin décembre s'en trouve donc dégradée, passant d'un solde d'ouverture négatif de XOF 8.355 millions à un solde de clôture négatif de XOF 15.690 millions.

*million, notably through the use of short-term credits. The cash position at the end of December therefore deteriorated from a negative opening balance of XOF 8,355 million to a negative closing balance of XOF 15,690 million.*

**NOTE 21. LES PRODUITS D'EXPLOITATION**

1. VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES

**NOTE 21. INCOMES**

1. SALES AND TURNOVER

CHIFFRE D'AFFAIRES	2021	2020	Variation Valeur	Variation %
Produits du caoutchouc	200 883	151 938	48 945	32%
Produits de palmiers	3 119	1 257	1 862	148%
Autres produits agricoles (bois)	907	1 154	-247	-21%
Articles magasins	411	1 217	-806	-66%
Prestations	3 474	3 223	251	8%
<b>Total chiffres d'affaires</b>	<b>208 794</b>	<b>158 789</b>	<b>50 005</b>	<b>31%</b>

a. Chiffre d'affaires caoutchouc

*a. Rubber turnover*

CHIFFRE D'AFFAIRES CAOUTCHOUCS	2021	2020	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
<b>Chiffre d'affaires - millions XOF</b>	<b>200 883</b>	<b>151 938</b>	<b>48 945</b>	<b>32%</b>	<b>48 945</b>
Quantités vendues - Tonnes	241 823	219 565	22 258	10%	18 490
Prix vente / kg	831	692	139	20%	30 455

Le chiffre d'affaires caoutchouc de l'exercice s'élève à XOF 200.883 millions soit une progression de XOF 48.945 millions (32%) par rapport à celui à fin 2020. Cette forte hausse du chiffre d'affaires est principalement liée à une augmentation des volumes vendus (+22.258 tonnes) avec un impact en valeur de XOF 18.490 millions, et à l'effet du prix moyen de vente en hausse de XOF 139 le kilogramme avec un impact de XOF 30.455 millions.

*Rubber sales stand at XOF 200,883 million, an increase of XOF 48,945 million (32%) compared to 2020. This strong increase in revenues is mainly due to an increase in volumes sold (+22,258 tons) with an impact in value of XOF 18,490 million, and to the improvement of the average selling price, in line with better SICOM levels, up XOF 139 per kilogram with an impact of XOF 30,455 million.*

### **b. Ventes des autres produits finis (palmier et bois)**

Les autres produits finis agricoles en hausse de XOF 1.615 millions, sont principalement constitués de la vente de CPO. SAPH a en effet conclu en cours d'année 2020, un contrat de sous-traitance pour la transformation de sa production de régime de palme en huile (CPO) avec la société SOGB. Cette hausse du chiffre d'affaires CPO correspond à une augmentation de la production d'huile de palme (4.865 tonnes en 2021 contre 2.393 tonnes en 2020) liée à l'accroissement du volume de régimes produits et par une amélioration du taux d'extraction (22% en 2021 contre 20,8% en 2020).

Ce résultat est compensé par une baisse sur les ventes de bois de XOF -247 millions, les quantités vendues ayant été réduites par rapport à l'exercice précédent dans une situation de marché plus compétitive.

### **c. Les travaux, services vendus et autres produits**

Les travaux et services vendus enregistrent les prestations d'encadrements aux planteurs privés et au FIRCA ; les formations et les prestations diverses. Ils baissent de XOF 555 millions au cours de l'année et masquent :

- Une hausse légère des prestations d'encadrements FIRCA et d'encadrement des plantations en gestion au cours de cet exercice respectivement de XOF 110 millions et XOF 43 millions.
- Une baisse des ventes de carburant de XOF 779 millions ; les termes de l'autorisation dont bénéficiait SAPH ayant évolué.

## **2. LA PRODUCTION IMMOBILISEE**

La production agricole enregistre le transfert des travaux de production d'immobilisation agricole et de production non-agricole. La baisse de XOF 286 millions observée au cours de cette année s'explique par une baisse de la production immobilisée agricole de XOF 750 millions et une hausse des productions immobilisées non agricoles de XOF 464 millions au cours de l'exercice.

Les productions immobilisées non agricoles sont constituées en partie par des charges d'intérêt capitalisées : une baisse de XOF 309 millions sur les plantations et une hausse de XOF 686 millions sur la nouvelle usine de Soubré.

### **b. sales of other finished goods**

*Other agricultural finished products, up XOF 1,615 million, are mainly made up of the sale of CPO. SAPH concluded a subcontract for the transformation of its palm kernel oil production into oil (CPO) during the year 2020 with SOGB. This increase in CPO sales corresponds to an increase in palm oil production (4,865 tons in 2021 compared with 2,393 tons in 2020) linked to increased bunches volumes and an increase in the extraction rate (22% in 2021 compared with 20.8% in 2020). This result is offset by a decrease in wood sales of XOF -247 million, where volumes were affected by a more competitive market than in previous years.*

### **c. Works, services and other goods**

*Works and services are made of technical assistance to Outgrowers delivered on FIRCA contracts, training and other services. The total decreases by XOF 555 million in the year:*

- *A slight increase in FIRCA and plantation management services during this fiscal year of XOF 110 million and XOF 43 million respectively.*
- *A decrease in fuel sales of XOF 779 million, as the terms of the authorization granted to SAPH changed.*

## **2. CAPITALIZED PRODUCTION**

*Agricultural production records the transfer of agricultural capital works and non-agricultural production. The decrease of XOF 286 million observed during this year is explained by a decrease in the level of agricultural investments of XOF 750 million compared to 2020; offset by the increase in non-agricultural capitalized production of XOF 464 million during the year.*

*Non-agricultural capitalized production consists in part of capitalized interest expenses: a decrease of XOF 309 million on plantations and an increase of XOF 686 million on the new Soubré factory.*

### 3. LES AUTRES PRODUITS

Cette rubrique est de XOF 237 millions en 2021 et enregistre principalement des reprises de charges provisionnées pour risques ainsi que des indemnités d'assurance reçue.

La forte baisse de XOF 1407 millions observée entre 2021 et 2020 découlent principalement des reprises de charges provisionnées relatives au rejet de crédit de TVA et des reprises de provisions sur créances au cours de l'exercice 2020 respectivement de XOF 1.082 millions et de XOF 290 millions sans équivalent en 2021.

### 3. OTHER GOODS

*This item amounts to XOF 237 million in 2021 and mainly includes reversals of provisioned expenses for risks as well as insurance indemnities received.*

*The significant decrease of XOF 1,407 million between 2021 and 2020 is mainly due to the reversal of provisioned expenses related to the VAT credit rejection and the reversal of provisions on receivables in fiscal year 2020 of XOF 1,082 million and XOF 290 million respectively, with no equivalent in 2021.*

#### NOTE 22. LES ACHATS DE MATIERES ET FOURNITURES

##### a. Achat de caoutchouc

ACHATS DE CAOUTCHOUC PV	2021	2020	Variation Valeur	Variation %	Effet Prix/Qté
Achat PV - millions XOF	118 780	87 262	31 518	36%	31 518
Quantités achetées - Tonnes	211 842	191 147	20 695	11%	11 604
<b>Prix d'achat par kilogramme</b>	<b>561</b>	<b>457</b>	<b>104</b>	<b>23%</b>	<b>19 915</b>

Les achats de caoutchouc aux planteurs villageois progressent de XOF 31.518 millions sur 2021 pour s'établir à XOF 118.780 millions à fin décembre.

Cette variation découle principalement de l'effet des volumes achetés (+20.695 tonnes) avec un impact en valeur de XOF 11.604 millions ; et de l'effet du prix moyen d'achat en hausse par rapport à 2020 (XOF 104 le kilogramme).

*Rubber purchases from Outgrowers increased by XOF 31,518 million over 2021 to XOF 118,780 million at the end of December.*

*This variation is mainly due to purchased volumes (+20,695 tons) with a value impact of XOF 11,604 million; and the average purchase price, which is higher than in 2020 (XOF 104 per kilogram).*

##### b. Les autres achats

Les autres achats augmentent de XOF 1459 millions par rapport à décembre 2020 et s'expliquent principalement par :

- La hausse des fournitures magasins de XOF 251 millions due aux consommations de pièces de rechanges pour les travaux de maintenance/révisions de nos unités de production.
- Les hausses observées sur les emballages de XOF 413 millions sont liées à la hausse de la consommation de palettes, d'intercalaires et de housse nécessaire au conditionnement des produits ; elles sont en rapport avec la hausse de l'activité.

##### b. Other purchases

*Other purchases increased by XOF 1,459 million compared to December 2020 and are mainly due to:*

- *The increase in store supplies of XOF 251 million is due to the consumption of spare parts for maintenance/overhaul work on our production units.*
- *The increase in packaging of XOF 413 million is linked to the increase in consumption of pallets, interleaves and covers necessary for the packaging of products; it is related to the increase in activity.*
- *The XOF 168 million decrease in purchases of consumables is related to the decrease in consumption of industrial inputs (phosphoric acids and SHA), which*

- La baisse des achats de matières consommables de XOF 168 millions en relation avec la baisse de la consommation des intrants industriels (acides phosphoriques et SHA) qui fait l'objet d'un suivi pour optimiser l'utilisation.
- La hausse des achats de petits matériels et outillages de XOF 411 millions est liée aux activités de prestation FIRCA avec la hausse de l'acquisition des gabarits de traçage dont l'utilisation est désormais étendue aux saigneurs.
- La hausse des achats de travaux de XOF 232 millions est plutôt liée au reclassement sur 2021 des dépenses initialement postées dans le poste entretien et réparation.
- La hausse des matières combustibles de XOF 386 millions en 2021 liée essentiellement à l'augmentation des dépenses de gaz butane due à la hausse des prix observés sur l'exercice et accessoirement à l'augmentation des volumes consommés liés à l'activité. Cette hausse des combustibles est liée également à la hausse de la consommation de gasoil à la suite des délestages observés sur une partie de l'exercice et qui a obligé l'entreprise à recourir aux groupes électrogènes.
- La consommation d'électricité sur 2021, pratiquement identique à celle de 2020 malgré la hausse de la production usinée, est à mettre en rapport avec les délestages observés au cours de l'exercice.

*were closely monitored to optimize their use.*

- *The increase in purchases of small equipment and tools of XOF 111 million is linked to FIRCA service activities with the increase in the acquisition of tracing templates which are now being used by tappers.*
- *The increase in purchases of works for XOF 232 million is rather related to the reclassification to 2021 of expenses initially posted in the maintenance and repair item.*
- *The increase in fuel costs of XOF 386 million in 2021 is essentially linked to the increase in butane gas expenditure due to the energy prices inflation during the year and to the increase in volumes consumed in connection with the business. This increase in fuel costs is also linked to the increase in diesel consumption following the power cuts observed over part of the year, triggering a large use of gensets.*
- *Electricity consumption in 2021 is practically the same as in 2020, despite the increase in production, due to the same load shedding observed during the year.*

**NOTE 23. LES TRANSPORTS**

**NOTE 23. TRANSPORTATION**

En millions XOF

Transports	2021 a	2020 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Transports sur ventes	392	561	-169	-30%
Transports du Personnel	0	0	0	
Transports de plis	6	13	-7	-56%
Autres - transports	2 645	65	2 580	3998%
<b>TOTAL</b>	<b>3 043</b>	<b>639</b>	<b>2 404</b>	<b>376%</b>

La hausse des frais de transport de XOF 2.404 millions est due au reclassement au cours de cet exercice de dépenses des autres transports comptabilisées en sous-traitance au cours des exercices précédents

*The increase in transportation costs of XOF 2,404 million is due to the reclassification in this fiscal year of other transportation expenses recorded as subcontracting in previous years for XOF 2,254 million.*

pour XOF 2.254 millions. Le reste de la variation est lié à l'activité de vente de CPO et de fond de tasse d'hévéas.

*The remainder of the change is related to the sales of CPO and cuplumps.*

#### NOTE 24. LES SERVICES EXTERIEURS

#### NOTE 24. EXTERNAL SERVICES

##### a. Services extérieurs

##### a. External services

En millions XOF

Services extérieurs	2021 a	2020 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Sous traitance Générale	2 172	4 397	-2 225	-51%
Locations et charges locatives	1 195	1 145	50	4%
Redevances Crédit-bail et contrats assimilés	185	144	41	29%
Entretien et réparations	2 168	2 279	-111	-5%
Assurances	238	265	-27	-10%
Études et recherches	1	1	0	27%
Publicité, publications, relations publiques	236	260	-24	-9%
Télécommunications	288	245	43	18%
<b>TOTAL</b>	<b>6 482</b>	<b>8 735</b>	<b>-2 254</b>	<b>-26%</b>

Les services extérieurs sont en baisse de XOF 2.254 millions et sont la conséquence du reclassement au cours de l'exercice de certaines rubriques, antérieurement comptabilisées en sous-traitance, dans les comptes de transport.

*External services decreased by XOF 2,254 million resulting from the reclassification during the year of certain items previously recorded as subcontracting now classified as transport.*

##### b. Autres services extérieurs

##### b. Other external services

En millions XOF

Autres services extérieurs	2021 a	2020 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Frais bancaires	335	199	136	68%
Rémunérations d'intermédiaires et conseils	6 845	6 591	254	4%
Frais de Formation du personnel	536	251	285	113%
Redevances pr brevets, licences, cssions, drt sim.	179	79	100	128%
Cotisations	24	41	-18	-43%
Personnel détaché ou prêté à l'entreprise	39	5	34	655%
Autres charges externes	1 443	1 171	272	23%
<b>TOTAL</b>	<b>9 402</b>	<b>8 338</b>	<b>1 064</b>	<b>13%</b>

Les autres services extérieurs augmentent de XOF 1.064 millions et se traduisent par :

- Les frais bancaires sont en hausse de XOF 136 millions et sont liés à l'activité et au paiement des dividendes au cours de l'exercice

*Other external services increased by XOF 1,064 million and consisted of:*

- *Bank charges increased by XOF 136 million in relation to the level of activity and the payment of dividends during the year*

- La hausse de la rémunération des intermédiaires et conseils qui progressent de XOF 254 millions et s'expliquent principalement par la rémunération des transitaires en rapport avec la hausse de l'activité ;
  - La hausse des frais de formation sur 2021 s'explique par la situation de crise sanitaire au Covid-19 qui avait prévalu en 2020 et avait limité les actions de formations sur cet exercice. L'exercice 2021 et l'allègement des restrictions sanitaires ont permis de reprendre les actions de formation du personnel.
  - La hausse des redevances pour brevet, licences, concession et droit similaire de XOF 100 millions est la conséquence d'un reclassement au cours de cet exercice des redevances annuelles SAP antérieurement comptabilisées en honoraire.
- La hausse des autres charges externes de XOF 272 millions est en rapport avec la reprise des missions, limitées en 2020 par les restrictions sanitaires liées au Covid-19 d'une part ; et d'autre part à l'accroissement des charges de gardiennage pour la sécurisation des matières (convoyages) et des sites de production.

- *The increase in remuneration of intermediaries and consultants, which rose by XOF 254 million is mainly explained by the remuneration of forwarding with an increased level of activity.*
- *Training expenses in 2021 were back to the pre-COVID19 levels which strongly affected them in 2020.*
- *The increase in royalties for patents, licenses, concessions and similar expenses for XOF 100 million is the result of a reclassification during the year of SAP licences previously recorded as fees.*
- *The increase in other external expenses of XOF 272 million is related to the resumption of missions, limited in 2020 by the COVID19 health restrictions and additional security expenses on the transfer of raw materials to the production sites.*

**NOTE 25. LES IMPOTS ET TAXES**

**NOTE 25. TAXATION**

En millions XOF

Impôts et Taxes	2021 a	2020 b	Variation valeur (a-b)	Variation % (a-b)/b
Impôts fonciers et taxes annexes	649	624	24	4%
Patentes, licences et taxes annexes	351	344	7	2%
Taxes sur appointements et salaires	468	760	-293	-38%
Taxes d'apprentissage	71	66	5	8%
Formation professionnelle continue	107	99	8	8%
Autres impôts et taxes directs	667	158	509	322%
Droits d'enregistrement	29	21	8	41%
Amendes pénales et fiscales	3	12	-9	-74%
Autres impôts et taxes	108	502	-395	-79%
<b>TOTAL</b>	<b>2 453</b>	<b>2 588</b>	<b>-135</b>	<b>-5%</b>

- Les impôts et taxes sont en baissent de XOF 135 millions au cours de cet exercice et s'explique par :
- L'impôt foncier et la contribution des patentes qui progressent légèrement de XOF 31 millions en rapport avec les investissements au cours de l'exercice 2020.
  - Les impôts sur salaires (ITS, taxes d'apprentissage

- Taxes are down by XOF 135 million during this fiscal year as:*
- *Property and patents taxes are up slightly by XOF 31 million in relation to investments in the 2020 fiscal year.*
  - *Payroll taxes (STI, apprenticeship and training*

et formation continue) qui baissent de XOF 293 millions suite à un ajustement en 2020 de l'assiette d'imposition pour tenir compte des conclusions du dernier contrôle fiscal de 2019 sur les ITS ; il est sans équivalent en 2021.

- La hausse des autres impôts et taxes directes est liée à la taxe sur le caoutchouc granulé. Cette taxe est due lorsque le cours moyen du caoutchouc sur le marché international atteint XOF 1.000. La moyenne des cours de novembre ayant atteint XOF 1.000,96, la taxe a été constatée. Le reste de la variation est lié à la taxe spéciale d'équipement qui progresse de XOF 50 millions.

- Une baisse des autres impôts et taxes de XOF 395 millions qui découle des sommes définitivement rejetées sur l'exercice 2020 suite à notre demande de réexamen sur le remboursement des crédits de TVA.

*taxes), which decline by XOF 293 million following an adjustment in 2020 of the tax base to consider the findings of the last STI tax audit in 2019; there is no equivalent in 2021.*

*- The increase in other direct taxes is related to the tax on granulated rubber. This tax was due when the average price of rubber on the international market reaches XOF 1,000. As the average price in November reached XOF 1,000.96, the tax had to be paid. The rest of the variation is linked to the special equipment tax which increased from XOF 5 to millions. Let's point out at this stage that the granulated rubber tax has been reviewed in 2022 and will now be collected by Customs on all exports.*

*- A decrease in other taxes of XOF 395 million resulting from amounts definitively disallowed in fiscal year 2020 on VAT credits refunds, without equivalent in 2021.*

**NOTE 26. LES CHARGES ET PERTES DIVERSES**

Les charges et pertes diverses varient très peu entre 2020 et 2021 et masquent une augmentation des aides aux communautés villageoises de XOF 121 millions ; une baisse des charges provisionnées sur les actifs de XOF 63 millions et des charges diverses en baisse de XOF 69 millions.

**NOTE 26. NON OPERATING EXPENSES AND LOSSES**

*Miscellaneous expenses and losses vary very little between 2020 and 2021 and mask an increase in community programs by XOF 121 million and a decrease in provisioned expenses on assets of XOF 63 million as well as a decrease in miscellaneous expenses for XOF 69 million.*

**NOTE 27. LES CHARGES DE PERSONNEL**

**NOTE 27. STAFF EXPENSES**

Charges du personnel	2021	2020	Variation valeur	Variation %
Rémunération du personnel	18 531	18 186	345	2%
Charges sociales	1 833	1 671	162	10%
Autres charges sociales	949	960	-11	-1%
<b>TOTAL</b>	<b>21 313</b>	<b>20 817</b>	<b>496</b>	<b>2%</b>

Les rémunérations du personnel sont en hausse de XOF 496 millions au cours de cet exercice comparé à 2020. Cette hausse de la masse salariale est en rapport avec la hausse des effectifs entre les deux périodes ; le salaire moyen mensuel du personnel ayant très peu évolué sur les deux exercices (XOF 267489 en 2021 contre XOF 267424 en 2020).

*Staff expenses are up XOF 496 million compared to 2020. This increase in payroll is related to the staff increase between the two periods; the average monthly salary of staff having changed very little over the two fiscal years (XOF 267,489 in 2021 versus XOF 267,424 in 2020).*

**NOTE 28. LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions baissent globalement de XOF 624 millions et s'expliquent principalement par :

- Les dotations aux amortissements des biens corporels baissent de XOF 425 millions essentiellement en rapport avec l'amortissement de l'outil de production.
- Les dotations aux provisions d'exploitation en baisse de XOF 184 millions enregistrent les ajustements des engagements retraites IFC pour XOF 100 millions ainsi que des provisions sur les litiges sociaux.

**NOTE 29. LE RESULTAT FINANCIER**

Le résultat financier évolue très peu entre 2021 et 2020 et résulte de la baisse des intérêts sur le court terme de XOF 310 millions et une hausse des intérêts sur le moyen et long terme XOF 474 millions au cours de cet exercice. Rappelons que le financement long terme obtenu en décembre 2020 nous a permis de faire baisser le niveau d'en-cours court terme moyen en 2021.

**D. RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE IFRS****I. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS OPÉRÉS PAR RAPPORT AUX COMPTES SYSCOHADA**

Pour les besoins du passage en IFRS les comptes 2021 ont été présentés selon le format IFRS. Les principaux retraitements effectués ayant abouti à la présentation des tableaux de passage aux normes IFRS sont résumés ci-après :

Au titre de la norme IAS 1, la présentation du bilan se fait suivant le critère d'exigibilité et de liquidité croissante. Ainsi, les emprunts à échéances 1 an au plus sont reclassés en passifs courants et ceux à plus d'un an sont en passifs non courants. De même, les opérations ne générant pas un accroissement net de l'actif, et ne correspondant donc pas à la définition de produits ont été reclassées ;

La production immobilisée est ainsi reclassée en

**NOTE 28. DEPRECIATION AND PROVISIONS**

*Depreciation and provisions decreased by XOF 624 million, mainly due to:*

- *Depreciation and amortization of property, plant and equipment fell by XOF 425 million, in relation with the depreciation of production equipment.*
- *Provisions for operating expenses decreased by XOF 184 million and include XOF 100 million in adjustments to IFC pension commitments and provisions for labour disputes.*

**NOTE 29. FINANCIAL RESULT**

*The financial result changes very little between 2021 and 2020 and hides the decrease in interest on the short term of XOF 310 million and an increase in interest on the medium and long-term XOF 474 million during this fiscal year. It is interesting to note that the financing obtained in December 2020 helped us to maintain a lower short term borrowings level in 2021 than in previous years.*

**D. IFRS AND FINANCIAL POSITION****I. MAIN RESTATEMENTS MADE IN RELATION SYSCOHADA ACCOUNTS**

*For the purposes of the transition to IFRS, the 2020 accounts have been presented in accordance with the IFRS format. The main reclassifications recorded for IFRS standards are summarized below:*

*Under IAS 1, the presentation of the balance sheet is done according to the criteria of due date and increasing liquidity. Thus, borrowings maturing within one year are reclassified as current liabilities and those over one year are under non-current liabilities. Likewise, operations not generating a net increase in assets, and therefore not corresponding to the definition of products, have been reclassified.*

*Capitalized production is thus reclassified as external*

charges externes ou en charges financières (intérêts activés) et les transferts de charges reclassés en charges externes.

Au titre de la norme IAS 2, l'écart d'évaluation sur la juste valeur du stock sur la matière première est reclassé en résultat et l'écart d'évaluation sur la juste valeur du stock sur la production agricole est reclassé en résultat.

Au titre de la norme IAS 12, Selon cette norme des impôts différés sont calculés sur les retraitements de passage des comptes sociaux aux comptes IFRS et sur les différences entre les bases comptable et fiscale des actifs et passifs présentés dans les états financiers

Au titre de la norme IAS 37, l'amortissement dérogatoire du fonds commercial de l'ex-SAIBE ne répondant pas aux critères de provisions et de dépréciations au sens de la norme est reclassé en bilan dans les réserves

Au titre de la norme IAS 41, Les actifs biologiques de Bettié (ex-SAIBE) ont été réévalués et l'écart d'évaluation est reclassé en réserves. Toujours au titre de cette norme, les actifs biologiques (plants ou pépinières) contenus dans les stocks sont reclassés dans le résultat

Au titre de la norme IFRS 3, l'écart d'acquisition provenant de l'opération de regroupement avec ex-SAIBE de Bettié au début de l'exercice 2007 est reclassé dans les réserves

Au titre de la norme IFRS 9, les avances et autres créances à long terme ont été réévalués au coût amorti par actualisation au taux effectif de 9,45%. Les écarts de réévaluation sont reclassés en résultat. Toujours au titre de cette norme, les engagements de contrats à terme, à échéance future sont évalués à leur juste valeur. Les écarts de réévaluation sont reclassés en réserve

## II. RÉCONCILIATIONS SYSCOHADA/IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les impacts reconnus aux états financiers suite à la mise en application des normes IFRS au 31 décembre 2021 sont affichés par le rapprochement ci-dessous :

*charges or as financial charges (capitalized interest) and the transfers of charges reclassified as external charges.*

*Under IAS 2, the valuation at fair value of the raw materials inventory and of the agricultural production inventory are reclassified in profit or loss.*

*Under IAS 12, deferred taxes are calculated on the transition from the parent company accounts to the IFRS accounts and on the differences between the accounting and tax bases of the assets and liabilities presented in the financial statements.*

*Under IAS 37, the exceptional depreciation of the goodwill of the ex-SAIBE that does not meet the criteria for provisions and depreciation within IFRS and is reclassified in the balance sheet as reserves.*

*Under IAS 41, The biological assets of Bettie (formerly SAIBE) have been revaluated and the variation is reclassified as reserves. Also under this standard, biological assets (plants or nurseries) contained in stocks are reclassified in the result.*

*Under IFRS 3, goodwill arising from the merger transaction with ex-SAIBE at the start of the 2007 financial year is reclassified in reserves.*

*Under IFRS 9, advances and other long-term receivables were revalued at amortized cost by discounting at the effective rate of 9.45%. Revaluation differences are reclassified in profit or loss. Also under this standard, forward contract commitments with a future maturity are valued at their fair value. Revaluation differences are reclassified as a reserve.*

## II. RECONCILIATIONS SYSCOHADA/ IFRS AS OF DECEMBER 31ST, 2021

*Differences between Syscohada Revised financial statements and IFRS financial statements are shown in the following reconciliation statements :*

**SAPH - BILAN IFRS - 31 décembre 2021**

	31.12.2021 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2021 IFRS
<b>ACTIFS</b>										
Immobilisations incorporelles	8 675 815						8 649 304			26 511
Ecart d'acquisition							6 107 616			6 107 616
Immobilisations corporelles	40 184 102								1 146 083	39 038 019
Droits d'usage des immobilisations louées	-								3 778 079	3 778 079
Actifs biologiques	43 584 167					722 522				44 306 689
Actifs financiers non courants	251 439							24 434		275 873
Impot différé actif				262 358						262 358
<b>Actifs non courants</b>	<b>92 695 523</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>262 358</b>	<b>-</b>	<b>722 522</b>	<b>- 2 541 688</b>	<b>24 434</b>	<b>2 631 996</b>	<b>93 795 145</b>
Stocks	41 535 434		2 903 851			501 136				43 938 149
Créances clients	25 871 624									25 871 624
Autres actifs courants	5 360 017									5 360 017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 826 842									2 826 842
<b>Actifs courants</b>	<b>75 593 917</b>	<b>-</b>	<b>2 903 851</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>501 136</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>77 996 633</b>
<b>Total actif</b>	<b>168 289 440</b>	<b>-</b>	<b>2 903 851</b>	<b>262 358</b>	<b>-</b>	<b>221 385</b>	<b>- 2 541 688</b>	<b>24 434</b>	<b>2 631 996</b>	<b>171 791 777</b>

	31.12.2021 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 37 Provisions, passifs et actifs éventuels	IAS 41 Actif biologique	IFRS 3 Regroupement d'entreprises	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2021 IFRS
<b>PASSIFS</b>										
<b>Capitaux propres</b>	<b>95 169 106</b>	<b>-</b>	<b>2 903 851</b>	<b>- 3 163 576</b>	<b>8 649 304</b>	<b>221 385</b>	<b>- 2 541 688</b>	<b>- 1 064 855</b>	<b>- 189 566</b>	<b>99 983 963</b>
Capital social	14 593 621									14 593 621
Reserves	59 825 015		1 894 724	2 918 733	8 649 304	435 909	2 541 688	1 044 632	115 956	64 183 942
Resultat	20 750 470		1 009 128	244 843		214 523		20 222	73 610	21 206 399
Emprunt long terme	21 753 016	2 356 896						39 855		19 435 975
Passifs locatifs	1 267 752	303 588							2 702 891	3 667 055
Provision	8 769 261				8 649 304					119 956
Autres passifs financiers										-
Impot différé passif				3 425 934						3 425 934
<b>Passifs non courants</b>	<b>126 959 135</b>	<b>- 2 660 483</b>	<b>2 903 851</b>	<b>262 358</b>	<b>-</b>	<b>221 385</b>	<b>- 2 541 688</b>	<b>- 1 025 000</b>	<b>2 513 325</b>	<b>126 632 884</b>
Concours bancaires	18 516 594									18 516 594
Emprunt part court terme		2 356 896							118 671	2 475 567
Passif de location à court terme		303 588								303 588
Fournisseurs et autres créditeurs	13 233 663									13 233 663
Autres passifs courants	9 580 048							1 049 433		10 629 482
<b>Passifs courants</b>	<b>41 330 305</b>	<b>2 660 483</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 049 433</b>	<b>118 671</b>	<b>45 158 893</b>
<b>Total passif</b>	<b>168 289 440</b>	<b>-</b>	<b>2 903 851</b>	<b>262 358</b>	<b>-</b>	<b>221 385</b>	<b>- 2 541 688</b>	<b>24 434</b>	<b>2 631 996</b>	<b>171 791 777</b>

**SAPH - PASSAGE COMPTE DE RESULTAT IFRS - 31 décembre 2021**

En milliers de FCFA

COMPTE DE RESULTAT	31.12.2021 SYSCOHADA	IAS 1 Présentation des états financiers	IAS 2 Stock	IAS 12 Impot sur le résultat	IAS 41 Actif biologique	IFRS 9 Instruments financiers	IFRS 16 Contrat de location	31.12.2021 IFRS
Chiffre d'affaires	208 794 461							208 794 461
Achats consommés	- 132 937 933		1 009 128					- 131 928 805
<b>Marge brute</b>	<b>75 856 528</b>	-	<b>1 009 128</b>	-	-	-	-	<b>76 865 656</b>
Charges de personnel	- 21 312 920							- 21 312 920
Charges externes	- 18 926 745						333 069	- 18 593 675
Impôts et taxes	- 2 452 772							- 2 452 772
Dotations aux amortissements et provisions	- 7 842 182				214 523		207 697	- 8 264 402
Reprises provisions	1 919							1 919
Autres produits d'exploitation	574 687							574 687
Autres charges d'exploitation	- 996 515							- 996 515
<b>Resultat opérationnel courant</b>	<b>24 902 001</b>	-	<b>1 009 128</b>	-	<b>214 523</b>	-	<b>125 372</b>	<b>25 821 978</b>
Autres produits opérationnels	2 708 717							2 708 717
Autres charges opérationnels	- 93 701							- 93 701
<b>Resultat opérationnel</b>	<b>27 517 018</b>	-	<b>1 009 128</b>	-	<b>214 523</b>	-	<b>125 372</b>	<b>28 436 995</b>
Charge d'intérêt des passifs locatifs								-
Charge financières	- 2 748 932					20 222	198 983	- 2 968 137
Autres produits financiers	193 891							193 891
Autres charges financières								-
<b>Cout de l'endettement financier net</b>	<b>- 2 555 041</b>	-	-	-	-	<b>20 222</b>	<b>198 983</b>	<b>- 2 774 246</b>
<b>Resultat avant impot</b>	<b>24 961 977</b>	-	<b>1 009 128</b>	-	<b>214 523</b>	<b>20 222</b>	<b>73 610</b>	<b>25 662 748</b>
Charge/Produit d'impôt sur les sociétés	- 4 211 506			244 843				- 4 456 349
<b>Résultat net</b>	<b>20 750 470</b>	-	<b>1 009 128</b>	-	<b>214 523</b>	<b>20 222</b>	<b>73 610</b>	<b>21 206 399</b>



### III. ETATS FINANCIERS IFRS AU 31 DÉCEMBRE 2021

### III. IFRS 2021 FINANCIAL STATEMENTS

#### III.1 Etat de la situation financière

#### III.1 FINANCIAL STATEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les états de la situation financière de l'entreprise selon la norme IFRS au 31 décembre 2021.

*Below the IFRS balance sheet as of December 31st, 2021*

#### SAPH - BILAN IFRS - 31 décembre 2021

<i>En milliers de FCFA</i>	Notes	31-déc-21	31-déc-20
<b>ACTIFS</b>			
Immobilisations incorporelles	Note 4	26 511	52 102
Ecart d'acquisition	Note 5	6 107 616	6 107 616
Immobilisations corporelles	Note 6	39 038 019	33 072 033
Droits d'usage des immobilisations louées	Note 7	3 778 079	2 535 963
Actifs biologiques plantes productrices	Note 8	44 306 689	43 831 194
Actifs financiers non courants	Note 9	275 873	227 006
Impot différé actif		262 358	-
<b>Actifs non courants</b>		<b>93 795 145</b>	<b>85 825 914</b>
Stocks	Note 10	43 938 149	37 061 864
Créances clients	Note 11	25 871 624	16 452 792
Autres actifs courants	Note 11	5 360 017	8 254 319
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 13	2 826 842	11 555 962
<b>Actifs courants</b>		<b>77 996 633</b>	<b>73 324 937</b>
<b>Total actif</b>		<b>171 791 777</b>	<b>159 150 851</b>

	Notes	31-déc-21	31-déc-20
<b>PASSIFS</b>			
<b>Capitaux propres</b>		<b>99 983 963</b>	<b>84 004 628</b>
Capital social	Note 14	14 593 621	14 593 621
Reserves	Note 15	64 183 942	61 009 278
Resultat		21 206 399	8 401 729
Emprunt long terme	Note 16	19 435 975	20 408 638
Passifs locatifs	Note 18	3 667 055	2 162 553
Provision		119 956	15 361
Autres passifs financiers		-	-
Impot différé passif	Note 21	3 425 934	3 044 499
<b>Passifs non courants</b>		<b>126 632 884</b>	<b>109 635 678</b>
Concours bancaires	Note 17	18 516 594	19 910 805
Emprunt part court terme	Note 16	2 475 567	8 670 370
Passif de location à court terme	Note 18	303 588	498 469
Fournisseurs et autres créditeurs	Note 20	13 233 663	20 263 435
Autres passifs courants	Note 20	10 629 482	172 093
<b>Passifs courants</b>		<b>45 158 893</b>	<b>49 515 172</b>
<b>Total passif</b>		<b>171 791 777</b>	<b>159 150 850</b>

III.2 Compte de résultat

III.2 PROFIT AND LOSS STATEMENT

**SAPH - COMPTE DE RESULTAT IFRS - 31 décembre 2021**

En milliers de FCFA

COMPTE DE RESULTAT	Notes	31-déc-21	31-déc-20
Chiffre d'affaires	Note 22	208 794 461	158 789 037
Achats consommés	Note 23	- 131 928 805	- 101 165 570
Marge brute		76 865 656	57 623 467
Charges de personnel	Note 24	- 21 312 920	- 20 816 958
Charges externes	Note 25	- 18 593 675	- 14 683 485
Impôts et taxes	Note 26	- 2 452 772	- 2 587 834
Dotations aux amortissements et reprises	Note 27	- 8 264 402	- 8 854 709
Reprises provisions		1 919	394 957
Autres produits d'exploitation		574 687	1 644 149
Autres charges d'exploitation	Note 28	- 996 515	- 1 007 765
<b>Resultat opérationnel courant</b>		<b>25 821 978</b>	<b>11 711 823</b>
Autres produits opérationnels		2 708 717	118 633
Autres charges opérationnels	Note 29	- 93 701	- 173 339
<b>Resultat opérationnel</b>		<b>28 436 995</b>	<b>11 657 117</b>
Charge d'intérêt des passifs locatifs	Note 30	- -	158 070
Charges financières	Note 30	- 2 968 137	- 1 880 640
Autres produits financiers	Note 30	193 891	37 086
Autres charges financières	Note 30	- -	-
<b>Cout de l'endettement financier net</b>		<b>- 2 774 246</b>	<b>- 2 001 624</b>
<b>Resultat avant impot</b>		<b>25 662 748</b>	<b>9 655 493</b>
Charge/Produit d'impôt sur les sociétés	Note 31	- 4 456 349	- 1 253 764
<b>Résultat net</b>		<b>21 206 399</b>	<b>8 401 729</b>

Compte de résultat par action

Earnings per share statement

Resultat par action	31-déc-21	31-déc-20
Dilué	0,830	0,329
Non dilué	0,830	0,329

## III.3 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

 III.3 COMPREHENSIVE INCOME STATEMENT  
AS OF DECEMBER 31ST, 2021

SAPH - ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
	<i>En milliers de FCFA</i>	31-déc-21	31-déc-20
<b>Résultat net de la période</b>		<b>21 206 399</b>	<b>8 401 729</b>
<b><i>I. Eléments ultérieurement recyclables en compte de résultat:</i></b>			
Variation de juste valeur des instruments de couverture		-1 595 804	1 134 007
Effet d'impôt		398 951	-283 502
	<b>Sous-total I</b>	<b>-1 196 853</b>	<b>850 506</b>
<b>Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt</b>		<b>20 009 547</b>	<b>9 252 235</b>

## III.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

## III.4 IFRS CASH FLOW AS OF DECEMBER 31ST, 2021

<i>En milliers de FCFA</i>	Notes	31-déc-21	31-déc-20
Résultat net		21 206 399	8 401 729
Elimination des amortissements et provisions		7 954 271	8 349 462
Elimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)		20 222	1 183 114
Elimination des plus ou moins values de cession		79 654	54 530
Elimination variation impôts différés		244 843	394 331
Total marge brute d'autofinancement		29 505 389	18 383 166
Incidence de la variation des stocks et en cours	Note 32	-7 062 789	-5 359 884
Incidence de la variation des créances & emplois assimilés	Note 32	-7 070 900	-4 585 789
Incidence de la var. des fournisseurs & ressources assimilés	Note 32	2 422 348	-2 459 466
Flux net généré par (affecté à) l'activité		17 794 048	5 978 027
Acquisition d'immobilisations		-14 629 480	-5 731 465
Cession d'immobilisations		68 547	171 473
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements		-14 560 934	-5 559 992
Dividendes versés		-3 757 027	0
Emissions d'emprunts		0	16 582 517
Remboursements d'emprunts		-7 723 593	-6 957 787
Variation nette des concours bancaires		912 596	0
Total flux net provenant du (affecté au) financement		-10 568 024	9 624 730
Variation de trésorerie	Note 32	-7 334 909	10 042 765
Trésorerie d'ouverture	Note 32	-8 354 843	-18 397 608
Trésorerie de clôture	Note 32	-15 689 752	-8 354 843

**III.5 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**
**III.5 IFRS EQUITY MOVEMENTS AS OF DECEMBER 31ST, 2021**
**SAPH - Variation des capitaux propres**

<i>En milliers de FCFA</i>	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2020	14 593 621	56 754 726	3 404 046	74 752 393
Affectation du résultat 2019		3 404 046	-3 404 046	0
Affectation de la variation entre résultat SYSCOHADA et IFRS				0
Juste valeur instrument couverture vente a terme		1 134 007		1 134 007
Impot différé sur instrument couverture vente a terme		-283 502		-283 502
Correction d'erreur				0
Résultat 2020			8 401 729	8 401 729
Capitaux propres au 31 décembre 2020	14 593 621	61 009 277	8 401 729	84 004 627
Capitaux propres au 1er janvier 2021	14 593 621	61 009 277	8 401 729	84 004 627
Affectation du résultat 2020		4 644 702	-4 644 702	0
Distribution de dividendes			-3 757 027	-3 757 027
Affectation de la variation entre résultat SYSCOHADA et IFRS				0
Juste valeur instrument couverture vente a terme		-1 595 804		-1 595 804
Impot différé sur instrument couverture vente a terme		125 766		125 766
Résultat 2021			21 206 399	21 206 399
Capitaux propres au 31 décembre 2021	14 593 621	64 183 941	21 206 399	99 983 962

**SAPH - Rapprochement des capitaux propres IFRS/Sycohada**

<i>En milliers de FCFA</i>	31-déc-21	31-déc-20
Capitaux propres SYSCOHADA	95 169 106	78 175 663
Impot - IAS 12	-3 163 576	-3 044 499
Provisions, actifs & passifs éventuels - IAS 37	8 649 304	8 649 304
Stock - IAS 2	2 903 851	1 894 724
Actif biologique IAS 41	221 385	435 909
Regroupement d'entreprise - IFRS 3	-2 541 688	-2 541 688
Instrument financier - IFRS 9	-1 064 855	551 171
Contrat de location - IFRS 16	-189 566	-115 956
Capitaux propres IFRS	99 983 963	84 004 628

## E. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

### Incendie de Rapides-Grah

Le 26 février 2022, une fuite de gaz constatée en dessous de l'une des cuves de gaz proche de l'atelier de maintenance de l'usine de Rapides-Grah, a entraîné quelques instants plus tard un incendie avec comme conséquence malheureuse deux pertes en vie humaines et des dégâts matériels importants, ayant entraîné un arrêt de notre activité de production sur cette usine, le temps des formalités administratives nous autorisant à entamer les travaux de réparations et de réalisation de ceux-ci.

Les travaux se poursuivent pour déterminer avec précision l'estimation chiffrée des pertes engendrées par cet incendie. Les jours estimés d'arrêts de l'activité de production de cette usine sont de 45 jours pour une production journalière de 217 tonnes.

Un diagnostic complet des causes premières de l'accident, incluant un recours à des expertises extérieures, a été réalisé, et les mesures de corrections prises, pour s'assurer qu'aucun accident de cette nature ne se reproduise sur aucun de nos sites.

### Nouvelle taxe à l'exportation et la révision de la structure du prix d'achat

L'annexe fiscale à la loi de finances N°2021-899 du 21 décembre 2021 a institué une taxe sur les exportations de caoutchouc. Cette taxe qui est de 1,5% du prix de référence du caoutchouc sec sur le marché international est recouvrée par les services douaniers.

Cette taxe qui fait porter désormais exclusivement sur les exportateurs, la charge du règlement de l'impôt du secteur du caoutchouc, a eu pour conséquence une révision de la structure de prix d'achat aux planteurs villageois. Cette dernière prévoit également que toute la parafiscalité soit partagée entre les planteurs et les usiniers. La conséquence nette de cette nouvelle formule résulte dans une augmentation du prix total payé par l'usinier.

## E. IMPORTANT EVENTS SINCE THE CLOSING DATE

### Fire outbreak in Rapides-Grah

*On February 26, 2022, a gas leak under one of the gas tanks in Rapides-Grah plant led to a fire a few moments later, with the unfortunate consequence of two fatalities and significant material damages, which led to a production stop, while we completed the administrative formalities authorizing us to begin the repair work and their execution.*

*Work is going on to determine the estimate of losses. The estimated days of production stoppage at this plant is 45 days for a daily production of 217 tons.*

*An extensive diagnosis of root causes was made, including foreign expert's inputs, and all necessary actions taken to make sure such incidents are never recorded again on any of our sites.*

### New export tax and revised purchase price structure

*The tax annex to the Finance Act No. 2021-899 of 21 December 2021 introduced a tax on rubber exports. This tax, which is 1.5% of the reference price of dry rubber on the international market, is collected by the customs services.*

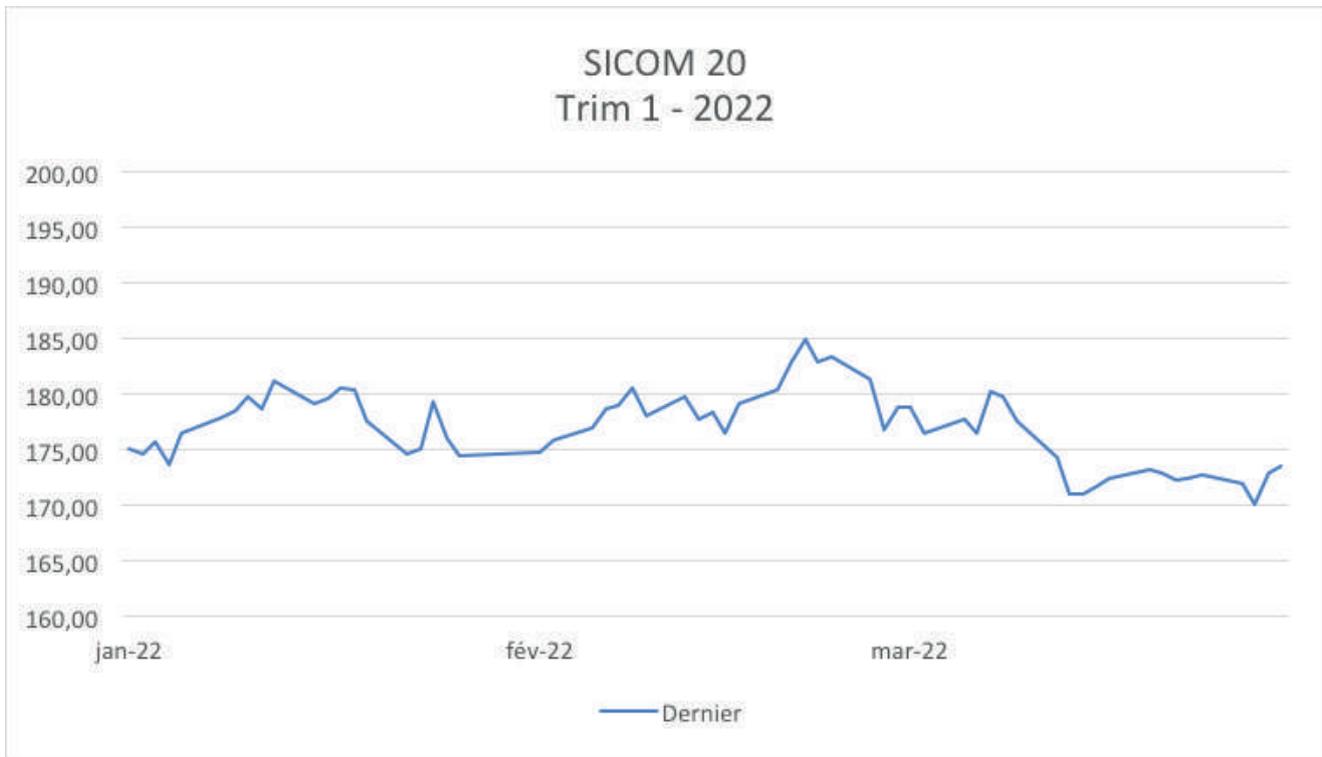
*This tax, which now places the tax payment of the rubber sector exclusively on exporters, has resulted in a revision of the purchase price structure for outgrowers. The latter also provides that all the parafiscal charge is shared between the farmers and processors. The net result of this new formula is an increased price paid by the processor.*

**F. PERSPECTIVES 2022**

**Perspectives des cours**

**F. FORECASTS 2022**

**Market perspectives**



La tendance haussière des cours mondiaux du caoutchouc observée sur les derniers mois de l'année 2021 s'est poursuivie sur les deux premiers mois de l'année avec un pic à USD 1,7833 le kilogramme en moyenne sur février, avant de fléchir sur le mois de mars 2022 à USD 1,7475 le kilogramme en moyenne.

Cette tendance actuelle des cours et la baisse des projections de croissance de l'économie mondiale pour 2022 annoncée par la Banque Mondiale, à cause des conflits en Ukraine et des confinements en Chine, oblige à avoir une attitude prudente quant aux résultats de 2022.

**Perspective d'activité 2022**

Dans l'attente de la mise en route de son usine de Soubré, SAPH ne prévoit pas d'évolution sensible de ses productions usinées en 2022. Cette hypothèse de volume, associée aux projections des cours du caoutchouc sur le marché international oblige à avoir une attitude prudente quant aux résultats de 2022.

*The upward trend in world rubber prices observed in the last months of 2021 continued in the first two months of the year, peaking at an average of USD 1.7833 per kilogram in February, before declining in March 2022 to an average of USD 1.7475 per kilogram.*

*This current price trend and the World Bank's lowered growth projections for the global economy in 2022 due to the conflicts in Ukraine and the confinement in China requires a cautious approach to the potential 2022 results.*

**Business perspectives**

*Pending the start-up of its Soubré factory, SAPH does not expect a significant change in processed production in 2022. This volume assumption, combined with projections of rubber prices on the international market, requires a cautious attitude towards the 2022 results.*

**Plan de financement**
*Business plan*

LIBELLES		Prévision au 31/12/2022	Réalisé au 31/12/2021	Réalisé au 31/12/2020
<b>Trésorerie nette au 1er janvier</b> (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	<b>A</b>	<b>-15 690</b>	<b>-8 355</b>	<b>-18 398</b>
<b>Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)</b>		19 217	28 570	15 508
- Variation des stocks		-4 521	-6 054	-3 183
- Variation des créances		2 004	-7 069	-4 413
+ Variation du passif circulant (1)		633	2 420	-1 498
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>B</b>	<b>17 333</b>	<b>17 868</b>	<b>6 414</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-1	-77
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-12 356	-14 610	-6 200
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières			-19	
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			14	111
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières			55	60
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>C</b>	<b>-12 356</b>	<b>-14 561</b>	<b>-6 106</b>
+ Augmentations de capital par apports nouveaux				
- Dividendes versés		-10 375	-3 757	
+ Emprunts			897	15 743
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-4 721	-7 781	-6 008
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>F</b>	<b>-15 097</b>	<b>-10 642</b>	<b>9 735</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE</b>	<b>G</b>	<b>-10 120</b>	<b>-7 335</b>	<b>10 043</b>
<b>Trésorerie nette au 31 décembre N</b> Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	<b>H</b>	<b>-25 809</b>	<b>-15 690</b>	<b>-8 355</b>

SAPH anticipe une dégradation de sa situation de trésorerie sur 2022, liée principalement aux dépenses de financement estimées à XOF 15.097 millions. Elle dispose cependant de lignes de financement pouvant lui permettre de faire face à la dégradation attendue.

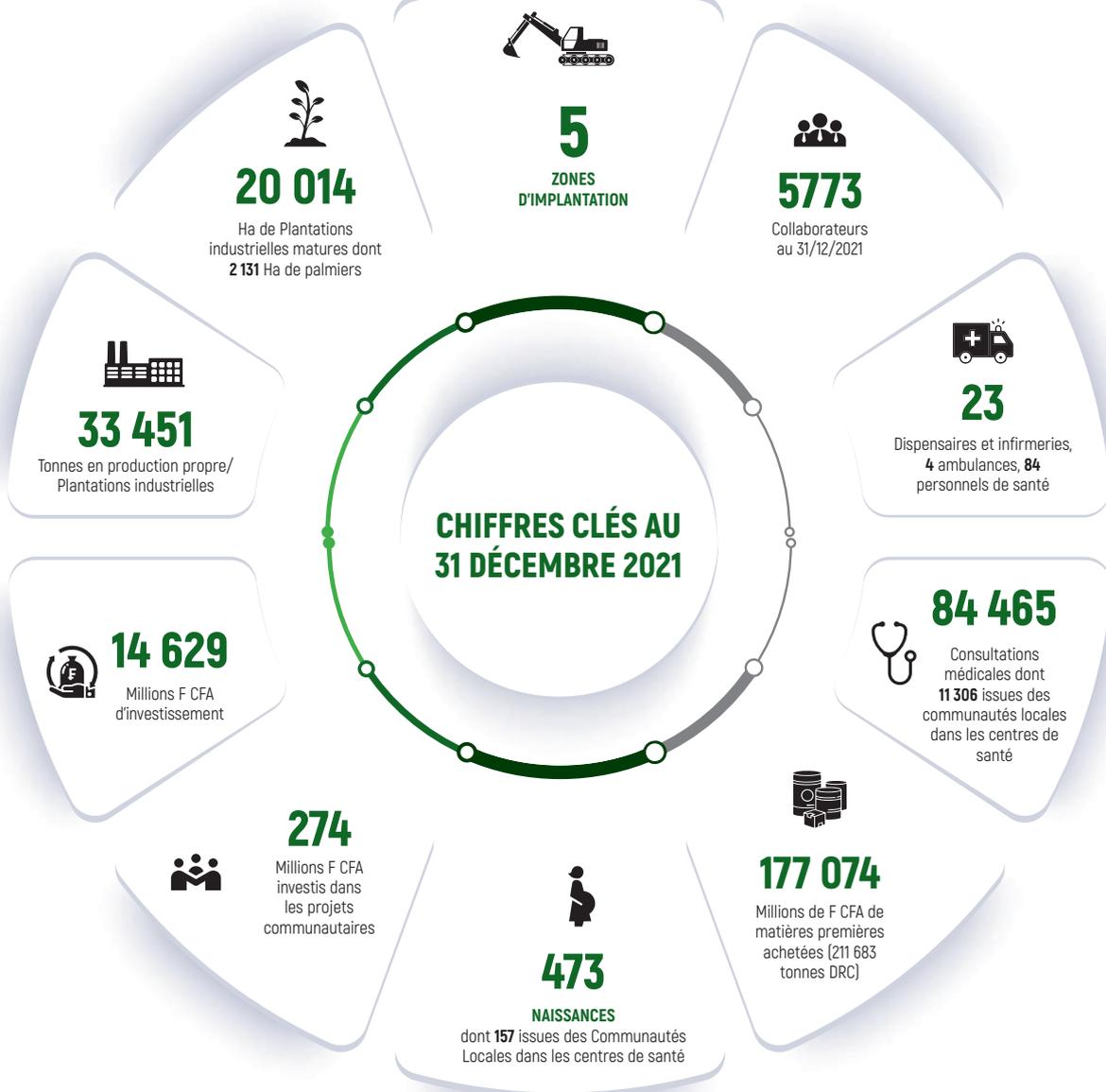
*SAPH anticipates a deterioration in its cash position in 2022, mainly related to financing expenses estimated at XOF 15,097 million. However, the existing lines are sufficient to cope with the expected deterioration.*

# Responsabilité Sociétale *d'Entreprise*





**CHIFFRES CLÉS AU  
31 DÉCEMBRE 2021**




**4.734** Logements existants dont **496** en Briques de Terre Comprimée dotés de **1026** WC secs



**7555** Moustiquaires imprégnées distribuées



**33** Accidents de Travail  
Taux de Fréquence : **1,24** ; Taux de Gravité : **0,06**



**3691** Personnes dépistées volontairement du VIH-SIDA



**35** Ecoles primaires et préscolaires ; **133** enseignants et **4621** enfants scolarisés



**73 244** Planteurs encadrés sur 265 860 Ha dont 39 956 Ha en immatures

## LA GOUVERNANCE DE LA RSE A SAPH

La gouvernance de la RSE est au cœur de la stratégie du groupe SIFCA dont SIPH, société-mère de la SAPH, est une filiale. Elle s'appuie sur quatre piliers stratégiques traduits par 10 enjeux.

# NOS 10 ENGAGEMENTS DE DURABILITÉ



### • Certification Top employer

La SAPH a participé au concours pour l'obtention du certificat top employer qui a été obtenu. Ce certificat décerné par le Top Employer Institute est uniquement accordé aux entreprises présentant les critères d'excellence les plus élevés en matière de conditions de travail et d'opportunités de développement personnel et professionnel offertes aux collaborateurs.

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF 2021

Permanents	Temporaires
5773	375

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE

Désignation	SAPH
Effectif-Hommes	4742
Effectif- Femmes	1031
Total Effectif	5773
Cadres- Hommes	149
Cadres- Femmes	17
Femmes dans le Comité de direction	0



## ► PROMOTION DU DIALOGUE SOCIAL, LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION ET LE DROIT DE NÉGOCIATION COLLECTIVE

### • La représentation du personnel au sein de SAPH

Des instances sur les sites SAPH permettent d'assurer la représentation du personnel. Elles ont pour mission de présenter les revendications personnelles ou collectives relatives aux Salaires, au règlement hygiène et sécurité, au code du travail et aux conventions collectives applicables à SAPH.

### • Organisation du dialogue social

SAPH est attachée à la qualité du dialogue social. Il se traduit au sein de l'entreprise par la poursuite d'échanges à tous les niveaux y compris les actions menées pour sa consolidation. Toutes les réunions opérationnelles commencent par un point sur les accidents. Communication régulière.

Les activités utilisées pour maintenir le dialogue social sont ci-dessous énumérées :

- » Communication mensuelle, réunion mensuelle, réunions de réseaux, Journées Annuelles du Management (JAM).
- » L'implication du personnel dans la définition des objectifs :
  - Réunion de revue budgétaire,
  - Groupe de travail sur diverses thématiques.
- » Les actions de reconnaissance pour le personnel :
  - Meilleur contributeur,

- Rémunération variable,
- Idées progrès,
- Cérémonies de vœux,
- Assurance/retraite complémentaire,
- Mutuelle,
- Bilan annuel de santé.

» La formation du personnel et de leurs représentants au management, à la connaissance des procédures disciplinaires, au code du travail, aux conventions collectives.

» Rencontres régulières avec les délégués du personnel et les représentants syndicaux dans tous les sites et au moins deux fois par an avec la Direction générale et la DRH.

La prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles sur l'ensemble de nos sites privilégie également le dialogue social :

- » Consultation et implication des salariés (l'identification des risques professionnels, en tenant compte de leur proposition, et en les associant aux choix des solutions retenues ...)
- » Implication des instances de représentation du personnel (Comité Santé Sécurité au Travail, délégués du personnel)

➤ RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

SAPH évalue régulièrement l'adéquation entre les niveaux de rémunération pratiqués par poste et ceux offerts par le marché du travail. Ces discussions ont lieu lors des comités carrière des personnels cadres et agents de maîtrises (PCAM)

Une évaluation annuelle de tout le personnel est effectuée. Cela permet d'avoir une rémunération et des

promotions équitables selon la performance individuelle. Le logiciel « SUCESS FACTORS » déployé est déjà utilisé pour l'évaluation des cadres.

L'entreprise respecte les obligations sociales et fiscales sur les rémunérations et les avantages sociaux du personnel.

➤ LUTTE CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ OU OBLIGATOIRE ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

SAPH s'engage à ne pas employer d'enfants, ni dans ses usines, ni dans ses plantations et veille au respect strict de cette exigence par ses partenaires.

Dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, des comités locaux de vigilance ont été installés. Ils sont chargés de mener des campagnes de sensibilisation et d'évaluer les risques de travail des enfants dans les

communautés.

Un programme de renforcement des capacités est en cours de déploiement à l'intention de ces comités de vigilance.

Tableau récapitulatif des comités de vigilance par unité agricole intégrée (UAI)

COMITÉS DE VIGILANCE SAPH

UAI	Comités de vigilance
Bongo	Bongo,
	Koutoukro 2,
	Alloso 2,
	Singrobo
Béttié	Attiékro,
	Aneykro,
	Akrébi,
	Akacomoékro,
	N'Grah
Rapides-Grah	Naboville,
	Fahé,
	Gagny,
	Gripazo,
	Dignago,
	Bassi,
	Lebam
Toupah	Niamiambo,
	Petit Badien,
	Niguinanou,
	Yassap A,
	Dagrom,
	Okpoyou,
	Toupah

SAPH, filiale de SIPH et de SIFCA a renforcé ses dispositions tant sur le plan des recrutements (vérification des pièces d'identité, des récépissés. Etc...) qu'au niveau de la surveillance dans les plantations.

Pour les fournisseurs et les autres parties prenantes, les conditions générales d'achat précisent en son

chapitre 11 que « tout prestataire devra se conformer aux dispositions légales et réglementaires nationales et plus particulièrement celles relatives au droit social, environnemental et au travail des enfants.

Le prestataire s'engage à travers cette disposition à ne pas employer d'enfants et ne pas recourir au travail forcé.

### ► DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Faire progresser les collaborateurs est un sujet clé qui est au cœur des réflexions stratégiques de SAPH. Plus un collaborateur est motivé et soutenu par sa hiérarchie, plus celui-ci sera actif et impliqué dans l'entreprise. Des collaborateurs motivés et impliqués, contribuent sans

aucun doute à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

La SAPH, consciente de cette réalité élabore et met en œuvre un plan de formation adapté pour développer les compétences dans le but de rendre compétitif et de fidéliser les salariés.

#### HEURES DE FORMATIONS

Désignation	SAPH
Nombre d'heures de formation	136 106
Nombre de salariés femmes formées	527
Nombre total d'heures de formation dispensées aux femmes	19 379
Nombre de salariés formés	3887

Le volume moyen d'heures de formation en 2021 pour les 3591 salariés formés est de 35 Heures. Les salariés formés sur la période représentent 67% de l'effectif de SAPH.

Soit une augmentation de 24% par rapport à 2020. Nous retrouvons maintenant les niveaux d'avant la COVID 19 qui avait négativement impacté l'exercice 2020.

### ► PERFORMANCE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2021, la SAPH a enregistré 02 accidents mortels de trajets. Un accident au bureau de promotion hévécicole de Bonoua (BPH) rattaché à l'UAI de Bongo et un autre à l'UAI de Rapides Grah.

La SAPH a également démarré le déploiement des systèmes de managements ISO 45001 et ISO 14001 au sein de ses unités agricoles intégrées. Les objectifs sont les suivants :

#### » ISO 45001 V 2018

- Maîtriser les risques,
- Améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail
- Préserver la santé physique, psychologique et mentale des travailleurs,
- Améliorer la performance de SAPH,
- Prévenir les traumatismes et pathologies,
- Mettre à disposition les lieux sûrs et sains

#### » ISO 14001 V 2015

- Connaître et maîtriser les impacts environnementaux de nos activités, produits et services,
- Se conformer à la réglementation environnementale,
- Optimiser la gestion des ressources environnementales

Le déploiement de ces systèmes de management contribuera fortement à l'atteinte des objectifs environnementaux et de santé et sécurité.

Le programme de déploiement en cours se poursuivra jusqu'en 2023.

## RÉPARTITION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL, TAUX DE FRÉQUENCE ET DE GRAVITÉ

Désignation	SAPH
Nombre d'accidents du travail ayant généré au moins 1 jour d'arrêt	33
Total de jours d'arrêts liés aux accidents	555
Heures totales travaillées	12 938 757
Taux de Fréquence des Accidents (TF)	1,24
Taux de Gravité des Accidents (TG)	0,06

### ► UN ENJEU LOCAL PARTICULIER À GÉRER : VIH ET PALUDISME

Pour 2021, nous observons une baisse régulière de l'incidence du VIH (taux de positivité annuelle) de 0,31% en 2020 à 0,11% en 2021 soit une régression d'environ 64%, alors même que le taux de prévalence nationale était de 2,39% en 2020.

La performance enregistrée dans la réduction de l'impact du VIH à SAPH est le résultat d'une démarche structurée de prévention et de prise de conscience des salariés.

Sur le volet de l'élimination de la transmission de la mère à l'enfant, en 2021, 7 enfants nés de mères séropositives ont été testés, et 0 déclarés séropositifs. De 2011 à 2021, 158 enfants de mères séropositives ont été testés avec six (6) cas positifs.

En 2021, 3691 personnes ont été testées dans nos centres médicaux. 4 ont été déclarés positifs. Les 4 ont été mis sous traitement ARV. Au total, 1124 actions de sensibilisation contre le VIH-SIDA ont été organisées et 75 002 Préservatifs ont été distribués.

Les actions prioritaires 2022 de lutte contre le VIH/SIDA consisteront à :

- Sensibiliser les salariés par une communication interpersonnelle lors des visites annuelles sur la prévention et le dépistage du VIH

- Organiser des sensibilisations communautaires dans les villages par les pairs éducateurs avec un rapport
- Organiser des séances de projection de film suivi de débats à l'attention des salariés et leur famille et la communauté (1 par village/an)

Organiser la Journée Mondiale de Lutte contre le VIH/SIDA (décembre 2021)

Acquérir et distribuer des préservatifs masculins

- Organiser une séance de sensibilisation par mois avec les femmes en âge de procréer à l'occasion des différentes activités de la maternité

- Conseiller et dépister 100% des femmes enceintes reçues en CPN

- Réaliser le dépistage de tous les enfants de mère séropositive nés dans nos maternités

- Réaliser l'évaluation du programme VIH par un prestataire extérieur

Au plan du paludisme, la SAPH a enregistré plus de 31 974 (37,9%) des consultations pour cas de paludisme impliquant 6017 travailleurs.

En termes de sensibilisation, 5289 personnes ont été sensibilisées au cours de 345 séances et 7555 moustiquaires imprégnées distribuées aux salariés et leur famille.

### ► DES LOGEMENTS POUR TOUS SUR LES SITES

Offrir à nos collaborateurs les meilleures conditions de travail est un enjeu majeur pour la bonne conduite de nos activités. Ce défi est réaffirmé dans la charte sociale du Groupe SIFCA.

4734 logements sont mis à la disposition des salariés sur les Unités Agricoles Intégrées (UAI). Un plan triennal de rénovation des logements existants et de nouvelles

constructions ont été lancés en 2021 et se poursuivent. Nous explorons également de nouvelles technologies en matière de construction.

Les infrastructures sociales de base (écoles, centre de santé, espaces de sports et de loisirs...) pour les familles des travailleurs sont également disponibles.

## UNE GESTION ATTENTIVE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES DURABLES

Notre performance environnementale est le résultat de la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale qui satisfait aux exigences de la norme ISO 14001 V 2015. Ce système est un ensemble de processus et de pratiques qui permet d'appliquer de manière systématique notre politique environnementale. Une approche pragmatique qui permet d'atteindre nos objectifs.

Nous nous assurons que notre politique environnementale et les procédures sont systématiquement suivies. Notre système de gestion nous permet d'évaluer et de maîtriser les risques environnementaux dans une perspective d'amélioration continue.

Des investissements sont toujours en cours de réalisation pour la mise en œuvre des actions prioritaires dans le cadre du déploiement des normes ISO.

Ci-dessous la liste des actions de ces actions prioritaires :

- La mise aux normes des bassins de lagunage,
- L'aménagement et la mise aux normes des garages,
- La construction d'ouvrage de stockage des déchets industriels banals et spéciaux avant traitement (Valorisation ou incinération),
- La construction de stations de potabilisation

### ➤ PRÉVENTION DES POLLUTIONS, GESTION DES REJETS LIQUIDES ET DES DÉCHETS

#### • Gestion des rejets liquides

Les usines de SAPH disposent de stations de lagunage pour le traitement des effluents liquides.

Ces stations comprennent en amont de systèmes de dégrillage (élimination des déchets solides grossiers) et de système dégraisseur/dessableur (flottation des

graisses et décantation du sable).

L'épuration des rejets liquides des usines, dans une station de lagunage, résulte d'une combinaison complexe de processus physiques, chimiques et biologiques influencés par les conditions météorologiques.

#### RÉSULTATS REJETS LIQUIDES 2021

Paramètres	Normes	Moyenne SAPH 2021
pH	[5,5-8,5]	7,03
DCO	Max 300 mg/l	241,02
DBO5	Max 100 mg/l	60,29
MES	Max 50 mg/l	275,18

De manière globale, on observe que les rejets liquides de SAPH ne respectent pas toutes les normes de rejets.

Les exigences environnementales des parties prenantes de la SIPH et la SAPH sont de plus en plus contraignantes. C'est pourquoi la SAPH déploie des moyens techniques, organisationnels et humains pour mitiger ce risque environnemental.

Un plan d'action stratégique a été bâti et est en cours de mise en œuvre. Il faut un peu plus de 1,400 Milliards pour la mise aux normes de toutes les lagunes. Les capacités des usines ayant connues des augmentations, les stations de lagunage ne permettent plus d'obtenir des résultats respectant les normes de rejets. Le projet, en cours de réalisation, sera totalement conclu en 2023.

#### • Gestion des déchets

Le respect de la réglementation en matière de gestion des déchets et le caractère d'entreprise écoresponsable nous obligent à avoir une politique de gestion des déchets. Cette politique obéit à cette démarche :

- La prévention,
- La réutilisation,
- Le recyclage,
- La valorisation (énergétique par exemple)
- L'élimination

La SAPH a établi une procédure de gestion des déchets référencée GSM-PO-13.

Cette procédure définit les principales étapes pour gérer les déchets conformément à notre politique

environnementale.

Un registre de suivi est annexé à cette procédure. Dans ce registre nous retraçons toutes les opérations concernant la collecte et la valorisation ou l'élimination des déchets.

### DÉCHETS PRODUITS ET VALORISÉS (T)

Désignation	SAPH
Déchets non dangereux produits (T)	217,336
Déchets dangereux produits (T)	18,031
Déchets non dangereux valorisés (T)	45,971
Déchets dangereux valorisés (T)	6

## GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

### Valorisation énergétique de la biomasse « Chips bois d'Hévés »

L'activité de production de chips de bois d'hévéa à SAPH s'est poursuivie en 2021. Nous avons produit au cours de cette année, 35 383 tonnes de biomasse essentiellement vendue à SANIA et UNIWAX qui les utilisent comme combustible dans leurs chaudières en substitution d'énergies fossiles (gaz, gasoil).

Ainsi, le pouvoir calorifique issu de la combustion est récupéré pour produire de la vapeur ou de l'énergie électrique. Cette vente permet d'une part, de couvrir les coûts d'abattage et de préparation de terrain, et d'autre part de réduire les émissions de CO2 par récupération d'une partie du bois en fin de vie. De plus, la pratique du brûlage des débris végétaux après abattage est strictement interdite sur les plantations de SAPH. Les

parcelles abattues sont accessibles aux populations locales pour récupérer du bois de chauffe.

### Optimisation de la consommation du carburant du parc roulant

Lancé en début 2021 par la direction générale le projet de maîtrise de l'impact environnemental du parc roulant est en cours. Ce projet vise les objectifs ci-dessous énumérés :

- Réduire l'émission de **CO2** du parc roulant,
- Eliminer les gaspillages en privilégiant le covoiturage,
- Respecter le planning d'entretien préventif du parc roulant

Une analyse de la performance de ce projet sera réalisée en 2022.

### Optimisation de la consommation d'énergie à SAPH

N°	Activités	Situation actuelle SAPH SIEGE
1	Mesurer les consommations.	Pose de compteurs dans toutes les directions
2	Communiquer les résultats	Les performances sont communiquées mensuellement via une note de service
3	Intégrer les énergies renouvelables dans votre plan d'optimisation énergétique. ...	Des panneaux solaires ont été installés pour l'éclairage publique
4	Avoir recourt à une solution de gestion de la consommation énergétique pour améliorer efficacité énergétique.	Un processus de collecte des idées progrès a été lancé

## ► UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

### - Maintien de la fertilité des sols :

L'utilisation d'engrais enrobé sur l'année de planting permet de réduire par quatre la quantité d'apport d'engrais NPK et de maintenir la croissance des hévéas en raison de la meilleure efficacité de ce type d'engrais. Le gain est de l'ordre de 150 tonnes d'engrais NPK par an à l'échelle de SIPH (Les jachères et rotations en pépinière permettent une bonne conservation de la fertilité des sols.)

Les fossés de drainage évitent l'hydromorphie et favorisent la vie organique des sols. Les plantes de couverture, qui sont des légumineuses (Pueraria), fixent l'azote atmosphérique et enrichissent les sols, en plus de leur rôle notoire contre les plantes adventices et l'érosion. Le planting en courbe de niveaux ou terrasses, ainsi que les pratiques de sous-solage, contribuent également à réduire l'érosion des sols.

Les déchets organiques (feuilles mortes, branches, souches) déposés au sol pendant la vie de l'arbre, ou

laissés sur place après abattage, sont progressivement réincorporés au sol, et l'enrichissent en matière organique, ce qui améliore les propriétés physiques et biologiques du sol, et garantissent le maintien de sa fertilité. Au-delà de nos plantations industrielles, nous soutenons et encourageons des pratiques agricoles durables à travers l'assistance technique que nous apportons aux planteurs. L'évaluation topographique des flux hydrauliques, le planting en courbes de niveau (contour lines) ou en terrasses, le sous-solage avant planting, ainsi que l'irrigation gravitaire (keyline design) permettent une optimisation de l'utilisation de l'eau, et favorisent l'infiltration des eaux de pluie dans le sol, améliorant les réserves hydriques.

Aujourd'hui, les herbicides sont reconnus comme des substances chimiques relativement dangereuses pour la santé humaine et celle des écosystèmes. Afin de réduire leur effet dans nos plantations nous avons stoppé l'application d'herbicide dans nos champs pour les plantations de 1 an à 15 ans.

## ► PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

En 2021 toutes les commissions de biodiversité des sites de SAPH ont déroulé les activités planifiées. Nous constatons beaucoup d'intrusions dans nos aires protégées.

Les challenges en 2021 sont les suivants :

- Renforcer l'effectif des parcs rangers (minimum 26 en raison de 2 par zone), en recrutant des volontaires et définir un plan d'accompagnement (carburant, équipements, primes trimestrielles),

- Organiser des réunions trimestrielles du comité biodiversité,
- Actualiser la carte de chaque zone biodiversité,
- Identifier les zones de biodiversité par des panneaux signalétiques,
- Procéder à la délimitation matérielle des zones de biodiversité par un planting de tecks,
- Réaliser une étude HVC/HCS,
- Réaliser des visites mensuelles des zones de biodiversité

### LES DÉTAILS DES SUPERFICIES PROTÉGÉES PAR SITE

UAI	Superficie	Unité
BETTIE	46,31	Ha
RAPIDES GRAH	295,09	Ha
BONGO	149,74	Ha
TOUPAH	29,57	Ha
TOTAL	520,71	Ha

La superficie des aires protégées connaîtra un accroissement certain avec la réserve 1242,84 hectares

de l'UAI de Bettié. La portion de la réserve qui sera reversée aux aires protégées fera l'objet d'une cogestion

avec les communautés environnantes. Nous ferons donc une étude de consentement libre, informé et préalable (CLIP) de sorte à impliquer les communautés.

### ➤ ENGAGEMENT ZÉRO DÉFORESTATION

Depuis l'engagement du Groupe en 2017 en matière de la Zéro Déforestation, une charte a été rédigée pour formaliser cet engagement.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, le groupe SIFCA a mis en place une surveillance satellitaire pour prévenir et lutter efficacement contre la déforestation dans sa chaîne d'approvisionnement en Côte d'Ivoire et au Libéria.

Le projet vise à développer 02 outils.

**Outil 1 - Suivi des pertes forestières :** Détecter toutes les formes de déforestation et l'apparition de feux de brousse dans ses zones d'opération et d'approvisionnement en matières premières.

**Outil 2 - Cartes d'occupation des sols 2005 et 2020 :** Élaborer un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre de la politique zéro déforestation afin d'identifier les fournisseurs qui auraient participé à la déforestation.

Depuis la mise en œuvre de cette surveillance satellitaire,

nous avons enregistré le bilan ci-dessous :

- **04 alertes** de déforestation, hors concession
- **6 000 alertes** de feux de brousse, hors concession

Aussi, en cas de nouveaux développement les études ci-dessous sont obligatoires :

- Une étude d'impact environnemental et social (EIES),
- L'évaluation haut stock de carbone (HCS) incluant également les zones à haute valeur de conservation [Cette approche permettra d'identifier les zones exploitables et conserver les zones à hautes valeurs écologiques]. A cette approche, il faut intégrer le principe de consentement libre, informé et préalable de tous les acteurs impliqués dans le projet],
- L'acceptabilité sociale du projet en implémentant le consentement libre, informé et préalable (CLIP)

Les commissions de biodiversité sur nos sites respectifs sont garantes du respect de cette démarche Zéro Déforestation. Elles évaluent le respect de nos critères de biodiversité et rédigent des rapports d'activités.

### I PLANTEURS PRIVÉS ET COMMUNAUTÉS : UNE RELATION À LONG TERME

Le caoutchouc naturel acheté auprès des planteurs privés représente une importante source de revenu pour les communautés. En 2021, ce chiffre s'élevait à 177.074 Millions F CFA.

Notre pérennité est liée aux excellentes relations que nous entretenons avec nos parties prenantes, y compris les fournisseurs de matières premières. En plus de l'achat de leur production aux justes prix,

#### QUANTITÉS ACHETÉES AVEC LES PAYSANS EN 2021

Filiale	Production Achetée (T)	Montant	Plantations immatures		Plantations matures	
			Superficie (Ha)	Nombre de planteurs	Superficie (Ha)	Nombre de planteurs
SAPH	211 842	177 074 107	39 956	16 700	225 904	56 538

## Projets communautaires

Ci-dessous le tableau récapitulatif des projets communautaires pour les villages riverains de nos sites.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PROJETS SOCIAUX

Filiale	Nombre de projets	Coût total FCFA
SAPH	17	274 Millions de FCFA

Depuis la formalisation et la mise en œuvre de la procédure du cadre permanent de dialogue en 2017, La SAPH s'appuie sur cet outil pour consulter et impliquer les communautés riveraines.

Deux rencontres périodiques sont organisées avec les communautés ci-dessous listées. A ces rencontres tous les leaders communautaires sont conviés.

- » Rapides Grah,
- » Dagadji et Gagny,
- » Bongo
- » Allosso 2,
- » Singrobo,
- » N'grah,
- » Toupah,
- » Et Divo

La contribution au développement communautaire s'établit comme suit :

### → UAI BETTIE

1. Réalisation d'un forage équipé avec clôture+ Raccordement au château (Diamarakro)
2. Réalisation d'un forage équipé + raccordement au château (N'Grah)

### → UAI TOUPAH-OUSROU

1. Réalisation d'un forage + Construction d'un château

d'eau (Niguanou)

2. Construction d'un logement pour la directrice de la maternelle (Niamiambo)
3. Construction d'un château d'eau (Vieux-Badien)
4. Réhabilitation d'un préau pour le village (Petit Badien)
5. Construction d'un logement infirmier (Dagrom)

### → UAI BONGO

1. Construction de 2 salles de classe +3latrines + bureau (Singrobo)
2. Construction d'un logement infirmier (Koutoukro 2)
3. Construction d'un foyer des jeunes (Allosso 2)
4. Construction de trois salles de classe au collège + latrines (Bongo village)

### → UAI RAPIDES GRAH

1. Construction d'un logement infirmier (Naboville)
2. Construction d'une salle de classe primaire (Fahé)
3. Extension de l'électricité à l'école primaire publique (Lebam)
4. Construction d'une salle de classe au collège (Dignago)
5. Construction logement instituteur (Bassi)
6. Construction d'une salle de classe maternelle (Dagadji)

\* UAI (Unité Agricole Intégrée)

## SAPH et l'éducation

La contribution de SAPH dans l'éducation est marquée par la présence de plusieurs écoles sur les UAI afin de

permettre aux enfants des employés de bénéficier d'une éducation. Ainsi, les sites sont dotés de 35 écoles primaires et préscolaires, 133 enseignants et 4621 enfants scolarisés.

**SAPH et la santé**

L'entreprise dispose de centres de santé équipés afin

d'offrir des soins médicaux aux salariés, leurs familles et les communautés locales.

## DONNÉES MÉDICALES SAPH

Libellés	2021
Naissances totales dans les centres de santé	473
Communautés locales	157
Consultations totales	84 465
Consultations issues des communautés locales	11 306
Effectif du personnel médical	84
Centre de santé, infirmeries et maternités	23
Ambulances	4

**1-DROITS DE L'HOMME, EGALITÉ DE TRAITEMENT, DISCRIMINATIONS ET HARCÈLEMENT**

Le respect des droits de l'homme est dans l'intérêt de tous et favorise le bien-être des salariés et la stabilité de SAPH. Une charte sociale a été mise en place par le groupe SIFCA en 2011 et actualisée en 2021. En 2015 un code de conduite a été adopté et diffusé.

Les valeurs fondamentales qui ont été définies par le Groupe sont les suivantes :

- Responsabilité,
- Ethique,
- Qualité.

Une pique de rappel du code de conduite et des valeurs

du groupe a été fait à l'ensemble du personnel cadre et agents de maîtrise durant l'année 2020.

Le Groupe SIFCA auquel appartient SAPH s'est doté de code de conduite pour que l'ensemble de son personnel porte les mêmes valeurs. Ce code se veut donc fédérateur et à même d'assurer la consolidation d'une culture d'entreprise acceptée par tous les salariés et bâtit sur quatre engagements essentiels à savoir :

- Le Respect des personnes,
- Le Respect des partenaires et clients,
- Le Respect de l'environnement,
- Le Respect des actionnaires.

**2 -PRÉVENTION DE LA CORRUPTION ET LA LOI SAPIN II**

Pour prévenir la corruption, le groupe SIFCA a établi un Code de Conduite comprenant huit principes essentiels :

- » Respect des lois et règlements,
- » Vol, fraude et corruption,
- » Conflits d'intérêts et occasions d'affaires pour la société,
- » Confidentialité, conservation et fiabilité des informations,
- » Protection des actifs et des ressources de la société,
- » Aptitude au travail,
- » Discrimination et harcèlement,
- » Contrôle interne.

Un engagement a été signé par tout le personnel, cadre et agent de maîtrise nouvellement recrutés.

Aussi, SAPH filiale SIPH dont le siège est basé à Paris en France est concernée par la loi Sapin II. Elle a installé son comité éthique 30/09/2015, après le lancement par le groupe du Code de Conduite. Ce Comité a fonctionné comme organe de déploiement du Code de Conduite avant de mener ses activités ordinaires à partir de janvier 2016.

Le Comité d'éthique a pour rôles principaux :

- De s'assurer de la mise en place du Code de Conduite au sein de la SAPH et d'animer le processus ;
- De promouvoir les valeurs du Groupe SIFCA et les

principes contenus dans le Code de Conduite, et de contribuer à instaurer un environnement de travail sain ;

- De traiter toutes les remontées du terrain qui lui sont faites afin de les traiter dans la plus grande confidentialité ;
- D'informer les Comités d'Ethique Groupe SIPH de ses travaux et des progrès réalisés à la SAPH à partir de ce

rapport.

- De suivre l'efficacité du dispositif anti-corruption en conformité avec la Loi Sapin II.

### Composition et fonctionnement du comité

Membres permanents en 2021 :

- Directeur Général : Marc GENOT ;
- Directeur des Ressources Humaines : Thierry KOFFI en remplacement de Michael KOUMA qui assurait l'intérim de Cécile Brou décédée en juillet 2020 ;
- Chef de Département Audit Interne SAPH : Cédric AKE ;
- Directeur de l'Unité Agricole Intégrée de Bongo : Sylvestre COULIBALY ;

Délégué : Patrice Achy KOUAME :

- Les Membres du Comité d'Ethique ont tous rempli les fiches d'engagement et signé l'engagement des Membres du Comité d'Ethique qui a été publié dans la Communication Mensuelle.
- Quorum : 3 membres, périodicité des réunions : au minimum trimestriel et à la demande en fonction de l'urgence des problématiques à traiter.

### Activités réalisées 2021

Neuf réunions réalisées sur les mois de janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Octobre, Novembre et décembre 2021.

Diffusion à l'ensemble du personnel, notamment sur les tableaux d'affichage et dans la communication mensuelle des contacts pour joindre le Comité Ethique

Formation au Code de Conduite et information sur le fonctionnement du Comité d'Ethique de tous les nouveaux embauchés, [ils ont rempli leur déclaration].

Mise à jour des déclarations de conflit d'intérêt pour tout le personnel

Déploiement du plan de travail sur la mise en place de la Loi Sapin et lancement de la sensibilisation du personnel à ce sujet

Evaluation des tiers de premier rang.

Des formations lutte contre la corruption ont été faites au siège et sur les sites pour la quasi-totalité du personnel à risque.

Remontées au Comité d'Ethique : Les points remontés par le personnel et les parties Intéressées au Comité d'Ethique ont été traités.

Une série de sketches illustrant les problématiques éthiques a été mise en œuvre et seront diffusés en 2022

Une enquête éthique a été réalisée en juin 2021 afin de connaître le ressenti du personnel vis-à-vis du Comité Ethique et son niveau de connaissance de nos activités.

Un éthicomètre comprenant les indicateurs de performance du Comité Ethique et les indicateurs enquête a également été établi

Définition d'un plan d'actions suite à la récurrence des cas de violences relevées sur nos UAIs.

# Rapport des *Commissaires aux comptes*



## mazars

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tél : +225 27 20 31 77 00  
Fax : +225 27 20 21 02 78  
[www.mazars.ci](http://www.mazars.ci)



PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center,  
Bâtiment D 4e étage,  
Angle rue Booker Washington  
Blvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Tél : (225) 27 22 55 84 00  
Fax: (225) 27 22 55 84 61  
[www.pwc.com](http://www.pwc.com)

## Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

### Rapport des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Annuels - SYSCOHADA

Exercice clos le 31 décembre 2021

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.**

Société anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur  
les États Financiers Annuels - SYSCOHADA**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de SAPH, SA

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 sur :

- l'audit des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

## 1. Audit des états financiers annuels

### 1.1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de SAPH, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable OHADA.

### 1.2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques de professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 1.3. Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période écoulée. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent les points clés de l'audit qui doivent être portés à votre attention et communiqués dans notre rapport.

#### **Évaluation des actifs agricoles**

Les actifs agricoles (hors pépinières) figurant dans le patrimoine de la société s'élèvent en valeur brute à 68 833 millions de FCFA au 31 décembre 2021 soit 40 % du total bilan. Ces actifs agricoles sont constitués des plantations en production d'une valeur brute de 52 717 millions de francs CFA et des plantations en cours (immatures) qui se chiffrent à 14 116 millions de francs CFA.

Les plantations en production sont évaluées au coût des plantations immatures à leur date d'entrée en production. Les plantations en cours qui font référence aux dépenses relatives à la mise en place des plantations sont constituées des travaux de préparation des parcelles, de mise en terre des pépinières et d'entretien jusqu'à maturité des plantations.

Nous avons considéré que les actifs agricoles constituent un point clé d'audit en raison de leur valeur significative dans les actifs de la société et des risques liés à la réalité et à la correcte évaluation des travaux considérés pour leur valorisation.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des actifs agricoles, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 3A des notes aux états financiers annuels.

Les diligences ci-après ont été mises en œuvre pour le contrôle de la correcte évaluation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2021 :

- analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées aux coûts de production des actifs concernés ;
- contrôle du caractère incorporable des dépenses imputées aux coûts de production des actifs concernés ;
- contrôle de cohérence des augmentations des immobilisations agricoles en cours avec la production immobilisée de la période ;
- analyse et contrôle de la justification des charges transférées en production immobilisée ;
- calcul des dotations aux amortissements des actifs agricoles mis en production ;
- rapprochement des mouvements comptables (transferts et sorties) sur les actifs agricoles à l'état de suivi des opérations agricoles tenu à jour par la direction des opérations agricoles de la société.

#### **Évaluation du stock de matières premières**

Le stock de fonds de tasse d'hévéa (latex coagulé) est spécifique au secteur d'exploitation du caoutchouc naturel.

Il représente au 31 décembre 2021 une valeur brute de 21 082 millions de francs CFA, soit environ 50,76 % de la valeur brute totale de l'ensemble des stocks détenus par SAPH et 11,27 % du total bilan.

Le fond de tasse, humide par nature, fait l'objet d'un suivi physique et en valeur en équivalent de caoutchouc sec (Dry Rubber Content ou DRC). Ce processus fait appel à l'utilisation d'un taux de DRC estimé sur la base de relevés historiques, pour la gestion physique des mouvements, avec des corrections systématiques reposant sur les données réelles post-usinage recueillies (DRC effectifs).

L'application des principes de gestion physique du stock, de mesure et de correction du DRC adoptés par la société est déterminante pour la fiabilité des valeurs du stock et des consommations de matières premières reflétées dans les états financiers. La Direction et le Conseil d'Administration accordent une attention particulière au suivi et au traitement des écarts DRC.

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation de la matière première, de même que des compléments d'informations sur les détails de ce poste des états financiers annuels, sont décrits dans la note 6 des notes aux états financiers annuels.

Nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes pour le contrôle de la correcte valorisation de ces actifs au bilan de la société au 31 décembre 2021 :

- analyse critique des procédures de contrôle interne qui sous-tendent l'imputation des dépenses incorporées à la production propre de caoutchouc ;
- vérification de la permanence des procédures de gestion du stock de fonds de tasses et test de leur mise en œuvre ;
- vérification que l'audit interne a procédé à des contrôles systématiques incluant un bouclage du stock de fonds de tasses et exploitation des conclusions de ces travaux ;
- obtention et corroboration des explications de la variation entre le DRC estimé et le DRC effectif ;
- assistance à l'inventaire physique du stock de matières premières sur les sites de stockage significatifs et vérification que les quantités physiques traduisent les mouvements enregistrés convenablement affectés du taux DRC ;
- revue des calculs de valorisation du stock de matières premières acquis auprès des producteurs indépendants, au regard des prix d'achat officiels (APROMAC) et des frais d'achat imputés dont nous avons vérifié, par sondage, la réalité et la cohérence.

#### 1.4. Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par le Système Comptable OHADA ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Conseil d'Administration au travers du comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

## 1.5. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permette de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe I du présent rapport.

## 2. Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière, mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers annuels.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, de vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et de vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

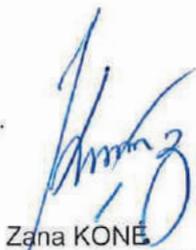
Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

*Abidjan, le 30 mai 2022*

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONE  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

## Annexe I portant responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers

*Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.*

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et celles qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et des réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournisse une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et

l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;

- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces

## Annexe II

# ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**  
 Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D** Sigle usuel : **SAPH**  
 N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H** Exercice clos le : **31/12/2021** Durée (en mois) : **12**  
 N° de télédéclarant (NTD) : **8091074031194**

**BILAN**

REF	ACTIF	NOTE	EXERCICE au 31/12/ N			EXERCICE AU 31/12/N-1
			BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	NET
<b>AD</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3</b>	<b>12 844 291 736</b>	<b>4 168 476 861</b>	<b>8 675 814 875</b>	<b>8 701 405 688</b>
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels, et droits similaires		4 194 987 581	4 168 476 861	26 510 720	52 101 533
AG	Fonds commercial et droit au bail		8 649 304 155		8 649 304 155	8 649 304 155
AH	Autres immobilisations incorporelles					
<b>AI</b>	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3</b>	<b>161 945 592 102</b>	<b>81 524 466 064</b>	<b>80 421 126 038</b>	<b>76 546 252 723</b>
AJ	Terrains (1) <i>dont Placement Net:</i>		970 415 014		970 415 014	970 415 014
AK	Bâtiments (1) <i>dont Placement Net: 63 817 870</i>		46 816 779 380	22 945 793 345	23 870 986 035	20 945 802 822
AL	Aménagements, agencements et installations		10 393 393 787	7 001 914 093	3 391 479 694	3 764 516 078
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		99 957 855 758	48 870 489 718	51 087 366 040	49 705 076 775
AN	Matériel de transport		3 807 148 163	2 706 268 908	1 100 879 255	1 160 442 034
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3	3 347 142 645		3 347 142 645	314 432 400
<b>AQ</b>	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>4</b>	<b>327 350 040</b>	<b>75 910 699</b>	<b>251 439 341</b>	<b>287 304 341</b>
AR	Titres de participation		11 500 000		11 500 000	11 500 000
AS	Autres immobilisations financières		315 850 040	75 910 699	239 939 341	275 804 341
<b>AZ</b>	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>178 464 376 523</b>	<b>85 768 853 624</b>	<b>92 695 522 899</b>	<b>85 849 395 152</b>
<b>BA</b>	<b>ACTIF CIRCULANT HAO</b>	<b>5</b>				
<b>BB</b>	<b>STOCKS ET ENCOURS</b>	<b>6</b>	<b>42 246 841 465</b>	<b>711 407 158</b>	<b>41 535 434 307</b>	<b>35 481 772 905</b>
<b>BG</b>	<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>		<b>32 967 040 757</b>	<b>1 735 399 553</b>	<b>31 231 641 204</b>	<b>24 160 741 187</b>
BH	Fournisseurs avances versées	17	340 481 612	225 199 964	115 281 648	594 250 647
BI	Clients	7	27 240 288 820	1 368 665 084	25 871 623 736	16 452 792 056
BJ	Autres créances	8	5 386 270 325	141 534 505	5 244 735 820	7 113 698 484
<b>BK</b>	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>75 213 882 222</b>	<b>2 446 806 711</b>	<b>72 767 075 511</b>	<b>59 642 514 092</b>
BQ	Titres de placement	9				
BR	Valeurs à encaisser	10	4 679 500		4 679 500	
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	2 822 162 420		2 822 162 420	11 555 961 927
<b>BT</b>	<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</b>		<b>2 826 841 920</b>		<b>2 826 841 920</b>	<b>11 555 961 927</b>
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
<b>BZ</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>256 505 100 665</b>	<b>88 215 660 335</b>	<b>168 289 440 330</b>	<b>157 047 871 171</b>

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**  
 Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 AB** Sigle usuel : **SAPH**  
 N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H** Exercice clos le : **31/12/2021** Durée (en mois) : **12**  
 N° de télédéclarant (NTD) : **8091074031194**

**BILAN**

REF	PASSIF	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU
			31/12/N	31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	14 593 620 855	14 593 620 855
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	233 222 459	233 222 459
CE	Ecart de réévaluation	3e		
CF	Réserves indisponibles	14	2 918 724 171	2 918 724 171
CG	Réserves libres	14	50 410 251 190	50 410 251 190
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	6 262 817 220	2 526 809 966
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		20 750 470 464	7 493 033 989
CL	Subventions d'investissement	15		
CM	Provisions réglementées	15	8 649 304 155	8 649 304 155
<b>CP</b>	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>103 818 410 514</b>	<b>86 824 966 785</b>
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	21 753 015 995	29 144 106 827
DB	Dettes de location acquisition	16	1 223 587 124	717 103 425
DC	Provisions pour risques et charges	16	119 956 492	15 360 888
<b>DD</b>	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>23 096 559 611</b>	<b>29 876 571 140</b>
<b>DF</b>	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>		<b>126 914 970 125</b>	<b>116 701 537 925</b>
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	33 253 972	172 093 066
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	13 233 662 868	14 427 971 540
DK	Dettes fiscales et sociales	18	9 370 142 756	5 689 741 637
DM	Autres dettes	19	220 816 311	145 721 865
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
<b>DP</b>	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>		<b>22 857 875 907</b>	<b>20 435 528 108</b>
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	18 516 594 298	19 910 805 138
<b>DT</b>	<b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>		<b>18 516 594 298</b>	<b>19 910 805 138</b>
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
<b>DZ</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>168 289 440 330</b>	<b>157 047 871 171</b>

Dénomination sociale de l'entité :	<b>SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS</b>		
Adresse :	<b>ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 132:</b>	Sigle usuel :	<b>SAPH</b>
N° de compte contribuable (NCC) :	<b>01 05 337 H</b>	Exercice clos le :	<b>31/12/2021</b>
N° de télédéclarant (NTD):	<b>8091074031194</b>	Durée (en mois) :	<b>12</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

REF	LIBELLES	(1)	NOTE	EXERCICE AU	EXERCICE AU	
				31/12/N	31/12/N-1	
				NET	NET	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	9 392 400 301	3 100 775 889
RA	Achats de marchandises		-	22	-7 664 765 022	-1 721 256 541
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6		
<b>XA</b>	<b>MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)</b>				<b>1 727 635 279</b>	<b>1 379 519 348</b>
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	195 887 849 481	152 421 242 929
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	2 818 122 627	2 734 480 044
TD	Produits accessoires	D	+	21	696 088 232	532 538 580
<b>XB</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)</b>				<b>208 794 460 641</b>	<b>158 789 037 442</b>
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6	2 576 958 183	976 960 988
TF	Production immobilisée			21	2 656 058 109	2 941 924 785
TG	Subventions d'exploitation			21		
TH	Autres produits		+	21	237 021 799	1 644 149 302
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	337 665 040	571 399 872
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	-111 115 273 641	-85 540 361 914
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	3 276 324 764	1 663 688 542
RE	Autres achats		-	22	-20 262 055 101	-18 803 161 785
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	250 878 059	627 261 783
RG	Transports		-	23	-3 042 965 378	-638 866 990
RH	Services extérieurs		-	24	-15 883 779 183	-17 073 410 937
RI	Impôts et taxes		-	25	-2 452 771 875	-2 587 834 350
RJ	Autres charges		-	26	-996 514 690	-1 007 765 166
<b>XC</b>	<b>VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + Σ TE à RJ</b>				<b>56 711 241 705</b>	<b>39 841 765 031</b>
RK	Charges de personnel		-	27	-21 312 919 832	-20 816 957 524
<b>XD</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)</b>				<b>35 398 321 873</b>	<b>19 024 807 507</b>
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	1 919 294	394 957 401
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C&28	-7 842 181 829	-8 465 734 536
<b>XE</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)</b>				<b>27 558 059 338</b>	<b>10 954 030 372</b>
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	193 890 657	10 647 011
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		26 438 984
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	-2 748 931 604	-2 583 943 464
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C&28		
<b>XF</b>	<b>RESULTAT FINANCIER Σ TK à RN</b>				<b>-2 555 040 947</b>	<b>-2 546 857 469</b>
<b>XG</b>	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)</b>				<b>25 003 018 391</b>	<b>8 407 172 903</b>
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	14 046 600	111 174 135
TO	Autres Produits HAO		+	30	38 612 745	7 458 404
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	-93 700 896	-165 704 293
RP	Autres Charges HAO		-	30		-7 634 372
<b>XH</b>	<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES Σ TN à RP</b>				<b>-41 041 551</b>	<b>-54 706 126</b>
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		-4 211 506 376	-859 432 788
<b>XI</b>	<b>RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)</b>				<b>20 750 470 464</b>	<b>7 493 033 989</b>

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

Dénomination sociale de l'entité : **SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS**  
 Adresse : **ABIDJAN TREICHVILLE ZONE PORTUAIRE, RUE DES GALIONS - BP 1322 ABIDJAN 01 - COTE D'IVO** Sigle usuel : **SAPH**  
 N° de compte contribuable (NCC) : **0105337 H** Exercice clos le : **31/12/2021** Durée (en mois) : **12**  
 N° de télédéclarant (NTD): **8091074031194**

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (TFT)**

REF	LIBELLES	NOTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>ZA</b>	<b>Trésorerie nette au 1er janvier</b> (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	<b>A</b>	<b>-8 354 843 211</b>	<b>-18 397 608 100</b>
	<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>			
FA	Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)		28 569 872 065	15 508 051 429
FB	- Variation d'actif circulant HAO (1)			
FC	- Variation des stocks		-6 053 661 402	-3 182 823 959
FD	- Variation des créances		-7 070 900 017	-4 413 352 858
FE	+ Variation du passif circulant (1)		2 422 347 799	-1 497 895 397
	<b>Variation du BF lié aux activités opérationnelles</b>			
	<b>FB+FC+FD+FE :</b>		<b>-10 702 213 620</b>	<b>-9 094 072 214</b>
<b>ZB</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)</b>	<b>B</b>	<b>17 867 658 445</b>	<b>6 413 979 215</b>
	<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-1 177 409	-76 728 963
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-14 609 667 935	-6 200 497 206
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		-18 635 000	
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		14 046 600	111 174 135
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		54 500 000	60 298 688
<b>ZC</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement <math>\Sigma</math> FF à FJ</b>	<b>C</b>	<b>-14 560 933 744</b>	<b>-6 105 753 346</b>
	<b>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</b>			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux			
FL	+ Subventions d'investissement reçues			
FM	- Prélèvements sur le capital			
FN	- Dividendes versés		-3 757 026 735	
<b>ZD</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux propres <math>\Sigma</math> FK à FN</b>	<b>D</b>	<b>-3 757 026 735</b>	
	<b>Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</b>			
FO	+ Emprunts			15 742 968 000
FP	+ Autres dettes financières diverses		896 517 062	839 548 718
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		-7 781 124 195	-6 847 977 698
<b>ZE</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers <math>\Sigma</math> FO à FQ</b>	<b>E</b>	<b>-6 884 607 133</b>	<b>9 734 539 020</b>
<b>ZF</b>	<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)</b>	<b>F</b>	<b>-10 641 633 868</b>	<b>9 734 539 020</b>
<b>ZG</b>	<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)</b>	<b>G</b>	<b>-7 334 909 167</b>	<b>10 042 764 889</b>
<b>ZH</b>	<b>Trésorerie nette au 31 Décembre 2021 (G+A)</b>	<b>H</b>	<b>-15 689 752 378</b>	<b>-8 354 843 211</b>
	Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N			

[1] à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues).

**mazars**

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tél : +225 27 20 31 77 00  
Fax : +225 27 20 21 02 78  
[www.mazars.ci](http://www.mazars.ci)

**pwc**

PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center,  
Bâtiment D 4e étage,  
Angle rue Booker Washington  
Blvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Tél : (225) 27 22 55 84 00  
Fax : (225) 27 22 55 84 61  
[www.pwc.com](http://www.pwc.com)

## Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH), S.A.

### Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.  
Société anonyme au capital de 50 000 000 FCFA  
RCCM CI-ABJ-01-1976-B14-18354 – Numéro contribuable 77 01 266 J

Pricewaterhousecoopers S.A.  
Société anonyme au capital de 41 970 000 FCFA  
RCCM CI-ABJ-1980-B-45636 - Numéro contribuable 77 000 49 T

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.**

Société Anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes  
sur les Conventions Réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de SAPH, SA

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Le Président du Conseil d'Administration n'a porté à notre connaissance aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article 440 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

## 2. Conventions approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2021

En exécution de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes approuvées au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2021.

### 2.1 Avec la Société Internationale des Plantations d'Hévéas (SIPH)

#### Personnes concernées :

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA, Administrateur de SIPH et SAPH ;
- Monsieur Bertrand VIGNES, Administrateur de SAPH et Directeur Général de SIPH.

#### Nature et objet :

- Convention de commercialisation de caoutchouc ;
- Convention d'achats ;
- Convention de prêt intragroupe

#### Modalités :

##### a) Convention de commercialisation de caoutchouc

SAPH et SIPH ont signé le 1er septembre 1999, une convention de commercialisation de caoutchouc en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de la zone UEMOA.

Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à SAPH telles que stipulées dans la Convention, tiennent compte de l'évolution journalière du marché mondial du caoutchouc.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cette convention par SAPH au titre de l'exercice 2021 s'élève à **190 771 629 993 FCFA hors taxes**.

#### **b) Convention d'achats**

SAPH achète par l'intermédiaire de SIPH, l'ensemble des biens qu'elle souhaite acquérir en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Le montant des achats réalisés par SAPH dans ce cadre s'élève au titre de l'exercice 2021 à **3 193 728 261 FCFA hors taxes**. Cette convention n'est pas formalisée.

#### **c) Convention de prêt intragroupe**

SAPH et SIPH ont signé le 27 novembre 2020, une convention de prêt au titre de laquelle SIPH met à la disposition de SAPH un montant total en principal 24 000 000 euros soit **15 742 968 000 FCFA**.

Le prêt est consenti à un taux de 6,5 % hors taxes et est remboursable sur une période de 10 ans à compter de la date de premier tirage.

L'emprunteur bénéficie d'un différé de 18 mois pour le remboursement du capital après la date de décaissement fixée au 30 novembre 2021 par la convention. Le premier remboursement du capital est attendu en mai 2022.

Le prêt a été effectivement décaissé au profit de la SAPH le 30 novembre 2020 et son solde dans les comptes de la SAPH au 31 décembre 2021 est de **15 742 968 000 FCFA**.

Les charges d'intérêts comptabilisées afférentes à ce prêt par SAPH s'élèvent à **1 026 135 385 FCFA** au titre de l'exercice 2021.

## **2.2 Avec la société SIFCA**

#### **Personnes concernées :**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA Administrateur de SIFCA et de SAPH.

#### **Nature et objet :**

- Convention de mise à disposition de locaux professionnels ;
- Convention d'assistance technique.

Modalités :

#### a) Convention de mise à disposition de locaux professionnels

SAPH et SIFCA ont signé le 1er février 2002 une convention de mise à disposition de locaux à usage professionnel. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 9 mars 2007 avec effet rétroactif au 1er janvier 2007. Elle est établie pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SIFCA loue à SAPH des locaux professionnels d'une superficie de 640 m<sup>2</sup> sis au lot 37 bis CS 63 Rue des Thoniers en zone portuaire.

Le bail est consenti pour un loyer mensuel de 6 400 000 FCFA.

La charge locative supportée par SAPH, S.A au titre de l'exercice 2021 s'élève à **76 800 000 FCFA hors taxes**.

#### b) Convention d'Assistance technique

SAPH et SIFCA ont signé en janvier 2020, une convention d'assistance technique. Cette convention remplace la convention d'assistance technique du 3 mai 2012 entre SIPH et SAPH.

En application de cette convention, SIFCA assiste SAPH dans le domaine juridique, fiscal, douanier, social, administratif, comptable et financier, de l'audit interne, du développement stratégique, de l'appui logistique, de la politique achat, de la coordination du pôle d'expertise technique, agronomique et industrielle, du développement durable, de la communication, du recrutement et de la gestion de carrière, de la gestion des systèmes d'information, de la gestion des relations publiques et de l'environnement des affaires, du conseil financier et en matière de politique d'investissement.

La convention a une durée de 3 ans. L'assistance est rémunérée par application d'un taux journalier marchand.

La charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2021 dans le cadre de cette convention s'élève à **2 002 733 336 FCFA hors taxes**.

### 2.3 Avec la société SANIA Cie

Personnes concernées :

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH, et plus de 10 % des actions de SANIA ;

- Monsieur Alassane Doumbia Administrateur de SAPH et SANIA.

**Nature et objet :**

Convention de vente de copeaux de bois

**Modalités :**

SAPH et SANIA ont signé le 12 février 2014, une convention de commercialisation de copeaux de bois d'hévéas. Elle est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une (01) année.

En vertu de cette convention, SAPH vend à SANIA des copeaux de bois d'hévéas en fin de cycle issus de ses plantations industrielles. Le prix de vente retenu au litre de la convention est de **19 650 FCFA hors taxes** la tonne de copeaux de bois.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cette convention par la SAPH au titre de l'exercice 2021 s'élève à **153 237 951 FCFA hors taxes**.

## 2.4 Avec PALMCI

**Personnes concernées :**

- SIFCA, actionnaire détenant indirectement plus de 10 % des actions de SAPH et plus de 10 % des actions de PALMCI ;
- Monsieur Alassane Doumbia Administrateur de SAPH et PALMCI ;

**Nature et objet :**

- Convention de commercialisation de régimes de palme

**Modalités :**

SAPH vend à PALMCI des régimes de palme issus de la récolte des plantations de Divo et de Rapides-Grah.

Cette convention n'est pas formalisée mais le prix du kilogramme est fixé suivant le même barème que celui applicable aux planteurs villageois et les ventes font l'objet de mêmes conditions que celles applicables aux planteurs villageois.

Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH au titre de l'exercice 2021 dans le cadre de ces ventes s'élève à **197 309 715 FCFA hors taxes**.

## 2.5 Avec la société GHANA RUBBER ESTATES LIMITED (GREL)

### Personnes concernées :

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH et de GREL ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA Administrateur de SAPH et GREL.

### Nature et objet :

- Convention de vente de caoutchouc sous forme de fond de tasse ou coagulum ;
- Convention de vente de matériels à GREL.

### Modalités :

#### a) Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum

SAPH vend à la société GREL, du caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum.

Les ventes réalisées par la SAPH dans ce cadre s'élèvent à **7 081 304 710 FCFA hors taxes** au titre de l'exercice 2021.

Cette convention n'est pas formalisée.

#### b) Convention de vente de matériel à GREL

La SAPH vend à GREL divers matériels.

Le montant des ventes réalisées par SAPH dans le cadre de cette convention s'élève au titre de l'exercice 2021 à **3 615 754 FCFA hors taxes**.

Cette convention n'est pas formalisée.

## 2.6 Avec la société CAVALLA RUBBER CORPORATION (CRC)

### Personnes concernées :

- SIPH, actionnaire détenant plus de 10 % des actions de SAPH et CRC ;
- Monsieur Alassane DOUMBIA, Administrateur de SIPH et SAPH ;
- Monsieur Bertrand VIGNES, administrateur de la SAPH et de CRC.

### Nature et objet :

- Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum ;
- Convention de vente de matériels à CRC.

**Modalités :****a) Convention de vente de caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum**

SAPH vend à CRC, du caoutchouc sous forme de fonds de tasse ou coagulum.

Les ventes réalisées par la SAPH dans ce cadre s'élèvent à **1 940 346 496 FCFA hors taxes** au titre de l'exercice 2021.

Au 31 décembre 2021 la convention était en cours de finalisation.

**b) Convention de vente de matériels à CRC**

SAPH vend à CRC divers matériels.

Le montant des ventes réalisées par SAPH dans le cadre de cette convention s'élève au titre de l'exercice 2021 à **86 013 820 FCFA hors taxes**.

Cette convention n'est pas formalisée.

**2.7 Convention de gestion de trésorerie avec SIFCA, SAPH et PALMCI et SUCRIVOIRE****Personnes concernées :**

- Monsieur Jean Louis, Président du Conseil d'Administration de SAPH et SUCRIVOIRE ;
- Monsieur Bertrand Vignes, Administrateur de SAPH et SUCRIVOIRE ;
- Monsieur Alassane Doumbia, Administrateur de SAPH, PALMCI, SUCRIVOIRE et SIFCA ;
- Monsieur Jean Luc Yao Bédié, Administrateur de SAPH et SUCRIVOIRE.

**Nature, objet et modalités :**

Aux termes d'une convention signée par SAPH le 16 février 2011 avec les sociétés SIFCA, SUCRIVOIRE et PALM CI ces quatre entités ont décidé de procéder à une gestion commune de leurs trésoreries à l'effet de rationaliser la gestion de la trésorerie de chacune d'entre elles et d'optimiser leurs flux financiers, tout en préservant leur autonomie de gestion et leurs intérêts respectifs.

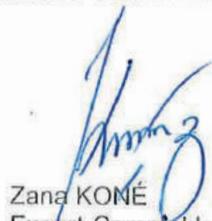
Cette convention a été conclue pour une durée initiale de 3 ans à compter de sa date de signature (16 février 2011) et se renouvelle par tacite reconduction par période successive d'un an, sauf dénonciation avec préavis de 3 mois avant chaque échéance.

Aucune créance ni dette née de cette convention ne sont comptabilisées dans les comptes de SAPH au 31 décembre 2021.

*Abidjan, le 30 mai 2022*

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

**mazars**

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tél : +225 27 20 31 77 00  
Fax : +225 27 20 21 02 78  
[www.mazars.ci](http://www.mazars.ci)



PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center,  
Bâtiment D 4e étage,  
Angle rue Booker Washington  
Bvd Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Tél : (225) 27 22 55 84 00  
Fax : (225) 27 22 55 84 61  
[www.pwc.com](http://www.pwc.com)

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS  
(SAPH), S.A.****Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres  
nominatifs émis par la société****Établi en application de l'article 746-2  
de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif  
au droit des sociétés commerciales et GIE**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS (SAPH), S.A.**

Société anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'existence et la tenue conforme du registre des titres nominatifs émis par la société**

Établi en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et GIE

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de la société SAPH, S.A.,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons établi le présent rapport sur l'existence et la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il appartient à votre société ou toute personne habilitée par elle d'établir des registres de titres nominatifs émis par elle conformément à l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il appartient également au Conseil d'administration d'attester de la tenue conforme desdits registres par une déclaration jointe au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de cette déclaration, de constater l'existence des registres de titres nominatifs et de donner un avis sur leur tenue conforme.

Nous portons à votre connaissance que la société, eu égard à la contrainte matérielle pesant sur les sociétés cotées, la SAPH n'a pas été en mesure de mettre à notre disposition le registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions de l'article 746-1 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé.

En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

*Abidjan, le 30 mai 2022*

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.



Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

## mazars

Immeuble Longchamp  
2 boulevard Roume  
Plateau  
01 BP 3989  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire  
Tel : +225 27 20 31 77 00  
Fax : +225 27 20 21 02 78  
[www.mazars.ci](http://www.mazars.ci)



PricewaterhouseCoopers  
Ivoire Trade Center,  
Bâtiment D 4e étage,  
Angle rue Booker Washington  
Bld Hassan II, Cocody,  
01 B.P. 1361, Abidjan 01, Côte d'Ivoire  
Tel : (225) 27 22 55 84 00  
Fax: (225) 27 22 55 84 61

## Société Africaine de Plantations d'Hévées (SAPH), S.A.

### Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2021

**SOCIÉTÉ AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HÉVÉAS (SAPH), S.A.**

Société anonyme  
Abidjan, Zone Portuaire  
01 BP 1322  
Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

**Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires de SAPH, S.A.,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles et les remboursements de frais versés aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais versé aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

*Abidjan, le 30 mai 2022*

Pour les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire, S.A.



Zana KONÉ  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

PricewaterhouseCoopers, S.A.

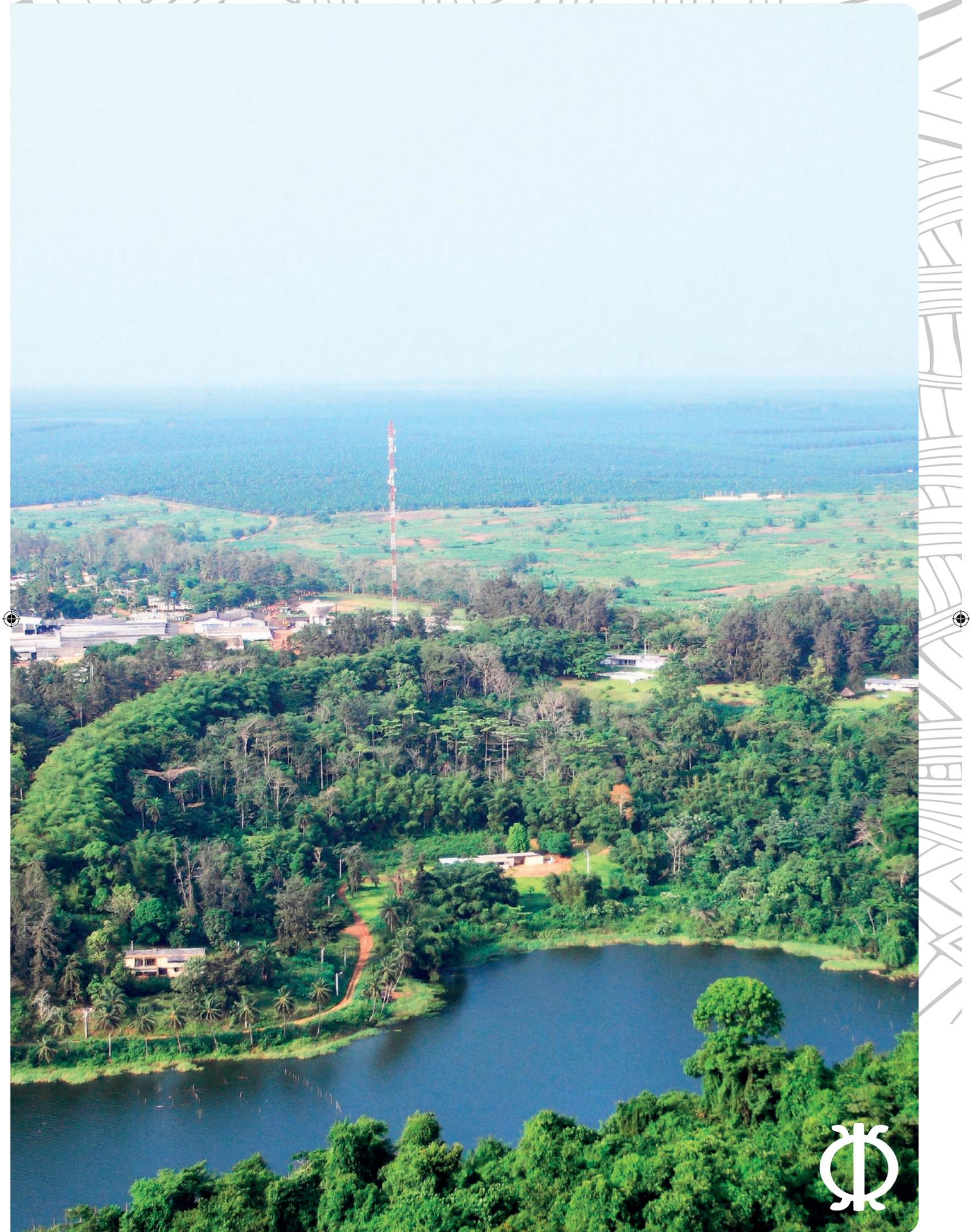


Souleymane SORO  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

# Rapport Spécial du Président du Conseil d'Administration

*sur le gouvernement d'entreprise, les procédures  
de contrôle interne et de gestion des risques*





## EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la SAPH (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par et au sein de la Société au

cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les autres informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

Il est précisé que ce rapport a été élaboré par le Président du Conseil d'administration préalablement à sa présentation au Conseil. Il a été examiné lors de la réunion du Comité d'audit du 4 Avril 2022, avant son approbation par le Conseil lors de sa session du 12 Avril 2022.

## TITRE 1 : COMPOSITION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I-COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

• La composition du Conseil d'administration à la date du présent rapport est la suivante :

Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la société
<b>M. Jean-Louis BILLON</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Président du Conseil d'Administration
<b>SIFCOM</b> Représentant Permanent : <b>M. Banga AMOIKON</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
<b>SIPH</b> Représentant Permanent : <b>M. Pierre BILLON</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
<b>SIFCA SA</b> Représentant Permanent : <b>Mme Lucie BARRY TANNOUS</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
<b>CFM SCmA</b> Représentant Permanent <b>Mme Anne PERRIER-ROSIER</b> (depuis le 1er avril 2019)	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur
<b>Michelin Finance S.à.r.l. (Luxembourg) Représentant Permanent :</b> <b>M. Thierry SERRES</b>	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
<b>M. Bertrand VIGNES</b>	AGM statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
<b>M. Tiémoko COULIBALY</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023	Administrateur

<b>M. Boto YAPO</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
<b>M. Alassane DOUMBIA</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026	Administrateur
<b>M. Jean-Luc BEDIE</b>	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	Administrateur

• Les fonctions exercées par ces personnes dans d'autres sociétés de l'espace OHADA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont les suivantes :

<b>Nom et prénoms ou dénomination sociale du membre</b>	<b>Date d'échéance du mandat</b>
<b>M. Jean-Louis BILLON</b>	Président du Conseil d'Administration de SUCRIVOIRE  Représentant permanent de PARME INVESTISSEMENT : · SIFCOM (Côte d'Ivoire) Représentant permanent de SIFCOM : · COMPAGNIE HOTELIERE (Côte d'Ivoire)
<b>SIFCOM</b> <b>Représentant Permanent M. Banga AMOIKON</b>	Administrateur de : · COMAFRIQUE TECHNOLOGIES (Côte d'Ivoire) · ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire) · SIMDA (Côte d'Ivoire) · COMPAGNIE HOTELIERE (Côte d'Ivoire) · ORANGE CÔTE D'IVOIRE · SMT (Côte d'Ivoire)
<b>SIPH</b> <b>Représentant Permanent</b> <b>M. Pierre BILLON</b>	SIPH n'a pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
<b>SIFCA SA</b> <b>Représentant Permanent :</b> <b>Mme Lucie BARRY TANNOUS</b>	Administrateur de : · PALMCI (Côte d'Ivoire) · MOPP (Libéria) · SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire) · SIFCOM ASSUR (Côte d'Ivoire) · SIPH (France) · BLOKALA (Côte d'Ivoire) · THSP (Côte d'Ivoire)
<b>CFM SCMA</b> <b>Représentant Permanent : Mme Anne Perier Rosier</b>	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA
<b>Michelin Finance S.à.r.l. (Luxembourg) Représentant Permanent :</b> <b>M. Thierry SERRES</b>	Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA Administrateur de :

<p><b>M. Alassane DOUMBIA</b></p>	<p>Président du Conseil d'administration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SIFCA (Côte d'Ivoire)</li> <li>• CRC (Libéria)</li> <li>• PALMCI (Côte d'Ivoire)</li> <li>• MOPP (Libéria)</li> <li>• WAL (Ghana)</li> <li>• SENDISO (Sénégal)</li> </ul> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• RENL (Nigéria)</li> <li>• SANIA (Côte d'Ivoire)</li> <li>• SIFCOM (Côte d'Ivoire)</li> <li>• COMAFRIQUE TECH (Côte d'Ivoire)</li> <li>• BOKALA (Côte d'Ivoire)</li> <li>• BIOVEA ENERGIE (Côte d'Ivoire)</li> <li>• SUCRIVOIRE (Côte d'Ivoire)</li> <li>• SIPH (France)</li> <li>• GREL (Ghana)</li> <li>• GOLDEN SIFCA (Libéria)</li> </ul> <p>Représentant Permanent de SIFCOM aux conseils de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ATC COMAFRIQUE (Côte d'Ivoire)</li> </ul> <p>Représentant permanent de IMMORIV aux conseils de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SIFCA (Côte d'Ivoire)</li> <li>• PALMCI (Côte d'Ivoire)</li> <li>• COMAFRIQUE TECH (Côte d'Ivoire)</li> <li>• SIFCOM (Côte d'Ivoire)</li> </ul>
<p><b>M. Bertrand VIGNES</b></p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MOPP</li> <li>• CRC</li> <li>• RENL</li> </ul> <p>Représentant Permanent de SIFCA au Conseil de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SUCRIVOIRE</li> </ul>
<p><b>M. Tiémoko COULIBALY</b></p>	<p>Président du Conseil d'Administration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SGBCI</li> <li>• ALLIANZ</li> <li>• ALLIANZ VIE</li> </ul> <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SOLIBRA</li> </ul>
<p><b>M. Botoh Maurice YAPO</b></p>	<p>Pas d'autre mandat dans l'espace OHADA</p>
<p><b>M. Jean-Luc BEDIE</b></p>	<p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SIFCOM</li> <li>• SUCRIVOIRE</li> <li>• BRVM</li> <li>• AERIA</li> <li>• LMH</li> <li>• SGI HUDSON et Cie</li> <li>• ALC Titrisation</li> </ul>

## II-CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### • Missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportun.

### • Information des Administrateurs

Préalablement aux réunions du Conseil, les Administrateurs reçoivent les documents nécessaires en fonction de l'ordre du jour.

Hors séances du Conseil, les membres reçoivent régulièrement toutes les informations importantes concernant la Société, que le Président du Conseil d'Administration juge utile de leur communiquer.

### • Réunions du Conseil et participation aux séances

Le fonctionnement du Conseil d'Administration (convocation, réunions, quorum, information des administrateurs) est conforme aux dispositions légales et statutaires de la Société.

En plus des réunions planifiées annuellement, une réunion du Conseil d'Administration peut être convoquée aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Le Conseil est ensuite régulièrement informé de l'avancement de ces dossiers.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Au cours de l'exercice 2021, les administrateurs ont été

convoqués, conformément à l'article 18.2 des statuts de la Société. Le Conseil d'Administration s'est réuni deux (2) fois au cours de l'exercice :

- » Conseil d'administration du 19 Avril 2021 relatif à l'arrêté des comptes de l'exercice 2020 auquel les Co-Commissaires aux Comptes ont participé (la société Mazars Côte d'Ivoire et la société PricewaterhouseCoopers) ;
- » Conseil d'administration du 8 Décembre 2021 relatif à l'adoption du Budget de l'exercice 2022.

### **Conseil d'administration du 19 avril 2021**

1. Examen et approbation du rapport d'activités de l'exercice clos au 31 décembre 2020
2. Examen et arrêté des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :
  - Examen et approbation des comptes sociaux et Annexes selon le Syscoaha révisé
  - Examen et approbation des comptes sociaux et annexes des normes IFRS
  - Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes (article 715) au Conseil d'administration
  - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice
3. Examen et approbation du rapport spécial du Président du Conseil sur le Gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques
4. Présentation de la synthèse des travaux du Comité d'Audit de SAPH
5. Rapport du Président du Comité de Suivi
6. Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
  - Projet d'ordre du jour
  - Projet de résolutions
7. Mise en place d'un comité Ressources Humaines & Rémunérations ;
8. Questions diverses :

### **Conseil d'administration du 8 décembre 2021**

1. Présentation du Forecast 2021 - Approbation du budget 2022 ;
2. Avenant n°1 à la convention de prêt conclue par la SIPH avec le pool bancaire représenté par la Société Générale (Prêt Colette) :
  - Approbation des termes de l'Avenant N°1 ;
  - Autorisation de signature de l'Avenant n°1 ;
  - Pouvoirs au Président du Conseil d'Administration/ Directeur Général pour la signature de l'Avenant n°1.

**3.** Proposition d'acquisition des immobilisations de la Société « Ets Balet » ;

**4.** Modification des statuts portant sur :

- » L'adjonction d'une disposition relative à la tenue de l'Assemblée Générale par visioconférence ;
- » La réduction de la durée du mandat d'administrateur à 3 ans conformément à la politique de gouvernance du Groupe SIFCA ;
- » La suppression du nombre d'action minimum exigé pour la participation à l'Assemblée Générale.

**5.** Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

#### **Compte-rendu du Conseil d'Administration**

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux établis sur un registre spécial tenu au siège social, cotés et paraphés. Ces procès-verbaux sont certifiés sincères par le Président de séance et au moins un Administrateur.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire auprès de tous tiers et administrations sont certifiés par le Président, par le Directeur Général ou par un fondé de pouvoirs habilité à cet effet.

#### **Comités spécialisés mis en place au sein du Conseil d'administration**

##### **→ COMITÉ DE SUIVI**

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2010 a instauré un Comité de Suivi, dont le rôle est de se réunir mensuellement afin de vérifier l'exécution du budget validé par le Conseil, à la fois aux niveaux de l'exploitation et de l'investissement.

Composition

Le Comité de Suivi est composé des Administrateurs suivants :

- » Monsieur Bertrand Vignes, Président du Comité de Suivi,
- » Madame Lucie Barry Tannous,
- » Monsieur Alassane Doumbia,
- » Le quorum est de 1'Administrateur au minimum.

Les personnes suivantes assistent au Comité de suivi ou sont représentées lors des réunions :

- » DG SAPH,
- » DCGT SAPH (Direction du Contrôle de Gestion et de la Trésorerie),
- » DOA SAPH (Direction des Opérations Agricoles),
- » DAIG SIFCA et DAI SAPH (Direction Audit Interne du Groupe SIFCA et le Département Audit Interne SAPH),
- » DOI SIPH (Direction Technique),
- » DQ SIPH (Direction de la Qualité),
- » DSCL SAPH
- » DOA SIPH,
- » DGA Finance SIFCA,
- » Commercialisation SIPH (par vidéo-conférence),
- » SG SIPH (par vidéo-conférence).

#### **Fonctionnement**

Les réunions sont planifiées tous les mois, sauf à la présentation du budget et de la revue stratégique et permettent de suivre les points suivants :

- » Activité, résultats SAPH et principaux indicateurs, plans d'actions correctives,
- » Point sur les activités commerciales liées à SAPH et les plans d'actions correctives,
- » Suivi du déroulement du plan d'investissements SAPH,
- » Point sur les interfaces entre SAPH et SIFCA.

Les participants interviennent sur les présentations faites et définissent ensemble des plans d'actions à mettre en œuvre.

A l'issue de la réunion, un compte rendu détaillé est établi et transmis à l'ensemble des personnes concernées, ainsi qu'au Président du Conseil d'Administration.

Les dates et périodes comptables commentés au cours des réunions du comité de suivi, organisées au titre de l'exercice 2021, se présentent comme suit :

Dates des réunions comité de suivi en 2021	Périodes comptables commentées
26/02/2021	Comité de suivi janvier 2021
19/03/2021	Comité de suivi février 2021
23/04/2021	Comité de suivi mars 2021
21/05/2021	Comité de suivi avril 2021
25/06/2021	Comité de suivi mai 2021
25/07/2021	Comité de suivi Juin 2021
20/08/2021	Comité de suivi juillet 2021
24/09/2021	Comité de suivi Août 2021
25/10/2021	Comité de suivi Septembre 2021
26/11/2021	Comité de suivi Octobre 2021
17/12/2021	Comité de suivi Novembre 2021
31/01/2022	Comité de suivi Décembre 2021

### → COMITÉ D'AUDIT

Le Conseil d'Administration du 4 décembre 2015 a décidé la mise en place d'un Comité d'Audit pour tenir compte des modifications des statuts intervenues en 2015, conformément à l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, entré en vigueur le 05 mai 2014.

#### Composition

Le Conseil a nommé, en qualité de membres du Comité d'Audit de SAPH, les administrateurs suivants : Monsieur Banga AMOIKON (Président du Comité), Madame Lucie BARRY TANNOUS, Madame Anne Perrier-Rosier, Monsieur Jean-Luc BEDIE et Monsieur Alassane DOUMBIA.

#### Missions

Le Comité d'Audit est nommé par le Conseil d'Administration pour l'assister dans son rôle de surveillance et de contrôle

de l'activité de la société. Il a pour missions essentielles :

- L'examen des comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise,
- Le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- Le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- Le suivi des activités d'audit interne,
- L'émission d'un avis sur les Commissaires aux Comptes proposés à la désignation par l'Assemblée Générale.

Les travaux réalisés par le Comité d'audit en 2021 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

<b>Dates des réunions du comité d'audit en 2021</b>	<b>Ordres du jour</b>
<b>14 Avril 2021</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 7 Décembre 2020</li> <li>2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit.</li> <li>3. Examen des comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2020</li> <li>4. Revue des conclusions des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020</li> <li>5. Présentation de la cartographie des risques et du plan d'audit 2021</li> <li>6. Examen du projet de rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur le contrôle interne</li> </ol>
<b>21 Septembre 2021</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 14 Avril 2021</li> <li>2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit</li> <li>3. Examen de l'information financière au 30 Juin 2021</li> <li>4. Compte rendu des activités d'audit interne du premier semestre 2021</li> </ol>
<b>8 Décembre 2021</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Approbation du procès-verbal du Comité d'audit du 21 Septembre 2021</li> <li>2. Suivi des décisions et recommandations antérieures du Comité d'audit</li> <li>3. Examen de l'information financière au 31 Octobre 2021</li> <li>4. Budget 2022 : Analyse des risques majeurs à surveiller</li> </ol>

Les conclusions issues des travaux du Comité d'audit ont été régulièrement portées à la connaissance du Conseil d'Administration en 2021. Un compte-rendu annuel des

activités du Comité d'audit est présenté au Conseil d'Administration par le Président du Comité d'audit

### ● Confidentialité des informations

Les Administrateurs, ainsi que toute personne appelée à participer aux réunions du Conseil d'Administration et des comités spécialisés, sont tenus à une stricte obligation de confidentialité et de réserve à l'égard des informations qui leur sont communiquées par la société, qu'ils reçoivent dans le cadre des délibérations du Conseil, et des informations présentant un caractère confidentiel ou présentées comme telles par le Président du Conseil d'Administration.

### ● Les missions et pouvoirs de la Direction Générale

La Direction Générale est exercée par le Directeur Général, qui représente la société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE (Art. 487).

Le Directeur Général exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social, des attributions du Conseil d'administration et conformément aux règles de gouvernance du groupe SIFCA. Ainsi, les actions suivantes doivent être préalablement soumises à un accord du Conseil d'administration :

- Conclusion d'accords de prêts ou d'emprunt, facilités de paiement, sous quelque forme que ce soit et, plus généralement de tout contrat significatif avec des tiers impliquant un engagement financier supérieur à 100 millions de FCFA non prévu au budget ;
- Initiation de procédures judiciaires, abandon de créances ou transaction mettant fin à un litige, pour un montant supérieur à 50 millions de FCFA ;
- Engagement, en cours d'exercice, de charges qui n'auraient pas été prévues au Budget tel que validé par le Conseil d'Administration, au-delà d'un montant de 50 millions de FCFA ou supérieures à 5% du poste budgétaire concerné ;

Le Directeur Général doit signaler au Conseil tout évènement susceptible de compromettre

significativement le déroulement du budget adopté par le conseil.

- En matière de gestion des ressources humaines :
  - conclusion d'accords de prêts, facilités de paiement sous quelque forme que ce soit et, plus généralement, tout contrat significatif avec des employés impliquant un engagement financier supérieur à 10 millions de FCFA, non prévu au budget ou qui dépasse le budget ;
  - octroi à des employés soit, d'un salaire brut annuel supérieur à 30 millions de FCFA, soit de conditions différentes de celles normalement en vigueur ;
  - attribution à un cadre, d'une augmentation de salaire supérieure à 20% ou des augmentations successives conduisant à une augmentation supérieure à 20% sur une période de 12 mois ;
  - toute décision d'augmentation collective des salariés ;
  - toute décision de licenciement collectif, dès lors qu'elle concernera plus de 10 salariés.

## TITRE 2 : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

### I-DEFINITIONS, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE DE SAPH

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions, adaptés aux caractéristiques propres de SAPH, et qui :

- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources,
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques majeurs, de quelque nature qu'ils soient.

Le dispositif vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations définies par le Conseil d'Administration et la Direction Générale,
- la fiabilité de l'information financière et des processus de contrôle interne qui la sous-tendent,

- l'efficacité et l'efficience des opérations, à travers le bon fonctionnement des processus internes de la société.

Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques de SAPH repose sur trois principaux piliers :

- la définition de la stratégie et des objectifs de la société,
  - l'analyse des risques et la définition de plans d'actions, en vue d'apporter des réponses appropriées aux risques identifiés,
  - la mise en place d'un dispositif de contrôle interne adéquat et en amélioration continue, permettant de faciliter l'atteinte des objectifs et de garantir la fiabilité de l'information, qu'elle soit stratégique, opérationnelle, financière ou liée à la conformité.
- SAPH est nécessairement conduite à prendre des risques dans le cadre de ses activités, en vue d'atteindre ses

objectifs. Le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place, vise à faire en sorte que les risques soient correctement appréhendés et pris en connaissance de cause, conformément à la structure de gouvernance de la société.

Le dispositif de gestion des risques de la SAPH ne comporte pas une dimension exclusivement anxiogène, mais traduit également la recherche d'opportunités et la volonté de développer l'entreprise dans un environnement intrinsèquement soumis à divers aléas.

Le présent rapport est destiné à informer le marché et les investisseurs, du dispositif de contrôle interne et des risques majeurs de SAPH, sans toutefois porter atteinte aux intérêts légitimes de la société par la divulgation de

certaines informations sensibles.

Les informations données dans ce rapport ne prétendent pas être exhaustives et ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles. Dans des contextes internes et externes évolutifs et volatiles, il convient de préciser que la communication, telle que présentée dans ce rapport, correspond à la vision des risques et du contrôle interne à la clôture de l'exercice 2021.

## II-PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne de SAPH couvre toutes les opérations réalisées par la société, de quelque nature qu'elles soient. Il porte également sur la sauvegarde et

la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la société.

## III-DESCRIPTION DES ACTEURS ET DES SYSTEMES

Cette partie décrit la gouvernance mise en place pour assurer l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne, ainsi que l'organisation desdits systèmes. Cette description repose sur cinq composantes :

- L'organisation générale : une organisation comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates, et s'appuyant sur des procédures, des systèmes d'information, des outils et des pratiques appropriés ;
- La diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités ;
- Un système visant à recenser et analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société,

et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;

- Des activités de contrôle proportionnées aux enjeux de chaque processus, et conçues pour réduire les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de la société ;
- Une surveillance permanente du dispositif de contrôle interne, ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Ces composantes sont détaillées dans le tableau ci-après :

**Composantes du contrôle interne**

**Description des principales caractéristiques**

**Organisation générale**

- Valeurs, Code de Conduite du Groupe SIFCA et loi Sapin 2 diffusés à tout le personnel et un Comité d'éthique opérationnel,
- Organigrammes et fiches de postes, revus et mis à jour régulièrement,
- Procédures de revue stratégique, de fixation d'objectifs et de suivi des réalisations, mises en œuvre chaque année.
- Plan de formation réalisé annuellement pour l'ensemble du personnel, avec un accent particulier sur les formations en management pour les cadres,
- Certification à la norme ISO 9001 version 2015, avec un système de management de la qualité opérationnel et une base documentaire des procédures en ligne et accessible à l'ensemble du personnel,
- Le pilotage des activités de la société avec le progiciel SAP, un système d'informations intégré couvrant tous les processus métiers et supports de l'entreprise,
- Un engagement fort de la Direction Générale en matière de Développement Durable,
- Un système de management participatif, mis en œuvre par la Direction Générale et qui s'appuie sur le travail en équipe et une communication interne performante.

**Diffusion en interne d'informations pertinentes et fiables.**

- Budgets annuels, déclinés par processus et responsables budgétaires, et communiqués efficacement au sein de l'entreprise,
- Progiciel SAP permettant de communiquer au sein de la société une même information de pilotage et d'évaluation des performances, actualisée au quotidien,
- Etablissement et analyses mensuelles des états financiers, des suivis budgétaires et reportings opérationnels, en vue d'évaluer les performances et de prendre les actions d'amélioration nécessaires,
- Réunions mensuelles du comité de direction et réunions individuelles bimensuelles entre le DG et chaque Directeur, en vue d'assurer un pilotage efficace des activités de l'entreprise,
- Mise en œuvre de plusieurs outils d'amélioration continue, tels que les groupes de travail et les revues du système qualité ISO.

**Processus de gestion des risques**

- Définition d'une cartographie des risques en début d'année, conformément au budget et à la stratégie globale mise en œuvre,
- Mise à jour et suivi trimestriels des plans d'actions issus de la cartographie des risques,
- Suivi régulier des risques majeurs de l'activité par le comité de suivi lors de ses réunions mensuelles,
- Compte-rendu périodique des résultats de l'analyse des risques à la Direction Générale, au Comité d'audit et au Conseil d'Administration.

**Activités de contrôle**

- Chaque Direction est responsable de s'assurer en permanence du respect des procédures en vigueur,
- Les rapports mensuels de suivi budgétaires permettent un contrôle permanent de l'atteinte des objectifs, avec une analyse approfondie des indicateurs et des écarts,
- Les groupes de travail, mis en place sur certains processus clés, évaluent en permanence l'efficacité des contrôles mis en œuvre sur ces processus et formulent des recommandations dans une démarche d'amélioration continue,
- Les réunions de comité de direction et les revues du DG avec chaque direction constituent des instances de contrôle de l'efficacité des actions mises en œuvre pour piloter les activités ;
- Le comité d'éthique s'assure du respect des valeurs et du code de conduite par l'ensemble du personnel.

**Surveillance du dispositif de contrôle interne**

- La Direction Audit Interne du Groupe SIFCA met en œuvre, de façon indépendante et objective, un plan d'audit interne annuel sur SAPH, établi conformément à la cartographie des risques. Les conclusions des travaux d'audit sont communiquées de façon équilibrée à la Direction Générale et au Comité d'audit ;
- Un suivi régulier de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne formulées, est réalisé, avec un compte-rendu à la Direction Générale et au Comité d'audit ;
- Le Comité de suivi assure une surveillance des performances opérationnelles et financières de la société sur une base mensuelle ;
- Le Comité d'Audit se réunit au moins 3 fois dans l'année, en vue d'examiner les performances de la société, la gestion des risques, les états financiers et les processus associés, ainsi que les conclusions des activités d'audits internes et externes ;
- Le Conseil d'Administration assure la gouvernance du dispositif de contrôle interne.

VI-PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ACTIVITES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

La cartographie des risques de SAPH présente les mêmes tendances que l'exercice précédent.

La présentation des principaux risques relevés en 2021 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Intitulé du risque	Description succincte du risque	Principaux contrôles internes et plans d'actions mis en œuvre
<b>Risque pays</b>	Ce risque porte sur la situation socio-politique en Côte d'Ivoire, les risques d'attaques terroristes et sur la crise sanitaire liée au Covid-19.	Existence d'une Direction de la Sureté déployée au sein de toutes les filiales du Groupe.  Plan d'action de protection du siège et des sites suite à la crise du Covid-19.

**Risque lié aux cours bas et volatiles du caoutchouc sur le marché international.**

Ce risque décrit une situation de cours du caoutchouc bas et/ou volatiles sur le marché international. Un bas de cycle prolongé des cours du caoutchouc sur le marché international affecte durablement la rentabilité de la société, sa capacité à financer ses investissements et son exploitation, et à distribuer des dividendes.

Le plan d'actions de la société pour répondre à ce risque comprend les principales mesures ci- après :

- L'augmentation des capacités de production industrielle, en vue d'obtenir des économies d'échelle et de réduire l'impact des coûts fixes sur la performance de la société ;
- L'amélioration de la qualité des produits fabriqués, en vue de valoriser au mieux ces produits vis-à-vis des clients, et ainsi, accroître le chiffre d'affaire et les marges ;
- Le renforcement des outils de pilotage des investissements et de l'exploitation (politiques de financement, comptes d'exploitation par activité et par centre de profit, etc.) ;
- Une politique de réduction des coûts.
- Une politique de couverture contre les fluctuations de cours du SICOM.

<p><b>Risque lié au processus d'élaboration de l'information financière et à la fiabilité des états financiers.</b></p>	<p>Ce risque porte sur toute situation qui pourrait affecter la qualité du processus d'élaboration de l'information financière et la fiabilité des états financiers qui en résultent.</p>	<p>Ce risque est réduit par les principaux contrôles internes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion de l'information financière dans l'outil intégré SAP est satisfaisante : cela permet de garantir la fiabilité des données comptables et financières.</li> <li>• Le support de la DSI du Groupe SIFCA est effectif, en cas d'incident sur le progiciel SAP.</li> <li>• L'appui du consultant ROFF dans la conduite des projets et la résolution des problèmes et améliorations identifiés dans le système.</li> <li>• Les comptes sont clôturés et analysés mensuellement, ce qui permet de détecter d'éventuelles anomalies majeures et de les traiter en permanence avant les clôtures à fin juin et fin décembre.</li> <li>• Un appui fonctionnel de la Direction Financière du Groupe SIFCA à la qualité de l'information financière est en place et opérationnel.</li> <li>• Une revue des comptes est réalisée par le comité d'audit, au moins 3 fois par an.</li> <li>• Le dispositif de renforcement de la qualité de l'information financière est en amélioration continue.</li> </ul>
---	---	---

<p><b>Risques liés à la production du caoutchouc</b></p>	<p>Ce risque décrit tous les événements susceptibles d'empêcher la société d'atteindre ses objectifs de production (arrêt des usines, capacités des usines en-dessous des attentes, qualité de la production en-dessous des attentes)</p>	<p>Ces risques sont réduits par les principaux contrôles internes ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'organisation et de la gouvernance des activités industrielles.</li> <li>• Renforcement de la maintenance des usines.</li> <li>• Progrès enregistrés dans la prévisibilité et la maîtrise de la production industrielle (en volumes et en qualité).</li> <li>• Evaluation et gestion des impacts de la crise COVID-19 sur les activités de production industrielle.</li> <li>• Protection des usines : assurances et dispositif de sécurité incendie.</li> </ul>
--	---	---

<p><b>Risque lié à la conformité aux lois et règlements applicables aux activités de la société.</b></p>	<p>Il s'agit d'un risque de non-conformité à des lois et règlements applicables à la société.</p>	<p>Ce risque est couvert à travers les principaux contrôles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'existence d'un dispositif pour recueillir les évolutions en matière de lois et règlements (contrat avec un cabinet de veille, participation à des organisations professionnelles, etc.) ;</li> <li>• L'existence d'un Comité éthique actif avec des réunions périodiques formalisées, des plans d'actions qui adressent les principaux sujets éthiques et anti-corruption puis une conformité croissante aux 8 piliers de la Loi Sapin 2 (dispositif d'alerte, code de conduite, formation du personnel, enquête interne, etc.).</li> <li>• La mise en place d'un dispositif de suivi de la conformité aux lois et règlements, intégré dans le périmètre de certification de la norme ISO 9001 version 2015 ;</li> <li>• L'existence et l'opérationnalité de compétences juridiques et fiscales internes à SAPH, en vue de renforcer les activités de conformité aux lois et règlements au sein de la société ;</li> <li>• L'appui technique des Directions Juridique et Fiscale du Groupe SIFCA dans la mise en œuvre des activités de conformité aux lois et règlements ;</li> <li>• L'existence d'un comité de veille au niveau Groupe SIFCA, en vue de discuter des problématiques de conformité aux lois et règlements dans les entités, dont SAPH.</li> <li>• La définition d'un plan d'actions en vue du renforcement de la conformité aux réglementations de prix de transferts applicables au sein du Groupe.</li> <li>• La mise en œuvre de plans d'actions correctives post-contrôles des administrations.</li> </ul>
--	---	--

**Risques liés aux achats de caoutchouc et aux évolutions relatives au secteur hévéa en Côte d'Ivoire.**

Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter l'approvisionnement de la société en matières premières achetées en volumes, en qualité et à un coût de revient garantissant la rentabilité de l'activité.

Les principaux points de contrôle interne mis en œuvre concernant ce risque sont les suivants :

- Le suivi permanent des faits marquants du secteur, notamment la loi portant réforme de la filière, et les décisions légales et activités concernant les exportations de fonds de tasses ;
- L'augmentation des capacités d'usinage en vue d'accroître les parts de marché de la société sur les achats de caoutchoucs aux planteurs, et ainsi, de contribuer, en première ligne, à l'absorption totale de la production de caoutchouc par les usiniers en Côte d'Ivoire ;
- La mise en œuvre de procédures rigoureuses de gestion des achats, de suivi des freintes, de suivi du DRC et d'analyse des marges sur achats, en vue de garantir la rentabilité et la pérennité de cette activité dans un contexte de cours du SICOM bas ;
- La mise en œuvre de politique de couverture des achats contre les fluctuations de cours du SICOM, en vue de protéger la société contre d'éventuelles pertes pouvant résulter de chutes brutales des cours.

**Risques liés à la crise logistique mondiale**

Ce risque concerne toutes les situations qui pourraient impacter négativement la chaîne logistique, notamment l'expédition de nos produits finis aux clients.

- Renforcement de l'équipe commerciale SIPH par le recrutement d'une nouvelle ressource basée à Singapour.
- Communication permanente entre le Département Caoutchouc SIPH, la DSCL et la DOI sur la commercialisation et les problématiques associées.
- Organisation, outils et rapports de pilotage de la commercialisation et de la Supply Chain.
- Plans d'actions en cours en vue de limiter les risques logistiques dans le cadre de la commercialisation de la production.



### TITRE 3 – AUTRES INFORMATIONS

#### 1-La détermination des rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le Conseil d'Administration fixe les modalités et le montant de la rémunération du Président du Conseil d'Administration. Le cas échéant, les avantages en nature qui lui sont attribués, sont fixés de la même manière.

Les principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration, pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux, sont basés sur des critères liés aux compétences, à l'expérience et aux responsabilités de chacun des mandataires sociaux.

#### 2. Rémunération des mandataires sociaux

Les indemnités de fonctions allouées aux administrateurs et mandataires sociaux au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à un total brut de FCFA 192 millions.

#### 3. Participation des actionnaires aux assemblées générales

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au plus tard au troisième jour ouvrés précédant la réunion de l'Assemblée, à zéro heures, heures locales.

Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

*Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Jean-Louis BILLON*

## Projet du texte des résolutions Agm SAPH 2022

## Text of resolutions Mixed General Assembly June 13, 2022

### ➔ ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

#### **PREMIERE RESOLUTION** : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE ETABLIS SELON LE SYSCOHADA

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers établis selon le Syscohada, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un **résultat bénéficiaire de 20.750.470.464 Francs CFA**.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée à [.]**

#### **DEUXIEME RESOLUTION** : APPROBATION DES ETATS FINANCIERS ETABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES IFRS

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport complémentaire de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse établis selon les normes comptables internationales IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve lesdits états financiers tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un **résultat bénéficiaire de 21.206.399.314 Francs CFA**

**Cette résolution est adoptée à [.]**

#### **TROISIEME RESOLUTION** : APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 438 et suivants de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions qui y sont mentionnées conclues lors des exercices précédents et dont les effets se sont poursuivis durant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

**Cette résolution est adoptée à [.]**

### **ORDINARY GENERAL ASSEMBLY**

#### **FIRST RESOLUTION:** APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS UNDER REVISED SYSCOHADA STANDARDS

*The General Assembly, having reviewed the Board of Directors' management report and the Statutory Auditors' report on the financial statements established under Revised Syscohada standards, approves the financial statements for the financial year ended December 31st, 2021 as presented, showing a net profit of 20 750 470 464 CFA francs.*

*It gives the Directors a full and unreserved discharge for their management for the past financial year.*

**This resolution is adopted by [...].**

#### **SECOND RESOLUTION:** APPROVAL OF THE FINANCIAL STATEMENTS PREPARED UNDER IFRS INTERNATIONAL ACCOUNTING STANDARDS

*The Shareholders' Meeting, having reviewed the Board of Directors' supplementary management report of the Statutory Auditors' report on the financial statements under IFRS for the financial year ended December 31st 2021, approves the said financial statements as presented which show a net profit of 21.206.399.314 Francs CFA.*

**This resolution is adopted by [...].**

#### **THIRD RESOLUTION:** APPROVAL OF CONTRACTS COVERED BY ARTICLES 438 AND SEQUEL OF OHADA UNIFORM ACT;

*The General Assembly, after reviewing the Statutory Auditors' special report on the agreements covered by Articles 438 and seq. of the OHADA Uniform Act relating to the law of commercial companies and economic interest groups, approves the agreements mentioned therein concluded during the previous financial years and which effects carried on during the financial year ended December 31st, 2021.*

**This resolution is adopted by [...].**

**QUATRIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT - DIVIDENDES**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de :

- Affecter le Bénéfice de l'exercice 2021 d'un montant de 20.750.470.464 Francs CFA au paiement de dividendes pour un montant brut de 10.376.550.030 Francs CFA soit 406 Francs CFA brut par action ;
- Affecter le solde du Bénéfice soit le montant de 10.373.920.434 Francs CFA en report à nouveau. Cette somme pourra être utilisée par l'entreprise pour des investissements éligibles à l'article 110 du Code Générale des Impôts dans les limites fixées par l'annexe fiscale en vigueur.

Le compte «Report à nouveau» dont le solde précédent était créditeur de 6 262 817 220 Francs CFA présentera suite à cette affectation un nouveau solde créditeur de 16.636.737.654 Francs CFA.

**Cette résolution est adoptée à [.]**

**CINQUIEME RESOLUTION : ALLOCATION D'UNE INDEMNITES DE FONCTION AUX ADMINISTRATEURS**

L'Assemblée Générale, décide d'allouer aux Administrateurs, à titre d'indemnité de fonction pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, **un montant brut de 192 176 460 FCFA.**

Cette résolution est adoptée à [.]

**➔ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE****PREMIERE RESOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS - Article 16.2**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration sur la proposition de modification de la durée du mandat des administrateurs et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de modifier l'article 16.2 des Statuts ainsi qu'il suit :

**« Article 16.2 nouveau : Durée des fonctions d'administrateurs**

**La durée du mandat des administrateurs est fixée à trois (03) années ».**

Cette disposition prendra effet après ratification de la résolution par l'Assemblée Générale Extraordinaire et à l'expiration des mandats en cours de validité.

**Cette résolution est adoptée à [.]**

**FOURTH RESOLUTION: ALLOCATION OF INCOME - DIVIDENDS**

*The General Meeting, approving the Board of Directors' proposal of, decides:*

*To distribute dividends for a gross amount of 10.376.550.030 CFA Francs, i.e. a gross value of per share of 406 CFA francs, and*

*To allocate the balance of the profit, i.e. an amount of 10.373.920.434 CFA Francs, to retained earnings. This sum may be used by the company for investments eligible under Article 110 of the General Tax Code within the limits set by the tax schedule in force.*

*The account «Carried forward», which previous situation was showing a credit balance of 6 262 817 220 CFA francs will now reflect a credit balance of 16.636.737.654 CFA francs.*

***This resolution is adopted by [...].***

**FIFTH RESOLUTION: DIRECTORS' FEES**

*The General Meeting decides to allocate to the Directors, as allowances for the financial year ending December 31st, 2021, a gross amount of 192,176,460 FCFA.*

***This resolution is adopted by [...].***

**EXTRAORDINARY GENERAL ASSEMBLY****FIRST RESOLUTION: MODIFICATION OF THE STATUTES - Article 16.2**

*The Shareholders' Meeting, having heard the explanations of the Board of Directors on the proposed modification of the term of office of the Directors and ruling under the conditions of quorum and majority required for Extraordinary Shareholders' Meetings, decides to modify Article 16.2 of the Articles of the statutes as follows:*

***Article 16.2 new: Term of Directors office***

*"The term of office of directors is set at three (03) years"  
This provision will take effect after ratification of the resolution by the Extraordinary Shareholders' Meeting and upon expiration of the current mandates.*

***This resolution is adopted by [...].***

**DEUXIEME RESOLUTION : MODIFICATION DES STATUTS - ARTICLE 32.2**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration sur la proposition d'adjonction dans les Statuts de la société d'une disposition relative à la tenue des Assemblées Générales par visioconférence et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de la modification de l'article 32.2 des Statuts ainsi qu'il suit :

« Article 32.2 nouveau : Lieu des réunions

Les assemblées Générales sont réunies au siège social ou en tout autre lieu. Les Assemblées Générales peuvent être réunies par visioconférence ou par d'autres moyens de télécommunication permettant l'identification des actionnaires ».

**Cette résolution est adoptée à [.]**

**TROISIEME RESOLUTION : SUPPRESSION DE L'ALINEA 2 DE L'ARTICLE 32.4**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu les explications du Conseil d'Administration sur la proposition de suppression des Statuts de l'alinéa 2 de l'article 32.4 relatif aux conditions d'admission des actionnaires aux Assemblées Générales Ordinaires et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, décide de la suppression de l'alinéa 2 tel que libellé :

« Toutefois, il faut être propriétaire de cinq (5) actions pour participer aux Assemblées Générales Ordinaires »

**Cette résolution est adoptée à [.]**

**QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- À monsieur Jean-Louis BILLON, Président du Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet de procéder à la modification des statuts de la Société, à leur signature et d'en effectuer le dépôt au rang des minutes d'un notaire et plus généralement accomplir toutes les formalités subséquentes,
- Au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte à l'effet d'accomplir toutes formalités légales requises.

**Cette résolution est adoptée à [.]**

**SECOND RESOLUTION: MODIFICATION OF THE STATUTES - Article 32.2**

*The Extraordinary General Meeting, having heard the explanations of the Board of Directors on the proposed addition to the company's Articles of Association of a provision relating to the holding of General Meetings by videoconference, and voting under the quorum and majority conditions required for Extraordinary General Meetings, resolves to amend Article 32.2 of the Articles of statutes as follows:*

*Article 32.2 new: Meetings place*

*General Meetings are held at the registered office or at any other place. General Meetings may be held by videoconference or by other means of telecommunication allowing the identification of shareholders.*

***This resolution is adopted by [...].***

**THIRD RESOLUTION: DELETION OF PARAGRAPH 2 OF THE ARTICLE 32.4**

*The Extraordinary General Meeting, having heard the explanations of the Board of Directors on the proposed deletion from the Articles of Association of paragraph 2 of Article 32.4 relating to the conditions of admission of shareholders to Ordinary General Meetings, and voting under the quorum and majority conditions required for Extraordinary General Meetings, resolves to delete paragraph 2 as follows:*

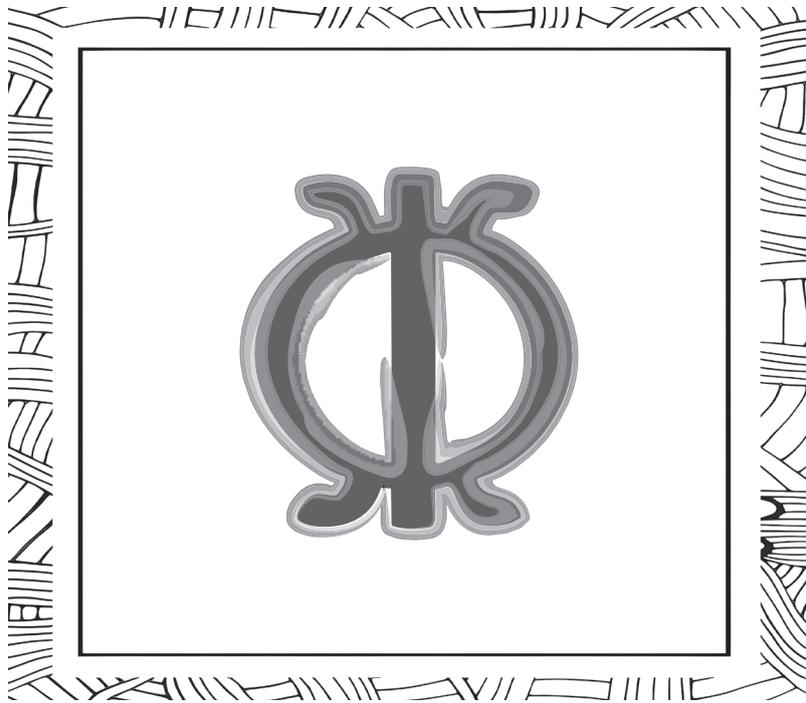
*«However, it is necessary to own five (5) shares to participate in the Ordinary General Meetings.»*

***This resolution is adopted by [...].***

**FOURTH RESOLUTION: POWERS TO CARRY OUT FORMALITIES**

*The General Assembly confers all powers:*

- *To Mr. Jean-Louis BILLON, Chairman of the Board of Directors, with the power to delegate, for the purpose of amending the Company's Articles of Association, signing them and filing them with a notary and, more generally, carrying out all subsequent formalities,*
- *To the bearer of an original, a copy or an extract of the minutes of this Combined General Meeting for the purpose of carrying out all required legal formalities.*





**Siège social** : Immeuble Ex SIT,  
Rue des Galions zone portuaire  
01 BP 1322 Abidjan 01

**Tél** : + (225) 27 21 75 76 76

**Fax** : + (225) 27 21 75 76 40

: + (225) 27 21 75 76 42

: + (225) 27 21 75 76 43

**E-mail** : [communication@sifca.ci](mailto:communication@sifca.ci)

